

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« RIEN N'EST PLUS POLITIQUE QU'UN MOUVEMENT ÉTUDIANT QUI PREND SOIN » : UNE
ANALYSE FÉMINISTE DE LA « GARDE DU SENTI » EN INSTANCES DÉLIBÉRATIVES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JUDITH VACHON

28 OCTOBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais commencer en remerciant les participant·es ayant pris part à cette recherche, ainsi que toutes les militant·es qui ont croisé ma route à l'UQAM, dans les archives du mouvement étudiant et dans la littérature académique. C'est grâce à vous — votre engagement, vos remises en question, vos analyses et vos espoirs — que ce mémoire existe. Dans cette posture de chercheuse, au terme de l'écriture de ce mémoire, je réalise que ma dette est immense (Vergès, 2020).

Ensuite, j'adresse un grand merci du fond du cœur à mes ami·es, mes sœurs, mes féministes d'amour, qui ont rendu ce processus de recherche beaucoup plus doux et nourrissant. Vous vous reconnaîtrez. J'aimerais adresser un merci particulier à Marilou, ma complice hebdomadaire, celle qui a toujours veillé à ce que mes objectifs soient 100 % SMART, qui a su apaiser mes doutes et décupler mes joies. Je n'aurais pu rêver d'une meilleure *partner* pour mener ce périple. Puis, merci à Béa — mon bélier tant aimé. C'est en grande partie grâce à ton exemple que j'ai entamé ce processus de maîtrise, et c'est totalement grâce à toi que je vais finir par finir ce mémoire !!

J'ai aussi une pensée particulière pour mes groupes de rédac collective : mes Monarchs du jeudi, mes potes de l'asso du vendredi et le sacrosaint Espace Thèsez-vous. Mes expériences de rédaction collective ont radicalement transformé ma façon d'aborder l'écriture académique et, sans elles, je ne serais certainement pas en train d'écrire ces remerciements aujourd'hui.

Je tiens également à remercier Leila, ma directrice, pour la confiance et la liberté que tu m'as accordées tout au long de ce travail. Ta curiosité et tes retours détaillés m'ont permis d'évoluer tant au niveau personnel qu'académique. Le mémoire a été un processus qui m'a confrontée sur plusieurs aspects, mais c'en est également un qui m'a grandement aidée à développer ma confiance en ce que je crée.

Je veux également exprimer toute ma gratitude à mes parents. Maman, Robert, vous avez toujours cru en ma capacité à mener ce projet à terme et m'avez reçue tellement de fois avec un petit repas chaud et plein de réconfort. Merci d'avoir été là à chaque étape, de m'avoir écoutée avec attention. Maman, tu m'as appris ce que c'est d'être une femme assumée, en accord avec ses valeurs. Tu m'as tricotée féministe, et je ne pourrais pas être plus fière de mettre mes convictions en mots, ici.

DÉDICACE

« Penser les luttes à partir de ce qu'elles sont pour les personnes et de ce qu'elles leur font est un travail auquel on confère peu de valeur. Pourtant, si nos luttes ne nous libèrent pas, ne nous donnent pas le pouvoir individuel et collectif qui nous est retiré chaque jour dans ce système, comment peuvent-elles prétendre à le changer ? »
– carla bergman et Nick Montgomery (2021, p.21)

À toutes celles et ceuzes qui ne se contentent pas de luttes sans âme.

AVANT-PROPOS

Cette publication est le fruit de près de trois ans de travail ; c'est l'aboutissement d'un parcours traversé de fiertés, de frustrations, d'impasses qui semblent insurmontables, d'éclairs de génie, de réécritures résignées, d'échanges nourrissants, de persévérance — sans doute comme la majorité des mémoires qui finissent par voir le jour.

J'entretiens un rapport très intime à mon mémoire, car il est venu à ma rencontre à une période charnière de ma vie, alors que je ressentais un profond besoin d'implication sociale ; je voulais *changer les choses*¹. Au terme de son écriture, je réalise qu'il est ardu de le lire sans comprendre mon parcours militant à l'UQAM. Alors, d'entrée de jeu, je tiens à expliciter le rapport que j'entretiens avec mon objet d'étude. C'est là que j'ancre mon positionnement, bien que je considère important de spécifier certains éléments de mon identité, en raison de leur rapport aux systèmes de domination : je suis une femme cisgenre, blanche, québécoise, de classe moyenne. Je m'inspire ici des théories du point de vue situé, qui mettent de l'avant l'impossible neutralité des sujets qui produisent le savoir et, par conséquent, critiquent la prétention à une validité universelle des connaissances en sciences sociales (Harding, 2004).

Mon intérêt pour les pratiques de *care* et d'inclusion — ainsi que les rapports de pouvoir qui les justifient bien souvent — vient de constats et d'expériences issues de ma propre trajectoire comme militante. En mars 2022, j'ai investi activement des instances militantes, pour la première fois de ma vie, en rejoignant le Conseil exécutif d'une association facultaire politiquement engagée à gauche à l'Université du Québec à Montréal. Si j'avais signé une poignée de lettres ouvertes et de pétitions en ligne et participé à quelques marches environnementales, mon expérience du militantisme et de tout ce qui l'entoure demeurait plutôt nulle.

Lorsque j'ai écrit à cette association, je m'attendais à un milieu qui accueillerait à bras ouvert les étudiant·es qui partageaient des valeurs progressistes et un désir de changement au niveau universitaire et sociétal. Or, si ma demande d'accès à un siège du Conseil exécutif a été accueillie avec enthousiasme et ouverture, ce sont *la suspicion et la méfiance* que j'ai ressenties une fois mon élection formelle complétée. J'ai d'abord pensé que ma peur de prendre ma place venait simplement d'un manque d'assurance personnel, car les discours de bienveillance et de *care* régnait dans l'espace militant associatif. Au fil du

¹ L'italique est utilisé dans ce travail pour marquer l'emphase, ainsi que pour les titres d'œuvres et les mots en anglais.

temps, j'ai toutefois réalisé que derrière cette intention de *care* se cachait une culture de productivité rigide et d'exclusivité dans un milieu fortement homogène et codifié. J'ai vite réalisé que mon inclusion au sein de l'exécutif serait déterminée, entre autres choses, par mon aptitude à assimiler les théories (ex. anarchistes, syndicalistes, féministes) et pratiques (ex. démocratie directe et participative), certes, mais surtout les normes et standards du militantisme associatif uqamien — ce que j'appelle culture militante ci-après. Par exemple, j'ai rapidement intégré un sentiment d'urgence, nourri par cette culture et par l'impression qu'il fallait agir vite face à l'ampleur des enjeux sociaux et environnementaux. Cette norme productiviste a alors rendu difficiles les démarches d'inclusion de personnes non blanches, n'appartenant pas à la classe moyenne ou ne correspondant pas aux normes de santé physique et mentale au sein de l'association — alors même que ces personnes sont au centre de nos revendications. J'ai aussi ressenti une tendance au productivisme dans laquelle on prend rarement le temps d'apprécier le travail de chacun·e, un usage systématique de langage anti-oppressif toutefois couplé d'une attitude défensive face au questionnement des structures oppressives à l'interne, une compétitivité militante constante et un désintérêt pour la bienveillance.

Je comprends maintenant que la méfiance et la fermeture de groupe au sein du milieu militant s'expliquent en partie par la volonté d'assurer la sécurité des militant·es et que ces caractéristiques se retrouvent dans plusieurs milieux s'inspirant des principes anarchistes (Quirion, 2008). Or, je réalise également que plusieurs de ces normes oppressives (ex. urgence fataliste, productivisme, bon versus mauvais langage, fermeture exclusive, compétitivité militante, rejet de la bienveillance) sont le fruit de rapports de pouvoir endémiques à nos sociétés : la position sociale (notamment en termes de genre, de race, de santé physique et mentale et de classe), l'expérience (militante ou de vie), les connaissances (théoriques et/ou pratiques) et la position d'autorité dans un groupe militant créent inévitablement des hiérarchies, permettant à certain·es de choisir *qui est inclus·e dans le groupe et qui ne l'est pas* (Reed, 2023).

Bien que j'aie réussi mon inclusion au sein de l'association, mon expérience a été marquée par un inconfort aigu : je me sentais constamment sur mes gardes, cherchant à dire les bons mots et à faire les bonnes actions pour légitimer ma présence comme militante. Évidemment, cette expérience a affecté chaque étape de la construction de cette recherche — ce dont je n'ai pris conscience que récemment.

Mon besoin d'acceptation en tant que « militante » transparaît dès la problématique, notamment dans ma posture critique à l'égard du *(self)care* — qui prend tout juste son envol dans le mouvement étudiant.

J'avais intériorisé l'idée qu'une bonne militante se méfie des pratiques trop douces, trop molles ou trop féminines comme le *care*. Puis, toute ma colère, mon ressentiment et ma déception face à cette expérience traversent le chapitre cinq, que j'ai consacré aux dynamiques d'exclusion au sein du mouvement étudiant, et la façon dont celles-ci limitent son potentiel politique. Le chapitre six, quant à lui, marque une forme de réconciliation — avec un mouvement étudiant qui, malgré ses contradictions, cherche sincèrement à faire mieux, à se transformer, à prendre soin.

En écrivant, j'ai vécu une forme de distance salvatrice par rapport au milieu militant. Cette prise de recul m'a permis de guérir certaines blessures, de me départir d'une perspective émotive pour accueillir davantage de nuances et, peu à peu, sociologiser. Aujourd'hui, je peine encore à accepter les imperfections de ce travail. Une partie de moi aurait voulu tout comprendre plus tôt et présenter un travail bien lisse — avec une problématique bien arrimée, mais c'est impossible et je décide d'être transparente sur le choix d'accepter ces limites. J'ai envie que vous qui me lisez puissiez avoir accès à cette partie de moi en transformation, avec toute sa vulnérabilité.

À cet effet, j'en profite pour faire deux notes sur la forme que prend ce mémoire. Premièrement, j'ai choisi de favoriser la première personne du singulier (le « je ») pour l'écriture, bien que j'utilise également le « il » impersonnel, le « on » ou le « nous » selon le ton désiré et le contenu du texte. Cela me permet de passer d'un ton plus subjectif à un ton plus détaché pour les parties qui portent davantage sur l'analyse ou le cadre théorique, par exemple. Bien que l'écriture scientifique conventionnelle tende à effacer l'auteur·rice au nom d'une objectivité présumée (selon laquelle la présence de l'auteur·ice dans le texte compromettrait la neutralité des résultats), je m'inscris dans une tradition féministe qui reconnaît la subjectivité comme une composante incontournable de tout processus de recherche. Ce choix d'écriture vise à rendre visibles ma perspective située et les influences, théoriques et autres, qui ont façonné ce travail (Haraway, 1988 ; Harding, 2004).

Deuxièmement, j'ai fait le choix d'utiliser l'écriture inclusive. Convaincue de l'importance de reconnaître la pluralité des voix et des identités, j'ai opté pour une grammaire attentive à ces réalités, notamment par l'emploi du point médian (par exemple, un·e militant·e) et du pronom « ielle·s », afin de rendre visibles les identités de genre non binaires et minorisées. Ce choix s'inscrit dans la continuité de mes engagements et des principes qui sous-tendent cette recherche. Cela dit, les citations reprises sous forme de verbatim sont conservées telles qu'elles ont été énoncées, sans modification.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
AVANT-PROPOS	iv
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ	xii
ABSTRACT.....	xiii
INTRODUCTION	1
Présentation des chapitres du mémoire	4
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE : DE LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE DU CARE À L'ADOPTION DU <i>SELF-CARE</i> DANS LE MOUVEMENT ÉTUDIANT ?	6
1.1 De quelle garde du senti est-il question ?	7
1.2 La garde du senti : vers la récupération néolibérale du <i>care</i> collectif ?	8
1.3 Formulation de la question, de l'objectif et des hypothèses de recherche	11
CHAPITRE 2 CONTEXTE HISTORIQUE ET ORGANISATIONNEL DU MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS... 14	14
2.1 Mode d'organisation des associations étudiantes collégiales et universitaires québécoises	15
2.2 Références idéologiques et courants politiques dans le mouvement étudiant	17
2.3 Évolution des mobilisations et mise en place de pratiques féministes au sein des instances délibératives du mouvement étudiant québécois, de 1960 à aujourd'hui	18
2.3.1 L'Union générale des étudiants du Québec (1963 – 1969)	18
2.3.2 L'Association nationale des étudiants (et étudiantes) du Québec (1975 – 1994)	19
2.3.2.1 L'essor du féminisme étudiant : création de l'ODFA et ancrage des pratiques de <i>care</i> en instances (1970 – 1990)	20
2.3.2.2 Recul et résistances : <i>backlash</i> antiféministe et défense des acquis au sein de l'ANEEQ (1990 – 1994)	21
2.3.3 Le Mouvement pour le droit à l'éducation (1995 – 2000)	22
2.3.4 L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (2001 – 2019)	22
2.3.4.1 Grève générale de 2005 : dénonciation des dérives sexistes et remise en question de l'application des principes féministes à l'ASSÉ	23
2.3.4.2 Entre deux grèves : démissions en bloc du Comité femmes et abandons de mesures féministes en instances (2007 – 2011)	25
2.3.4.3 Derrière le mythique Printemps érable : la grève de 2012 et les limites de l'engagement féministe et antiraciste de l'ASSÉ	26

2.3.5 Les comités unitaires sur le travail étudiant et le mouvement de grève pour la rémunération des stages (2018 – 2019)	27
2.3.6 La Coalition de résistance pour l’unité étudiante syndicale (2023 — ce jour)	28
2.4 Conclusion du chapitre	29
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....	
3.1 Combiner l’observation, l’entretien et le <i>focus group</i> : multiplier les angles d’éclairage	31
3.1.1 L’observation : poser les bases du terrain	32
3.1.2 Le <i>focus group</i> : saisir les pistes émergentes	33
3.1.3 L’entretien semi-dirigé : révéler les nuances et enrichir l’analyse initiale	35
3.2 Stratégie d’échantillonnage et composition de l’échantillon.....	36
3.3 Portrait sociodémographique des participant·es	37
<i>Jordan, focus group no. 1</i>	37
<i>Jules, focus group no. 1</i>	38
<i>Yasmin, focus group no. 1</i>	38
<i>Ali, focus group no. 2</i>	38
<i>Clémence, focus group no. 2</i>	38
<i>Caroline, focus group no. 3</i>	39
<i>Isabelle, focus group no. 3</i>	39
<i>Stéphanie, focus group no. 3</i>	39
<i>Élo, entrevue no. 1</i>	39
<i>Charlotte, entrevue no. 2</i>	40
<i>Anne, entrevue no. 3</i>	40
<i>Clara, entrevue no. 4</i>	40
<i>Léna, entrevue no. 5</i>	41
<i>Molly, entrevue no. 6</i>	41
<i>Théo, entrevue no. 7</i>	41
3.4 Stratégie de codage et analyse des données	41
3.5 Considérations éthiques et implications méthodologiques de ma position comme militante-chercheure	42
3.6 Conclusion du chapitre	44
CHAPITRE 4 CADRE THÉORIQUE	
4.1 Contextualiser théoriquement le <i>care</i>	46
4.2 Conditions originelles des êtres humains : la vulnérabilité et la dépendance	47
4.3 Le <i>care</i> comme travail militant	48
4.3.1 L’impact des discriminations sociales sur les besoins de <i>care</i> des populations marginalisées ..	49
4.4 Prendre soin pour favoriser un espace bienveillant.....	50
4.4.1 Le <i>care</i> comme pratique favorisant le bien-être collectif	52
4.4.2 Le <i>care</i> comme pratique favorisant l’inclusion	54
4.5 Les risques de dépolitisation inhérents à toute pratique de <i>care</i>	55

4.6 Conclusion du chapitre	56
CHAPITRE 5 LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UQAM : UN ENTRE-SOI CODIFIÉ	
5.1 Mettre en exergue les dynamiques d'exclusion du mouvement à partir de mon positionnement situé comme militante-chercheure	59
5.2 Définir la culture militante associative de l'UQAM	60
5.3 Mécanismes d'exclusion liés à cette culture militante uqamienne	65
5.3.1 Le manque d'intégration des personnes qui n'ont pas cette culture préalable	67
5.3.2 Les dynamiques de couloir	68
5.3.3 L'injonction au sacrifice	69
5.4 Le cas particulier de la garde du senti	71
5.5 Conclusion du chapitre	74
CHAPITRE 6 LA GARDE DU SENTI : UNE PRATIQUE FÉMINISTE TRANSFORMATRICE QUI COHABITE AVEC CERTAINES PERSPECTIVES DE DÉPOLITISATION	
6.1 La garde du senti comme pratique féministe éminemment politique	76
6.1.1 Une pratique connectée à ses origines féministes radicales	76
6.1.1.1 Souvenirs de la grève de 2005 : résister à l'antiféminisme et rapprocher le personnel du politique	78
6.1.1.2 Souvenirs de la grève de 2012 : dénoncer la division sexuelle du travail militant et les violences sexuelles	81
6.1.1.3 Souvenirs de la grève de 2018 et 2019 : investir la critique du travail de <i>care</i> gratuit	83
6.1.2 La garde du senti : une pratique qui crée des espaces bienveillants	86
6.1.2.1 Dénonciation des rapports de pouvoir : le <i>call on</i> bienveillant face aux oppressions systémiques	89
6.1.2.2 Éducation populaire : inclure par la pédagogie féministe	91
6.1.2.3 Le politique dans le logistique : organisation matérielle, ambiance et bien-être	92
6.1.3 Conclusion de la section : Préfigurer le monde qu'on souhaite à travers la bienveillance	94
6.2 Entre reconnaissance et dépolitisation : tensions exposées par la garde du senti	95
6.2.1 Politiques de représentation : une dérive néolibérale des théories intersectionnelles ?	96
6.2.2 Limites d'une conception marchande du « travail » de garde du senti	103
6.3 Conclusion du chapitre	107
CONCLUSION	108
ANNEXE A LIGNE DU TEMPS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PROVINCIALES ET DE LEURS GRÈVES GÉNÉRALES	
	110
ANNEXE B NOTES D'OBSERVATION GÉNÉRALES	111
ANNEXE C GRILLE D'OBSERVATION DU CONGRÈS DE LA CRUES, 2023	112
ANNEXE D GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE	113
ANNEXE E GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL	114

ANNEXE F CERTIFICATION ÉTHIQUE EN RECHERCHE – DEMANDE INITIALE ET RENOUVELLEMENT	115
ANNEXE G FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ENTREVUE INDIVIDUELLE.....	117
ANNEXE H FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – <i>FOCUS GROUP</i>	120
BIBLIOGRAPHIE	123

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AG	Assemblée générale
ANEQ	Association nationale des étudiants du Québec
ANEEQ	Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec
ASSÉ	Association pour une solidarité syndicale étudiante
CUTE	Comités unitaires sur le travail étudiant
CRUES	Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale
MDE	Mouvement pour le droit à l'éducation
UGEQ	Union générale des étudiants du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les pratiques de *care* au sein du mouvement étudiant québécois, en s'intéressant plus particulièrement au milieu associatif étudiant de l'UQAM, à travers l'étude d'une pratique spécifique : la « garde du senti ». Cette dernière est utilisée dans les instances délibératives² du mouvement (par exemple, en assemblées générales et congrès étudiants) pour amenuiser l'impact des rapports de pouvoir entre participant·es et favoriser la participation confortable de toutes à la démocratie étudiante. Je cherche à comprendre comment la garde du senti est politisée par différent·es militant·es dans les espaces du mouvement étudiant, et comment ces formes de politisation coexistent avec des usages encourageant la dépolitisation de cette pratique. À travers un dialogue entre littérature grise, observation en congrès étudiant, témoignages des participant·es interviewé·es et un cadre théorique qui repose sur les théories féministes du *care*, une analyse nuancée de la garde du senti dégage différentes conséquences. Les résultats révèlent d'abord des tensions entre les idéaux d'inclusion revendiqués et les dynamiques d'exclusion qui persistent dans les pratiques militantes étudiantes à l'UQAM. Malgré certains risques de dépolitisation relevés — notamment à travers la marchandisation du travail militant et la neutralisation des théories intersectionnelles, une multitude de formes que prend la garde du senti demeure porteuse d'un projet politique féministe, notamment dans leur capacité à rendre visibles les rapports de pouvoir et à inclure des voix marginalisées. Ancrés dans des héritages féministes radicaux, de multiples usages valorisent l'inclusion des voix marginalisées et contribuent à la création d'espaces délibératifs bienveillants et sensibles aux rapports de pouvoir. En réaffirmant l'importance d'une lecture féministe du *care*, ce mémoire met en valeur des pratiques comme la garde du senti en tant qu'outils politiques indispensables pour rendre les espaces militants plus cohérents avec leurs idéaux d'inclusion et de justice sociale.

Mots clés : *care*, théorie féministe, garde du senti, mouvement étudiant québécois, luttes, (dé)politisation, inclusion, exclusion, UQAM.

² J'emploie ici l'expression *instances délibératives* pour désigner les assemblées générales et les congrès d'associations étudiantes collégiales, universitaires ou provinciales, afin de distinguer la garde du senti pratiquée dans ces contextes formels de celle exercée dans des cadres plus informels ou festifs (tel que spécifié à la section 1.1). Le terme instance est couramment utilisé dans le milieu associatif étudiant pour qualifier ces espaces décisionnels.

ABSTRACT

This dissertation explores care practices within the Quebec student movement, focusing on student associations at UQAM, through an in-depth study of a specific facilitation practice known as *garde du senti*. Employed in deliberative spaces such as general assemblies and student congresses, *garde du senti* aims to mitigate power dynamics among participants and foster inclusive participation in student democracy. The research investigates how this facilitation practice is politicized by various activists within the movement and how these forms of politicization coexist with depoliticized approaches to the practice. Drawing on gray literature, participant observation at student congresses, interviews with activists, and a theoretical framework grounded in feminist theories of care, the study offers a nuanced analysis of *garde du senti* and its broader implications. The findings reveal tensions between the ideals of inclusion and the persistent dynamics of exclusion within student activism at UQAM. While some risks of depoliticization are identified—particularly through the commodification of activist labor and the dilution of intersectional theories—the practice of *garde du senti* continues to support a feminist political project. Its potential lies in making power relations visible and amplifying marginalized voices. Rooted in radical feminist traditions, diverse forms of activist care underscore the value of inclusion and contribute to the creation of deliberative spaces that are both supportive and attuned to structural inequalities. By reaffirming the importance of a feminist lens on care, this dissertation positions practices like *garde du senti* as essential political tools for aligning activist spaces with their ideals of inclusion and social justice.

Keywords : care, feminist theory, meeting facilitation, *garde du senti*, student activism, (de)politicization, inclusion, exclusion, UQAM, Quebec student movement.

INTRODUCTION

La notion de *care* gagne en popularité depuis les 40 dernières années dans des champs aussi variés que l'économie, les études féministes, la psychologie, la sociologie ou la science politique. La popularisation de cette notion s'est amorcée à l'aube des années 1970, lorsque les militantes du mouvement international du salaire au travail ménager ont commencé à revendiquer un salaire en échange du travail domestique fourni dans le cadre familial (Hamrouni, 2015). Ce mouvement marque une innovation significative en ce qu'il rend visible le travail reproductif des femmes (souvent invisible et non rémunéré) comme une composante essentielle de la production sociale et économique, en plus d'ouvrir la voie aux théories du *care*. Dans cette lignée, la politologue Joan Tronto propose, dans *Un monde vulnérable* (1993), une théorie politique du *care* qui élargit la réflexion au-delà de la sphère privée. Elle conçoit le *care* non seulement comme une activité quotidienne, mais aussi comme un fondement éthique et politique essentiel à l'organisation sociale. En insistant sur l'interdépendance et la vulnérabilité humaine, Tronto recentre l'attention sur les pratiques concrètes de soin, les inégalités qu'elles révèlent et les responsabilités collectives qu'elles impliquent (Hamrouni, 2015). Ces contributions marquent un tournant conceptuel dans les sciences humaines et sociales — souvent qualifié de *care turn* — qui recentre l'attention sur l'importance du soin, des interdépendances et de la vulnérabilité dans l'organisation des sociétés et dans la pensée politique, éthique et sociale (Reed, 2023).

Ce tournant est également visible au sein de plusieurs mouvements sociaux, dont le mouvement étudiant québécois, qui consacre de plus en plus d'énergie au soin mutuel. On observe un véritable intérêt pour l'expression des émotions, la reconnaissance des sensibilités et l'intégration de pratiques concrètes de *care* au sein des espaces militants. Ces pratiques prennent des formes variées : des points dédiés pour un « comment ça va ? » en début de rencontres, des moments pour aborder les dynamiques relationnelles au sein d'un comité, des espaces en non-mixité choisis pour ventiler sur les oppressions vécues, ou encore des espaces de repos pour se régénérer à l'abri des stimulations et du rythme parfois intense des instances délibératives.

Dès lors, le soin de soi et des autres est davantage valorisé comme pratique militante à part entière. C'est dans ce contexte que le présent mémoire propose une analyse qualitative des dynamiques de *care* dans le mouvement étudiant, en utilisant la garde du senti — majoritairement en instances délibératives étudiantes à l'UQAM — comme étude de cas. La garde du senti est ici réfléchie comme une pratique politique de *care*, qui implique des attitudes, mais aussi des gestes concrets (porter attention à l'ambiance,

prendre en compte les besoins corporels, intervenir pour désamorcer les tensions, etc). Le *care* incarné par la garde du senti fait donc référence à l'ensemble des actions et des attitudes qui visent à prendre soin des personnes et des relations militantes, permettant ainsi le maintien du mouvement social. Il s'agit d'un mode d'engagement qui reconnaît les interdépendances humaines et la vulnérabilité comme conditions partagées, et la nécessité de créer des conditions qui soutiennent l'engagement militant. Ce concept est issu des théories féministes du *care*, qui mettent en lumière des formes de travail historiquement associées aux femmes — et donc souvent invisibilisées, bien qu'essentielles à la vie collective.

Cette étude se centre principalement sur le milieu associatif étudiant à l'UQAM. Bien que cette pratique existe dans diverses institutions universitaires et groupes militants étudiants hors UQAM (la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale [CRUES³], par exemple, de laquelle j'ai observé un congrès en 2023), mon analyse s'appuie principalement sur des données recueillies à l'UQAM, où j'ai mené des entretiens individuels et de groupe entre les mois de janvier et d'avril 2024. Parmi les quinze participant·es à la recherche, treize ont été directement mobilisé·es dans l'analyse (voir chapitres cinq et six). Ce choix s'explique par le caractère évocateur de leurs propos, et non par un manque de pertinence des témoignages restants, dont la réflexion contribue en filigrane à l'analyse.

Mes données présentent une surreprésentation de personnes familières avec l'association au sein de laquelle je me suis impliquée activement à partir de mars 2022. Mon positionnement militant traverse l'analyse, qui reflète donc plus précisément les réalités propres à ce milieu. L'UQAM constitue également un lieu stratégique au sein du mouvement étudiant en raison de son historique revendicateur. En tant que composante du réseau de l'Université du Québec — fondé selon un modèle de gouvernance plus participatif (voir le chapitre deux) — elle s'inscrit, depuis sa création, dans un contexte urbain montréalais marqué par un idéal de transformation sociale (Thibault, 2022). Donc, si cette étude ne prétend pas à la généralisation, elle s'appuie sur un terrain central dans l'histoire du mouvement étudiant québécois, et à ce titre, permet de mettre en lumière des tensions plus larges en son sein.

³ La CRUES a été fondée le 19 février 2023. Elle s'inscrit dans la frange combative du syndicalisme étudiant et « revendique l'éducation gratuite et accessible, un salaire pour tous les stages, l'amélioration de la condition étudiante, [...] la gestion démocratique des institutions d'enseignement ainsi que la réalisation de changements sociaux profonds » (Morin-Racine, 2023). Cette association provinciale revendique des principes et pratiques antiracistes, intersectionnels et décoloniaux comme fondation de l'organisation (Morin-Racine, 2023). Pour plus d'informations, consultez son site web officiel : <https://crues.org/>

C'est à partir de cet ancrage que ce mémoire interroge l'application actuelle de la garde du senti. Celui-ci cherche à savoir dans quelle mesure la mise en œuvre de la pratique de garde du senti participe d'un processus de dépolitisation, et dans quelle mesure ce processus coexiste toujours avec une application féministe transformatrice des rapports de pouvoirs. Pour ce faire, j'analyse les conditions d'émergence de cette pratique dans un mouvement à la fois inclusif dans ses principes et parfois exclusif dans l'action. Cette tension, bien documentée dans la littérature, constitue un point de friction récurrent dans l'histoire du mouvement étudiant québécois (Berthiaume *et al.*, 2021 ; Robert, 2017 ; Surprenant et Bigaouette, 2013 ; Theurillat-Cloutier, 2017). Plusieurs mobilisations féministes, comme celles portées par l'Organisation des femmes dans l'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec dans les années 1980 (voir section 2.3.2), par les Comités femmes⁴ de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante dans les années 2000 (voir section 2.3.4), ou encore par les Comités unitaires sur le travail étudiant en 2018 et 2019 (voir section 2.3.5), ont cherché à y répondre, en réclamant une plus grande place pour le *care*, dans le but de réduire l'écart entre les valeurs affichées et les dynamiques vécues au sein des espaces militants.

Si cette tension entre inclusion de principe et exclusion de pratique a été l'objet de plusieurs études, très peu de recherches académiques se sont penchées sur la garde du senti (Dagenais Guertin, 2010 ; Leclerc, 2019). Alors, si je m'appuie fermement sur la littérature grise, je m'inspire tout autant d'archives, de textes militants et de constats effectués au sein des espaces du militantisme étudiant. À ma connaissance, dresser un portrait exhaustif de la pratique de garde du senti reste à faire. Cette recherche vise justement à combler ce manque en la traitant comme pratique féministe de *care*, orientée vers la transformation des espaces délibératifs du mouvement étudiant. En incarnant concrètement les principes féministes et anti-oppressifs que le mouvement revendique — mais peine parfois à traduire dans ses pratiques — elle donne corps à ses engagements. C'est dans cette capacité à rapprocher les actes des idéaux que réside la pertinence sociale de cette recherche.

⁴ Dans sa structure, l'ASSÉ avait plusieurs comités (ex. exécutif, mobilisation, journal, formation), dont le Comité femmes. Son mandat principal consistait à documenter, visibiliser et combattre les violences et oppressions sexistes au sein du mouvement étudiant, tout en développant des pratiques et des outils féministes visant à transformer les dynamiques internes de l'organisation (ASSÉ, 2015).

Présentation des chapitres du mémoire

Le chapitre un présente le cas à l'étude et la problématique de recherche, à partir d'un regard initialement critique sur la garde du senti et sur certaines formes de *care* perçues comme dépolitisantes. Il met en lumière une tension observée en amont de la recherche : la garde du senti oscillerait entre un glissement vers le *self-care* individualisé – lu comme vecteur de dépolitisation, et une réaffirmation de ses visées féministes transformatrices et inclusives.

Le chapitre deux propose un tour d'horizon du contexte historique et organisationnel du mouvement étudiant québécois, en mettant l'accent sur les rapports de genre. Il retrace les trajectoires féministes des principales associations étudiantes à l'échelle provinciale — notamment la CRUES et ses prédecesseures. Il met en lumière les écarts persistants entre les principes féministes revendiqués et les pratiques concrètes, tout en soulignant les efforts continus des militantes pour transformer les structures et inscrire le *care* comme enjeu politique dans les instances délibératives. Le troisième chapitre est dédié à la méthodologie utilisée dans cette recherche. Il repositionne la garde du senti comme étude de cas permettant d'observer les transformations du *care* militant à l'UQAM et ailleurs. Il détaille ensuite la démarche qualitative adoptée, combinant entretiens, *focus groups* et observation, et montre comment ces outils ont permis de documenter les tensions entre le caractère politique et la dépolitisation associée au *care*, tout en tenant compte de ma posture de chercheure impliquée dans le mouvement étudiant. Le quatrième chapitre, pour sa part, conceptualise la garde du senti comme pratique de *care* politique — c'est-à-dire, transformatrice des rapports de pouvoir — en la situant dans une éthique féministe du *care* centrée sur la vulnérabilité, le bien-être collectif et l'inclusion radicale, tout en soulignant certains risques de dépolitisation associés à ces pratiques.

Les deux derniers chapitres du mémoire (cinq et six) sont consacrés à l'analyse des données ayant émergé des entretiens individuels et de groupe, en s'appuyant sur mon expérience comme militante et l'observation d'une instance délibérative. Le chapitre cinq documente les dynamiques d'exclusion au sein des pratiques militantes étudiantes à l'UQAM en mettant en lumière la tension entre les idéaux d'inclusion portés par le mouvement étudiant et leur traduction dans les réalités des militant·es. À travers mon expérience militante et celle des participant·es à cette recherche, j'analyse les mécanismes subtils qui sous-tendent ces exclusions, malgré un engagement affiché pour la justice sociale. L'intégration des personnes extérieures aux codes militants, le déplacement des décisions des espaces démocratiques vers les espaces informels et l'injonction au sacrifice sont au centre de cette dynamique exclusive. Enfin, le

chapitre six montre que la garde du senti, telle que pratiquée dans les instances militantes étudiantes de l’UQAM, s’inscrit toujours dans une dynamique féministe visant la transformation des rapports de pouvoir. En retraçant ses ancrages dans les luttes féministes radicales et en analysant ses fonctions en instances délibératives, il apparaît que cette pratique contribue à la création d’espaces bienveillants et politiquement engagés. Toutefois, le chapitre met aussi en lumière des tensions : la garde du senti peut être récupérée par des logiques dépolitisantes, notamment via la marchandisation du travail militant ou la neutralisation des théories intersectionnelles.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE : DE LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE DU *CARE* À L'ADOPTION DU *SELF-CARE* DANS LE MOUVEMENT ÉTUDIANT ?

Ce chapitre vise à situer la garde du senti telle qu'elle est traitée dans cette recherche et à proposer une problématisation à partir de cette étude de cas. Plus précisément, il s'agit de retracer l'émergence et les fonctions de cette pratique de *care* au sein des assemblées délibératives étudiantes, tel qu'elle a été élaborée par des militantes féministes de l'ASSÉ⁵ qui ont identifié la garde du senti comme outil pour contrer la persistance du sexism au sein de l'organisation. Une fois la garde du senti présentée, la réflexion s'oriente vers une tension centrale : comment déployer des pratiques de *care* — individuelles et collectives — dans les espaces militants étudiants sans en affaiblir la portée politique ? Comme pratique de *care*, la garde du senti est un cas particulièrement fécond pour interroger les rapports entre bien-être, inclusion et politique.

Cette réflexion collective trouve également écho dans mon propre parcours militant, où s'est progressivement dessinée une tension similaire entre engagement politique revendicateur et éthique du *care*. Cette tension a parfois nourri un regard critique à l'égard de pratiques de *care* perçues comme relevant d'une logique d'individualisation ou de dépolitisation. C'est ce regard, initialement porté sur la garde du senti, qui a façonné la problématique guidant cette recherche.

C'est à partir de cette tension, issue tant de l'enquête que de mon parcours, que se déploie la structure du chapitre en trois temps. La première section (1.1) dresse un portrait sommaire de la garde du senti dans les instances délibératives du mouvement étudiant, afin de la situer comme pratique féministe de transformation des rapports de pouvoir. La deuxième section (1.2) explore les effets conjoints de la pandémie de COVID-19 et du néolibéralisme sur l'orientation de cette pratique vers le *self-care* dépolitisé. Enfin, la section 1.3 présente la question de recherche ainsi que les hypothèses qui orientent cette étude.

⁵ Prédecesseure de la CRUES, l'ASSÉ se présente comme « un syndicat étudiant national [ayant regroupé] plus de 70 000 membres dans plusieurs associations tant collégiales qu'universitaires à travers le Québec. » Ayant existé de 2001 à 2019, l'association large a toujours mis « une vision combative du syndicalisme étudiant » au cœur de sa « défense des intérêts des étudiants et étudiantes du Québec, notamment, en combattant pour une plus grande accessibilité à l'éducation postsecondaire ». Tout comme ses prédecesseurs, l'ASSÉ était gouvernée par des congrès réunissant les délégué·es des associations locales collégiales et universitaires et un conseil exécutif (ASSÉ, s. d.-b.).

1.1 De quelle garde du senti est-il question ?

Dans ce mémoire, j’analyse une pratique précise — la garde du senti — comme révélatrice des tensions et transformations internes aux pratiques de *care* militantes étudiantes à l’UQAM. Au sein des espaces militants étudiants québécois, la garde du senti est utilisée pour deux types différents de rencontres : les événements festifs informels (par exemple, les soirées au bar) et les rassemblements formels (par exemple, les assemblées générales et congrès étudiants). La personne gardienne du senti embauchée lors d’une soirée festive peut être contactée autant en personne que par message texte, travaille souvent en binôme et est appelée à réagir en cas de dévoilement de violence à caractère sexuel et dans un contexte de consommation.

J’ai choisi d’étudier la garde du senti lors d’instances délibératives, à savoir, en assemblée générale (AG) et en congrès. Je souhaite en tracer un portrait sommaire en amorçant cette recherche, à partir des pratiques observées et rapportées sur le terrain, ainsi que de la littérature militante (ASSÉ, 2013 ; Gariépy *et al.*, 2005) et grise (Dagenais Guertin, 2010 ; Leclerc, 2019) consultée. Cette contextualisation permet de situer la personne lectrice et de mieux saisir en quoi la garde du senti constitue une pratique politique de *care*. À titre d’exemple, voici les tâches et postures généralement assumées par une personne gardienne du senti en AG :

- Être attentif·ive au déroulement et aux interactions de l’assemblée et, particulièrement, aux émotions exprimées explicitement et implicitement par les participant·es ;
- Rapporter les malaises, tensions et sentiments généraux de la salle dans le but d’assurer le bien-être émotionnel de l’assemblée et d’encourager de sains débats ;
- Être à l’affût des rapports de pouvoir et, particulièrement, à la hiérarchisation des militant·es et de leurs propos en fonction du genre — concrètement, en faisant respecter la féminisation à l’oral et l’alternance de genre dans les prises de paroles⁶ ;
- Intervenir lorsque ces dynamiques de pouvoir prennent place durant l’assemblée.

En bref, le·a gardien·ne du senti (souvent une femme) agit à titre d’intervenant·e ; ielle est responsable d’agir en cas de comportements jugés problématiques ou discriminatoires (qu’il s’agisse d’allusions sexistes, racistes, classistes, capacitistes, de monopolisation de la parole ou de procès d’intention), de gérer les conflits, de faire preuve d’écoute active et d’assurer le bien-être émotionnel, psychologique et

⁶ Tel qu’expliqué à la section 2.3.6, la féminisation et l’alternance ne sont plus systématiquement utilisées ces dernières années, ayant été remplacées par des pratiques davantage ouvertes aux réalités des minorités de genre. Il arrive ainsi que des gardien·nes du senti invitent plutôt à adopter un langage inclusif, et à réfléchir à sa position sociale pour s’autogérer collectivement dans l’alternance au micro.

physique des participant·es. En bref, ce rôle mêle des attendus émotionnels et politiques ; elle doit protéger les sensibilités, tout en confrontant les rapports de pouvoir (ce qui peut être contradictoire)⁷.

La pratique de garde du senti a été intégrée de façon routinière à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) dès l'hiver 2005. La création de ce poste officiel au sein du présidium des congrès fait suite à un riche travail de recherche, de réflexion et de résistance des féministes de l'ASSÉ, qui constataient la persistance du sexisme lors de congrès de l'association, malgré le solide arsenal féministe déjà en place. Par exemple, dans leur *Mémoire sur la place des femmes dans l'ASSÉ* de 2005, des membres du Comité femmes de l'ASSÉ dénoncent notamment ces dynamiques visibilisées par les congrès : le féminisme de façade, la monopolisation de la parole par les hommes, la non-consultation des femmes déléguées, l'absence de discussions lors de propositions concernant les femmes, l'exclusivité masculine du porte-parolat et le paternalisme militant (Gariépy *et al.*, 2005).

1.2 La garde du senti : vers la récupération néolibérale du *care* collectif ?

Ce bref aperçu historique permet de comprendre que la garde du senti a été construite comme outil de *care* collectif, dont la fonction principale est de faire place aux femmes au sein du mouvement étudiant, pour qu'elles puissent y participer pleinement et que leur contribution soit reconnue (Dagenais Guertin, 2010). La garde du senti s'inscrit ainsi dès ses origines dans une *démarche politique de contestation des rapports de pouvoir*. Cette contestation est traversée de tensions, ciblant certaines formes de domination tout en occultant d'autres. En effet, historiquement, le féminisme porté par le mouvement étudiant s'est structuré autour de l'oppression des femmes cisgenres par les hommes cisgenres, en considérant cette domination comme centrale et fondatrice, reléguant d'autres rapports sociaux à un statut secondaire. Avec le temps, la garde du senti s'est néanmoins ouverte à des critiques internes, intégrant une perspective plus intersectionnelle, et cherchant à combattre les obstacles structurels et systémiques liés à l'identité de genre plus largement, en plus de la race, de la classe sociale, de l'orientation sexuelle et de la santé physique et mentale. Dès lors, avec cette pratique de *care*, le mouvement étudiant réaffirme son engagement à démanteler l'ensemble des rapports sociaux inégalitaires à l'intérieur du mouvement.

⁷ Cette tension entre le registre du soin individuel et celui de la lutte collective traverse l'ensemble du travail militant de *care* et constitue un objet d'analyse en soi. Ce mémoire ne l'exploré pas directement, mais il serait pertinent d'interroger la manière dont la pratique de garde du senti compose avec cette double injonction et de voir dans quelle mesure cela peut susciter des tensions ou des critiques au sein des espaces militants.

Mon expérience militante à l'UQAM, au sein de cercles critiques envers l'importance croissante accordée au *care*, combinée à mes observations de terrain, m'ont amenée à m'interroger sur une possible dépolitisation de la garde du senti — particulièrement dans un contexte où la transmission des savoirs féministes radicaux est fragilisée par l'interruption causée par la pandémie de COVID-19⁸. Habituellement, la passation des savoirs entre générations militantes s'opère dans l'action, à travers des espaces collectifs et ouverts tels que les assemblées générales en présentiel ou les camps de formation. Or, la pandémie a joué un rôle en déplaçant ces vecteurs de socialisation politique vers des cercles plus informels et affinitaires, souvent structurés autour de relations personnelles ou d'un capital militant déjà acquis. Ce glissement a complexifié l'accès aux savoirs et aux codes implicites du militantisme, contribuant à rendre certains espaces plus exclusifs — une dynamique qui est explorée plus en profondeur au chapitre cinq. La généralisation des AG à distance, l'interruption de nombreux services associatifs (tournées de classes, défense des droits, distribution de matériel de santé sexuelle et menstruelle, impression politique, etc.), les difficultés à recruter hors des réseaux proches, ainsi que l'absence de moyens de pression comme la grève virtuelle, ont toutes freiné la participation étudiante à la vie démocratique (Arnaud-Sicari, 2021 ; Gagné-Nepton, 2021).

Dans un contexte de reprise post-pandémique — qui coïncide avec le début de mon engagement militant en 2022 et 2023 —, il me semblait inévitable que ces bouleversements aient également influé sur les pratiques de *care* du mouvement étudiant. À ce moment, j'avais le sentiment que ces transformations entraînaient un glissement dans la manière dont la garde du senti était définie et mobilisée au sein des espaces militants. Si le rôle a continué à être déployé en AG virtuelle et autres rencontres, je constatais qu'il prenait parfois la forme du soutien personnalisé (ex. discussions anonymes un·e à un·e par clavardage ou message texte versant parfois dans la relation d'aide, « points sentis » priorisant le bien-être émotionnel et/ou psychologique de certain·es au détriment de l'adoption de positions anti-oppressives). Cette évolution fait écho à une forme de dépolitisation du *care* identifiée par la militante et théoricienne

⁸ À titre de rappel, entre mars 2020 et 2022, les gouvernements de partout dans le monde ont mis en place des périodes de confinement, des programmes de vaccination et de vastes campagnes d'information pour contenir la propagation du virus. Au Québec, les établissements scolaires ont rapidement été fermés et les cours aux niveaux collégial et universitaire ont été délivrés en ligne pendant plus d'un an. En outre, les rassemblements majeurs ont été interdits quelques jours plus tard, empêchant ainsi toute manifestation d'envergure (Cabinet du premier ministre, 2020).

des études de genre Allison S. Reed⁹, qu'elle nomme « biorédemption ». Cette forme de dépolitisation du *care* sous-entend que de se transformer soi est suffisant pour changer le monde. Dans cette conception, la poursuite du bien-être individuel devient le principal (et parfois seul) objectif d'un mouvement social, et les membres du mouvement détournent l'attention des actions collectives nécessaires pour faire advenir des changements sociaux significatifs. C'est en observant ce glissement que je me suis demandé : la garde du senti est-elle en train de se dépolitiser, en invisibilisant la responsabilité collective face aux oppressions systémiques — telles que le sexism, le racisme, le classisme ou le capitalisme —, au profit d'une responsabilisation individuelle des malaises vécus ?

Puis, je rattachais ce glissement à l'ouverture d'un espace d'interprétation de la crise (sanitaire, sociale, économique, politique) qu'a représenté la COVID-19. Historiquement, les élites capitalistes sont les mieux placées pour s'emparer de l'espace de lutte idéologique ouvert par de telles crises généralisées (Rahbari, 2023). L'autrice, activiste et réalisatrice Naomi Klein a démontré dans son ouvrage de 2009, « The shock doctrine, » qu'historiquement, les élites capitalistes ont utilisé les soulèvements et désastres nationaux pour imposer des politiques néolibérales, alors que la population était trop distraite (émotionnellement et physiquement) pour résister efficacement. Par exemple, l'autrice fait référence aux manifestations et massacres de la place Tian'anmen de 1989 et la libéralisation subséquente de l'économie chinoise, l'invasion américaine de l'Iraq en 2003 puis la privatisation de masse des entreprises publiques iraquienne et les mesures d'austérité du gouvernement Bush après l'ouragan Katrina de 2005 (Klein, 2009).

La crise de la COVID-19 ne semble pas y avoir fait exception. Alors que plusieurs voyaient la crise comme une opportunité de revoir notre modèle économique et de lutter contre les changements climatiques, dans plusieurs pays, la COVID-19 a été utilisée pour transférer d'immenses sommes d'argent public aux multinationales, sous couvert de « sauvetage financier ». Aux États-Unis, par exemple, plus de 500 milliards de dollars ont été alloués dès le premier « budget de sauvetage » (Rahbari, 2023). Au Canada, cinquante de nos plus grandes entreprises ont réalisé des profits records en 2020, grâce à des subventions gouvernementales, aux bas taux d'imposition et aux paradis fiscaux (Agence QMI, 2021). Ainsi, si la doctrine néolibérale domine le paysage politico-économique de l'Occident depuis les années 1970, il

⁹ Dr Allison S. Reed est chercheuse postdoctorale au Département de Gender, Women and Sexuality Studies à l'Université de Washington. Ses intérêts de recherche incluent l'intersectionnalité, la sociologie de la santé et de la maladie, ainsi que la politique et le changement social. Elle se spécialise sur la manière dont la santé et le handicap influencent la participation politique, principalement chez les populations minorisées (ex. BIPOC, LGBTQ+).

semble que la crise de la COVID-19 lui ait offert un élan nouveau. En ce qui a trait à cette proposition de recherche, le néolibéralisme se définit par une tendance à remplacer le·a citoyen·ne faisant partie d'un corps collectif par un·e consommateur·ice isolé·e. En d'autres termes, le·a citoyen·ne ayant des pouvoirs et des engagements politiques envers sa communauté est remplacé·e par un·e individu exprimant sa citoyenneté à travers sa liberté de choisir — parmi une poignée d'options commercialisées. Ces « choix » sont ensuite construits et justifiés en rapport à une quête universelle de sens et de satisfaction individuelle. Ce sont maintenant eux qui expliquent le parcours individuel, et non pas les accès ou les barrières systémiques rencontrées — par exemple (Rose, 1990).

C'est ici que le *self-care* néolibéral entre en jeu. Faisant partie de ce que j'appellerai la culture thérapeutique, ce *self-care* englobe des pratiques allant du *comfort food*, aux toniques et diètes, en passant par le *yoga* et les thérapies en tout genre. Toutes ces pratiques ayant explosé en ligne pendant la pandémie ont en commun de cultiver un intérêt pour la santé, le bien-être et la stabilité psychologiques des individus (Rahbari, 2023). En outre, l'association entre *self-care* et néolibéralisme n'est pas fortuite : le *self-care* soutient généralement la rationalisation du travail nécessaire à la reproduction du système capitaliste néolibéral (Padamsee, 2018). En promouvant la responsabilité individuelle de sa santé psychologique et émotionnelle, le *self-care* invisibilise la responsabilité sociale du *care*. Notamment, la privatisation des soins exige d'évacuer du domaine public la signification sociale de l'(hétéro)sexisme, du racisme, du classisme ou du capacitisme en tant que systèmes institutionnalisés de pouvoir et d'inégalité, et de la remplacer par le préjugé individuel et les dispositions psychologiques (Mohanty, 2015, p.5).

1.3 Formulation de la question, de l'objectif et des hypothèses de recherche

En synthèse, compte tenu de la mise en place de la pratique politique et collective qu'est la garde du senti et de la porte qu'a ouvert la pandémie de COVID-19 à la dépolitiséation néolibérale du *care*, je pose la question de recherche suivante : *comment la garde du senti est-elle politisée par différent·es militant·es au sein du mouvement étudiant uqamien, et comment ces formes politisées coexistent-elles — parfois de manière contradictoire — avec des usages qui tendent à la dépolitisier ?*

Cette question s'accompagne de l'objectif suivant : mettre au jour les tensions et les reconfigurations possibles entre *care* collectif et *care* individualisé à travers l'analyse de différentes formes de politisation

et de dépolitisation de la garde du senti dans le mouvement étudiant uqamien. Pour y répondre, deux hypothèses orientaient mon analyse.

D'une part, la crise sanitaire, sociale, économique et politique liée à la COVID-19, dans un contexte d'hégémonie néolibérale, a interrompu la passation des savoirs militants concernant la garde du senti, laissant possiblement place à des réinterprétations plus individualisées de cette pratique. Je me demandais alors dans quelle mesure certains usages de la garde du senti pouvaient s'éloigner des intentions collectives et politiques telles qu'elles apparaissent dans les archives laissées par des militantes féministes actives dans le mouvement étudiant, notamment lors des grandes grèves de 2005, 2012 et 2018-2019 (Berthiaume *et al.*, 2021 ; Dagenais Guertin, 2010 ; Gariépy *et al.*, 2005 ; Leclerc, 2017, 2019 ; Surprenant et Bigaouette, 2013). Je me demandais si ces appropriations contemporaines tendaient, dans certains cas, vers des formes de *self-care* davantage alignées avec des logiques néolibérales. Au même titre qu'une courte séance de méditation ou de psychothérapie, je constatais que les « points sentis » en rencontres étaient parfois utilisés pour se centrer sur soi — sa guérison, sa vie intime — comme site principal d'intérêt ou de résistance. En d'autres termes, je me demandais si la garde du senti pourrait s'inscrire dans ce que de nombreux·euses théoricien·nes en sciences sociales nomment la culture thérapeutique : une culture dépolitisée qui a tendance à encourager l'individualisme (Lasch, 1979 ; Loewe, 2012 ; Matza, 2009 ; Padamsee, 2018) et faciliter le contrôle néolibéral (ex. Rose, 1990). Dans un tel contexte, l'individualisation du *care* pourrait accentuer des dynamiques d'exclusion du mouvement, en valorisant des ressources discursives déjà maîtrisées par les plus initié·es, et en rendant plus difficile l'accès aux espaces militants pour ceux qui n'en partagent pas les codes militants.

Au contraire, j'envisageais également la possibilité que ce que j'identifiais comme une tendance à centrer fortement l'attention sur le bien-être individuel dans certains groupes et contextes militants puisse émerger d'un souci d'inclusion (Reed, 2023) et d'autopréservation face à l'épuisement militant — dans l'esprit du *care turn* (Lorde, 1980, 1988). Parler de la façon de lutter, de répondre à ses besoins et de prioriser son bien-être dans un système qui prospère grâce aux inégalités sociales constitue un acte radical pour ceux qui les subissent. Puisque les oppressions systémiques — le sexism, le racisme, le classisme et le capitalisme — et les traumatismes qui en découlent influencent notre bien-être, il est primordial de centrer l'individu dans le *care* à certains moments. Il s'agit surtout de situer l'individu et ses pratiques de *care* en interrelation avec sa collectivité (Loewe, 2012 ; Padamsee, 2018). Dans cette perspective, la centralité accordée à l'individu dans certaines formes de garde du senti pourrait refléter une volonté

d'approfondir la prise en compte de besoins non normatifs, afin de mieux soutenir les personnes minorisées et favoriser la pérennité du mouvement étudiant. Ce recentrage sur les vécus individuels, souvent perçu comme un glissement vers le *self-care* individualisé, pourrait alors s'inscrire dans une logique inclusive visant à corriger les angles morts des pratiques militantes plus traditionnelles, historiquement moins sensibles à la pluralité des rapports sociaux.

CHAPITRE 2

CONTEXTE HISTORIQUE ET ORGANISATIONNEL DU MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS

Dans le premier chapitre, j'ai brièvement retracé l'émergence de la garde du senti au sein de l'ASSÉ, afin de circonscrire l'objet de ce mémoire et de soulever la problématique de sa possible dépolitisisation. Dans ce second chapitre, il s'agit désormais d'approfondir l'analyse en examinant plus largement la mise en place, l'évolution et, dans certains cas, l'abandon de pratiques féministes de *care* au sein des instances délibératives du mouvement étudiant. Ce détour analytique vise à contextualiser l'étude de cas centrale : la garde du senti telle qu'elle s'est déployée dans différentes instances du mouvement étudiant québécois. Voilà son premier objectif.

Ensuite, bien que le mouvement étudiant québécois se revendique ouvertement féministe, des dynamiques sexistes persistent au sein de ses structures : répartition genrée des tâches militantes, invisibilisation du travail intellectuel et organisationnel des femmes, violences sexistes et sexuelles, ou encore travail émotionnel attendu des militantes — tel qu'il est argumenté à travers le chapitre. Son second objectif est de pointer les écarts persistants entre principes féministes et pratiques concrètes au sein des associations étudiantes provinciales qui structurent le mouvement étudiant. Cela dit, il ne s'agit pas ici de se concentrer uniquement sur les limites ou les manquements des militant·es. Bien que les résultats de leurs démarches soient variables, ielles interrogent continuellement les principes défendus ainsi que leur mise en pratique, en introduisant et modifiant les mécanismes pour favoriser la participation des personnes minorisées au sein des structures militantes ; il importe de visibiliser ce processus.

Au sein de ce chapitre, je cible les associations étudiantes provinciales (faisant l'objet des sections 2.3.1 à 2.3.6), qui regroupent plusieurs associations collégiales et universitaires combatives ; ce sont ces associations larges qui ont historiquement assuré une coordination à l'échelle du Québec, formulé des revendications politiques communes aux associations locales et, donc, déterminé les orientations du mouvement étudiant. En outre, ce chapitre met l'accent sur les rapports sociaux de genre, puisqu'il s'agit de l'axe d'oppression autour de laquelle les féministes actives au sein du mouvement étudiant se sont historiquement mobilisées.

J'entame ce chapitre par une présentation du mode d'organisation des associations étudiantes québécoises (section 2.1) et des ancrages idéologiques et courants politiques du mouvement étudiant

(section 2.2). Je propose ensuite une contextualisation historique des tensions entre le féminisme et son intégration effective au sein d'associations provinciales traditionnellement orientées vers la défense des droits des majorités — parfois au détriment de ceux des minorités. Concrètement, je retrace les trajectoires féministes, de 1960 à aujourd'hui, de différentes associations et comités étudiants à l'échelle du Québec (section 2.3). De l'Union générale des étudiants du Québec (section 2.3.1) à la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (section 2.3.6), en passant par l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (section 2.3.2), le Mouvement pour le droit à l'éducation (section 2.3.3), l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (section 2.3.4) et les Comités unitaires sur le travail étudiant (section 2.3.5), ce chapitre met en lumière les tentatives récurrentes des militantes pour inscrire leurs revendications dans les structures formelles, avec des succès variables. Une attention particulière est accordée à l'ASSÉ, dont la mobilisation féministe a été particulièrement active et documentée. Je m'attarde aux grèves générales illimitées de 2005 (de laquelle est née la garde du senti) et 2012, ainsi qu'à la période de montée des tensions entre le Comité femmes et les autres comités de l'ASSÉ entre ces deux grèves. Une chronologie imagée des associations étudiantes provinciales s'étant succédé et de leurs grèves générales est disponible à l'Annexe A.

2.1 Mode d'organisation des associations étudiantes collégiales et universitaires québécoises

Ce tour d'horizon s'ouvre par un examen du mode d'organisation des associations étudiantes collégiales et universitaires au Québec (celles qui constituent le membrariat des associations provinciales), afin de situer le·a lecteur·ice dans le contexte organisationnel du mouvement étudiant. Par leur vocation de défense collective et individuelle des intérêts des étudiant·es, les associations étudiantes s'alignent au fonctionnement des organisations syndicales nord-américaines (Savard, 2017). Structurellement, elles fonctionnent selon un processus d'adhésion et de cotisation automatique des membres étudiant·es. Cette pratique s'est progressivement implantée sur les campus jusqu'à ce que l'État québécois l'uniformise et la formalise en 1982. Selon le niveau d'étude et la taille des institutions d'études supérieures, le nombre d'associations varie. Au niveau collégial, on compte une association par campus ; selon Savard (2017), elle peut représenter de 100 à 6000 membres. Au niveau universitaire, une association de programme s'ajoute à l'association facultaire ou de campus. Si l'association représente un seul programme, elle peut regrouper très peu de membres (de 10 à 100 personnes), alors que l'association attribuée à une faculté ou un campus peut facilement soutenir plusieurs milliers de personnes (Savard, 2017).

De manière générale, les associations étudiantes collégiales et universitaires du Québec adoptent un mode de fonctionnement interne relativement uniforme, peu importe leur taille ou leur établissement d'attaché. Dans cette structure, l'AG est l'instance suprême et souveraine dans laquelle les décisions de l'association sont prises. Elle est ouverte à l'ensemble des membres et se tient au moins une fois par année pour adopter le budget de l'association et élire son conseil exécutif. Les membres ont droit de vote et de proposition en AG, peuvent s'y présenter comme candidat·e à tout poste élu et ont accès à tous les documents officiels, registres et états financiers de l'association. Le conseil exécutif se compose généralement d'une dizaine de membres élu·es à l'AG annuelle d'élection. Chacun·e des membres de ce conseil est élu·e pour un rôle en particulier (ex. coordination, information, finances, études avancées, mobilisation, affaires internes, externes, académiques, féministes). La vocation du conseil exécutif est d'exécuter les mandats adoptés en AG et il est responsable et redevable devant cette instance (Savard, 2017).

Ce sont l'assemblée générale (AG), la grève et le noyau militant qui distinguent le mouvement étudiant d'autres mouvements sociaux québécois — en plaçant la démocratie directe et la participation large aux décisions collectives au cœur des pratiques militantes (Savard, 2017). La grève, votée en AG, a le pouvoir de mettre fin aux activités académiques d'un campus, d'un département ou d'une faculté ; dans le cas d'une grève générale, cette interruption peut s'inscrire dans la durée et entraîner une paralysie prolongée du fonctionnement institutionnel. L'AG est un important espace de socialisation aux normes et aux pratiques militantes, telles que la grève et la démocratie participative. C'est le noyau militant de l'association qui organise ces assemblées, qui doit convaincre les membres de voter en faveur de la grève et prendre en charge les moyens d'action pour appliquer les mandats de grève. Ce noyau — habituellement constitué des exécutant·es (ancien·nes ou actuel·les) et des membres gravitant autour du conseil exécutif — se renouvelle sur une base fréquente, vu le roulement de la population étudiante. À la suite d'une décision prise en AG, les associations collégiales et universitaires peuvent se joindre à une ou plusieurs fédérations (telles que l'Union étudiante du Québec [UEQ] ou Fédération étudiante collégiale du Québec [FECQ]) et à des regroupements provinciaux (tels que la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale [CRUES]), régionaux ou locaux (Savard, 2017). Alors que les fédérations collégiales et universitaires adoptent généralement une structure hautement centralisée et s'inscrivent dans une approche réformiste axée sur le lobbying et la concertation avec les instances gouvernementales, les regroupements provinciaux tels que la CRUES — et les organisations qui l'ont précédée, qui sont visitées dans les sections 2.3.1 à 2.3.5 — privilégiennent quant à eux une posture plus progressiste, combative et démocratique, en s'ancrant dans une tradition de syndicalisme de combat.

2.2 Références idéologiques et courants politiques dans le mouvement étudiant

Sur la base des fondements structurels et organisationnels abordés, cette section se penche à présent sur les ancrages idéologiques et politiques du mouvement étudiant — à commencer par le syndicalisme. Aux débuts du mouvement étudiant, dans les années 1960, le syndicalisme étudiant repose sur des principes de concertation, de participation et de représentation vis-à-vis de l'administration universitaire et de l'État. Cependant, dès les années 1970, ce modèle évolue pour faire place à un syndicalisme de combat, plus radical et moins conciliant envers les institutions établies¹⁰. Le syndicalisme de combat est une doctrine qui place l'action directe au cœur de la pratique militante, privilégiant la mobilisation plutôt que les négociations pour construire un rapport de force favorable aux étudiant·es et obtenir des gains sociaux. En bref, ce modèle repose sur l'action de masse (via des grèves, des manifestations, etc.), l'indépendance politique et la démocratie directe (Laaroussi, 2016).

En plus de s'organiser autour de principes syndicalistes, le mouvement étudiant s'inscrit également dans la mouvance anarchiste. La culture politique anarchiste anime des groupes qui se rangent généralement derrière des valeurs antiautoritaires et anticapitalistes, et valorisent la liberté, la solidarité et l'égalité. À cet égard, le mouvement étudiant rejette les formes de pouvoir hiérarchique et les systèmes d'oppression que sont le patriarcat, le racisme, le capitalisme, le colonialisme ou le capacitisme. Concrètement, l'engagement anti-oppressif du mouvement se traduit dans des formes organisationnelles spécifiques — telles que l'autogestion, la démocratie directe et la construction de réseaux affinitaires — où les moyens utilisés doivent refléter les principes énoncés (Dunezat, 2011).

Par ailleurs, les courants radical et intersectionnel du féminisme jouent un rôle clé dans le mouvement étudiant. Les luttes féministes issues de ces courants sont détaillées dans les sections suivantes de ce chapitre¹¹.

¹⁰ Selon l'historien Jaouad Laaroussi, l'émergence du syndicalisme de combat chez les étudiant·es est directement liée à la frustration née de leur désenchantement face au modèle de démocratie participative instauré dans les cégeps et le réseau de l'Université du Québec (UQ) à la fin des années 1960. Bien que ces institutions aient intégré une forme de participation des étudiant·es à la gestion académique, celle-ci s'est avérée largement symbolique, les étudiant·es restant minoritaires dans les instances décisionnelles. Cette prise de conscience a conduit à un rejet de la collaboration avec les institutions scolaires et l'État, et à la naissance d'un syndicalisme plus combatif, centré sur l'action directe et l'opposition aux structures établies (Laaroussi, 2016).

¹¹ À travers le temps, la réflexion queer radicale a enrichi la pratique féministe en remettant en question l'identité sexuelle, une dimension souvent négligée par le féminisme radical. Par ailleurs, les apports des féminismes noirs

Si cette sous-section (2.2) ne figure pas dans le cadre théorique de la recherche, c'est parce que les ancrages idéologiques et politiques qu'elle survole servent avant tout de clés de lecture pour mieux comprendre le reste du présent chapitre. Il ne s'agit donc pas d'utiliser ces courants comme outils d'analyse, le *care* demeurant au cœur des bases théoriques présentées au chapitre quatre.

2.3 Évolution des mobilisations et mise en place de pratiques féministes au sein des instances délibératives du mouvement étudiant québécois, de 1960 à aujourd'hui

Dans cette section, je retrace les trajectoires féministes, des débuts du mouvement étudiant dans les années 1960, à aujourd'hui. Je m'intéresse spécifiquement aux associations et réseaux provinciaux que sont l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ), le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE), l'ASSÉ et la CRUES — des organisations qui mettent en lumière les écarts persistants entre principes féministes et pratiques concrètes au sein du mouvement étudiant québécois. J'en profite pour retracer la mise en place, l'évolution et l'abandon de pratiques féministes de *care* au sein des instances délibératives du mouvement étudiant.

J'entame cette revue des revendications féministes à partir des années 1960, période marquant l'émergence d'un véritable mouvement étudiant au Québec, selon l'historien du mouvement étudiant Benoît Lacoursière (2008). Avant cette décennie, l'absence d'un tel mouvement s'explique notamment par le contrôle clérical sur les institutions d'enseignement, ainsi qu'une faible politisation de la jeunesse étudiante, perçue davantage comme une élite en formation que comme une force de contestation. La Révolution tranquille des années 1960 crée donc un contexte propice à la mobilisation étudiante, notamment autour des enjeux liés à la démocratisation de l'éducation (Lacoursière, 2008).

2.3.1 L'Union générale des étudiants du Québec (1963 – 1969)

Dans ce contexte de réformes sociales et d'effervescence politique, se forme dès 1963 une première organisation provinciale structurée : l'Union générale des étudiants du Québec. Dès ses débuts, des militantes féministes y sont actives, mais leur présence suscite des résistances internes. Le féminisme est

(*black feminisms*) ont conduit à une évolution vers un féminisme plus intersectionnel, prenant en compte plusieurs rapports sociaux de domination.

souvent perçu comme un facteur de division au sein de la lutte étudiante, ce qui freine son intégration au sein du mouvement (Lacoursière, 2005).

Il convient d'abord de souligner les mobilisations féministes qui ressortent de cette période. Au sein de cette association, les femmes revendentiquent l'intégration de contenus féministes dans les cours, le droit à l'avortement et une réforme féministe de l'aide financière aux études. De plus, elles proposent la création d'un Forum des femmes, conçu comme un congrès féministe non mixte abordant des enjeux spécifiquement liés aux étudiantes, et visant à renforcer les liens avec les comités féministes locaux. Toutefois, cette proposition ne semble pas avoir été retenue. Il faudra attendre deux décennies avant que les féministes réussissent à formaliser une telle structure au sein du mouvement (voir la section 2.3.2 qui détaille la création de l'Organisation des femmes dans l'ANEEQ, et de son Forum des femmes). Autrement, mes recherches dans les écrits des historien·nes du mouvement étudiant révèlent peu de traces du féminisme à l'UGEQ. Les raisons de cette lacune ne sont pas évidentes, mais il serait plausible de postuler que la résistance interne à l'organisation a contribué à limiter les mobilisations féministes. Lacoursière (2005) y relève un ancrage ferme dans une ligne idéologique marxiste aux tendances maoïste, marxiste-léniniste et trotskiste, qui tend à subordonner et minimiser les luttes féministes au profit de la lutte de classes. À cet égard, les années 1960 sont souvent évoquées dans la littérature sur les mouvements sociaux comme une période où le sexism et la misogynie étaient omniprésents, et le féminisme considéré comme une source de division au sein de la lutte (Leclerc, 2017). Par ailleurs, le mouvement féministe dit « de la deuxième vague » est souvent présenté comme ayant émergé en réponse au sexism vécu par les femmes militantes engagées dans des groupes mixtes de gauche et d'extrême gauche¹² (Fillieule, 2009 ; Leclerc, 2017). Ce constat initial est crucial pour remettre en question l'idée selon laquelle les mouvements progressistes, qui se disent égalitaires, seraient exempts de sexism (Leclerc, 2017, p.11). Il guide également ma réflexion et ma perspective tout au long de ce chapitre.

2.3.2 L'Association nationale des étudiants (et étudiantes) du Québec (1975 – 1994)

Il faut attendre six ans après la dissolution de l'UGEQ, en 1969, pour que soit fondée l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), en 1975. L'histoire de l'ANEQ se divise en deux grandes périodes

¹² Il importe de noter les groupes féministes dominants (composés de femmes blanches, souvent éduquées et issues de milieux de classe moyenne ou aisée) ont aussi reproduit certaines dynamiques des groupes mixtes de gauche. Ces dernières ont, par exemple, accusé les femmes qui subissent des oppressions multiples — en termes de race, de classe, notamment — de diviser le mouvement (Lorde, 2020 ; Reed, 2023).

contrastées. D'abord, les années 1970 et 1980 représentent un moment fort du féminisme étudiant, marqué par la création de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ (ODFA), un comité non mixte et autonome. L'ODFA joue un rôle central dans l'institutionnalisation de pratiques telles que la féminisation des discours et l'alternance au micro – des principes qui fonderont, plus tard, la garde du senti (voir section 2.2.4.1 du présent chapitre). En revanche, les années 1990 constituent une période de repli pour le militantisme étudiant. La montée des fédérations étudiantes s'accompagne d'un *backlash* antiféministe, dans lequel les militantes doivent sans cesse réaffirmer et défendre les pratiques de partage de la parole et du pouvoir au sein des instances, pourtant établies lors des décennies précédentes. La présente section explore ces deux phases marquantes.

2.3.2.1 L'essor du féminisme étudiant : création de l'ODFA et ancrage des pratiques de *care* en instances (1970 – 1990)

Les historien·nes du mouvement étudiant s'entendent pour dire que les années 1970 et 1980 sont caractérisées par une forte mobilisation féministe, marquant un moment clé dans la construction d'un arsenal antisexiste qui perdurera par la suite dans le mouvement étudiant (Lacoursière, 2005, 2008 ; Robert, 2017 ; Theurillat-Cloutier, 2017). Concrètement, au sein de l'ANEQ, les militantes veulent doter l'association d'un discours tenant compte de l'oppression spécifique des femmes tant au sein de l'institution scolaire que dans leurs conditions de vie à l'extérieur. À cet effet, les militantes mettent sur pied l'ODFA en 1983, un comité autonome et non mixte ayant pour but de défendre les droits et intérêts des femmes, en plus de s'assurer une présence effective dans les instances de l'ANEQ et de susciter une analyse féministe dans le mouvement étudiant (Lacoursière, 2005). Ses principes d'autonomie et de non-mixité donnent d'ailleurs naissance à une longue tradition au sein du mouvement étudiant ; déjà, ils revêtent une dimension politique majeure, car ils affirment la nécessité et la non-négociabilité de créer des espaces sécuritaires basés sur le genre à l'ANEQ et dans le mouvement largement (Lacoursière, 2008).

L'ODFA se nourrit d'une forte implication féministe dans les associations étudiantes locales. Cela lui permet de mener plusieurs campagnes visant à dénoncer le caractère sexiste de l'école (manifeste par sa tendance à orienter les femmes vers les secteurs d'emploi le moins valorisé socialement et le moins bien rémunéré) et les violences sexuelles en milieu scolaire, par exemple (Theurillat-Cloutier, 2017, p. 155). Les féministes de l'ANEQ réussissent à routiniser un Forum des femmes, en d'autres mots, un congrès à saveur féministe organisé en non-mixité de genre. Elles formulent également plusieurs propositions destinées à inscrire durablement les perspectives féministes au sein de l'organisation — des propositions qui, une fois

réalisées, sont conçues dans cette recherche comme des pratiques de *care* en instances délibératives. Parmi celles-ci : la possibilité de convoquer des caucus non mixtes autour des enjeux féministes lors des congrès, l'ajout systématique d'un point « question femmes » à l'ordre du jour de ces rencontres, et l'attribution de budgets protégés à l'ODFA, afin d'en assurer l'autonomie financière et politique. Par ailleurs, l'ODFA défend vivement la féminisation des allocutions textuelles et verbales ainsi que l'alternance entre hommes et femmes lors des prises de parole en congrès (Lacoursière, 2005, 2008). Comme cela sera détaillé dans les sections suivantes, ces pratiques — la féminisation et l'alternance de genre au micro — sont devenues deux des responsabilités centrales de la garde du senti dès sa mise en place au début des années 2000. On peut ainsi considérer les mobilisations féministes de l'ANEEQ comme un socle fondateur de cette pratique de *care* en instances (Gariépy *et al.*, 2005). La forte mobilisation féministe se manifeste de façon tangible avec le changement de nom de l'association, qui se féminise en 1987 pour devenir l'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec (ANEEQ) (Lacoursière, 2005).

2.3.2.2 Recul et résistances : *backlash* antiféministe et défense des acquis au sein de l'ANEEQ (1990 – 1994)

La fin des années 1980 et le début des années 1990 représentent une période creuse pour le mouvement étudiant, qui est marqué par l'ascension des fédérations étudiantes universitaire et collégiale (ancêtres de la FECQ et de l'UEQ) s'inscrivant dans une logique de concertation avec l'État néolibéral. Durant cette période, Lacoursière (2005) note un manque d'unité à l'interne de l'ANEEQ, brimant l'adoption de positions et de stratégies féministes au sein de l'organisation. Par exemple, en 1989, des membres de l'ODFA soumettent une proposition pour réservier deux sièges sur cinq du comité exécutif de l'ANEEQ à des femmes. Cependant, la position est rejetée ; l'assemblée ne souhaite pas adopter de résolution engageant l'association à assurer une présence féminine sur ses instances décisionnelles, mais préfère une formulation vague incitant « une représentation plus équitable des femmes sur les conseils régionaux » (Lacoursière, 2005, p.66). Parallèlement, au sein de la fédération étudiante universitaire de l'époque, les étudiant·es créent en 1992 un comité féministe mixte, c'est-à-dire ouvert à toutes les identités de genre (incluant les hommes cisgenres). Lacoursière (2005) affirme que ce comité mixte opère une rupture dans le mouvement étudiant, qui avait jusqu'alors établi la non-mixité de genre comme fondement de l'organisation et de la mobilisation féministes. Un article de 1993 portant sur les perspectives d'avenir de l'ODFA montre bien que les positions et stratégies féministes ne font pas l'unanimité à l'ANEEQ. Les autrices soutiennent que peu de leurs camarades masculins reconnaissent la légitimité du féminisme, ce

qui oblige les militantes à défendre régulièrement les pratiques de partage de la parole et du pouvoir — en d'autres mots, les pratiques de *care* — qui avaient déjà été établies au sein des instances délibératives, tout en luttant contre la discrimination et le harcèlement sexuel au sein même de l'organisation (Stanton, 1993). Cette réalité remet en question l'idée selon laquelle l'état actuel du féminisme dans le mouvement étudiant est le résultat d'une progression continue vers des valeurs et des pratiques de plus en plus égalitaires (Leclerc, 2017).

2.3.3 Le Mouvement pour le droit à l'éducation (1995 – 2000)

La dissolution de l'ANEEQ en 1994 ouvre la voie à la formation d'un nouveau regroupement, le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), qui s'inscrit dès le départ dans la tradition combative de l'ANEEQ. Le MDE renoue avec les origines féministes radicales du mouvement étudiant et pousse cette démarche plus loin, en adoptant des principes tels que la priorité donnée aux premières interventions sur un sujet, l'alternance de genre au micro, la féminisation des allocations verbales et écrites, les caucus non mixtes en instances délibératives, l'ajustement des horaires de garderie en fonction des cours, et l'imbrication d'une analyse féministe dans les programmes d'études (Dagenais Guertin, 2010).

2.3.4 L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (2001 – 2019)

L'échec du MDE en 2000 laisse sans affiliation nombre de militant·es qui ne se reconnaissent pas dans les fédérations étudiantes. Devant ce vide politique, plusieurs associations décident de mettre sur pied un nouveau syndicat étudiant national en février 2001 : l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (Theurillat-Cloutier, 2017). Dès sa fondation, l'ASSÉ se définit comme « une organisation féministe prônant un système d'éducation auquel est intégrée une analyse féministe et appuyant les luttes féministes, qu'elles soient étudiantes ou non » (ASSÉ, s. d.— b). Elle adopte dès lors le principe de parité hommes-femmes sur l'exécutif et les différents comités de travail, et intègre un Comité femmes permanent à sa structure ; ce dernier « a pour tâches, principalement, de favoriser la création de Comités femmes locaux, d'organiser des tournées de mobilisation féministe sur les différents campus, d'orienter la réflexion féministe au sein de l'organisation [...] et de coordonner la production et la distribution de matériel d'information féministe » (ASSÉ, s. d.— a). Dans ses instances (congrès, comités), elle s'engage également à limiter la composition de ses délégations à deux hommes sur trois, à favoriser l'alternance entre hommes et femmes au micro, à pérenniser un « point femmes » à l'ordre du jour et à offrir la possibilité d'appeler

à la tenue de caucus non mixtes (souvent sur la base du genre, sous la forme femmes cis/hommes cis)¹³ (Dagenais Guertin, 2010 ; Leclerc, 2017 ; Theurillat-Cloutier, 2017). Sur papier, l'ASSÉ démontre donc un engagement féministe solide. En outre, nombre de militant·es — dont une forte majorité d'hommes — soutiennent ouvertement l'idée que les pratiques féministes sont l'incarnation même des principes de l'ASSÉ (Leclerc, 2019).

Toutefois, un écart entre les principes formels et les pratiques concrètes — largement documenté par plusieurs militant·es et auteur·ices du mouvement étudiant — émerge rapidement, en particulier lors des grèves générales de 2005 et de 2012 ainsi que dans leurs lendemains (Dagenais Guertin, 2010 ; Dufour et Dupuis-Déri, 2023 ; Lacoursière, 2008 ; Leclerc, 2017, 2019 ; Suprenant et Bigaouette, 2013). Cette section examine en détail cet écart, à travers deux sous-sections consacrées respectivement aux mobilisations de 2005 et de 2012.

2.3.4.1 Grève générale de 2005 : dénonciation des dérives sexistes et remise en question de l'application des principes féministes à l'ASSÉ

En réaction à des coupures gouvernementales de 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études (AFE), une part importante de la population étudiante québécoise se mobilise et déclenche une grève générale illimitée (GGI). Il s'agit alors d'une mobilisation d'envergure : jamais une GGI n'a jusque-là rassemblé une proportion aussi vaste d'étudiant·es prêt·es à s'engager dans la durée (Theurillat-Cloutier, 2017).

Les féministes de l'ASSÉ participent activement à cette lutte, mais elles subissent de plein fouet le sexisme de l'organisation et de leurs camarades. Ainsi, lors du congrès d'orientation de 2005 qui suit la grève, de nombreuses militantes dénoncent les attitudes machistes et paternalistes qui prévalent dans les instances de l'ASSÉ. Par exemple, le comité déplore que les enjeux féministes lui incombent systématiquement, au lieu d'être repris par l'ensemble des membres. Le Comité femmes note également la surreprésentation des hommes parmi les délégué·es des associations : tandis que les femmes composent 60 % de la population étudiante, en moyenne, les deux tiers des délégué·es sont des hommes. Plus largement, les

¹³ Historiquement, ces caucus étaient organisés selon une division binaire du genre (femme cis/homme cis), mais les résistances de groupes minoritaires à l'interne ont permis la tenue de caucus selon différents axes d'oppression au fil du temps (ex. hommes/femmes/personnes au genre non binaire ; personnes racisées/personnes blanches ; délégué.e.s de niveau collégial/universitaire ; délégué.e.s d'associations « de région »/de Montréal, etc.) (Leclerc, 2017).

féministes de l'ASSÉ exposent les rapports de pouvoir (ex. sexistes, racistes, âgistes, d'expérience militante) qui existent dans l'organisation, mais restent sous silence ou sont écartés (Gariépy *et al.*, 2005).

Dans un document d'archives datant de 2005, intitulé *Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ*, le Comité femmes formule alors plusieurs recommandations visant à rétablir des dynamiques de travail saines au sein de l'ASSÉ (Gariépy *et al.*, 2005). C'est ainsi que les féministes de l'ASSÉ mettent en place une série de mesures pour modifier les structures internes et les pratiques et pour orienter les campagnes de l'organisation. Notamment, le Comité femmes recommande la mise sur pied de comités féministes dans les associations collégiales et universitaires à l'échelle du Québec, le développement d'analyses féministes dans l'ensemble des publications de l'ASSÉ, l'ajout de camps de formation spécifiquement féministes, la mise en place d'un service de garde pendant les activités afin de libérer les parents étudiants, l'organisation de contingents féministes dans les manifestations et une campagne sur la conciliation entre études et famille (Theurillat-Cloutier, 2017).

Dans la foulée, l'ASSÉ intègre la fonction de gardien-ne du senti dans ses congrès dès l'hiver 2005¹⁴, tel que recommandé par le Comité femmes. Issue de groupes militants anglophones fonctionnant par consensus¹⁵, la garde du senti est réfléchie au départ pour « [aider] à neutraliser les attitudes paternalistes, [assurer] des débats respectueux et égalitaires, [inviter] à féminiser les interventions et [maintenir] un climat propice à l'expression de tous [et toutes] » (Theurillat-Cloutier, 2017, p. 316). L'adoption de cette pratique en instances délibératives marque alors un tournant important dans l'attention accordée aux enjeux de *care* et d'inclusion au sein des instances du mouvement étudiant québécois (Gariépy *et al.*, 2005).

¹⁴ Dès 2005, la pratique est intégrée non seulement l'ASSÉ, mais également dans certaines assemblées générales uqamiennes (notamment à l'AFESH, selon les archives consultées). Il faut dire que les liens entre le Centre des femmes de l'UQAM et l'ASSÉ étaient particulièrement solides. En effet, ce groupe d'étudiantes de l'UQAM, souhaitant s'organiser pour « sensibiliser la population uqamienne aux réalités multiples de la condition des femmes », rassemblait de nombreuses féministes actives au sein de l'ASSÉ qui, de son côté, s'appuyait sur l'UQAM pour nourrir sa base féministe (Centre des Femmes de l'UQAM, 2006 ; Theurillat-Cloutier, 2017).

¹⁵ La garde du senti à l'ASSÉ puise ses origines dans les pratiques du milieu militant anglophone montréalais, lui-même influencé par les cercles anarchistes nord-américains. Des rôles similaires étaient déjà en usage sur la côte ouest des États-Unis avant les années 2000, notamment au sein du Réseau d'Action Directe (DAN), une coalition née à Seattle en 1999 dans le contexte des mobilisations altermondialistes. Inspiré du modèle des groupes affinitaires fonctionnant par consensus, DAN institutionnalisait divers rôles de soutien aux dynamiques collectives, tels que le·a responsable du temps, le·a facilitateur·ice, le·a secrétaire, ainsi que les rôles de *vibes watcher* et de *process observer* (Graeber, 2013 ; Lakey, s. d. ; Ogilvie, 2011 ; Pickard, 2006).

2.3.4.2 Entre deux grèves : démissions en bloc du Comité femmes et abandons de mesures féministes en instances (2007 – 2011)

Si la grève de 2005 marque le début d'une remise en question des dynamiques machistes et paternalistes au sein du mouvement, les années suivantes sont traversées par une intensification des critiques féministes face à la constitution d'un *boys club* tolérant, voire complaisant, envers des actes graves commis contre les femmes, allant de l'intimidation aux violences sexuelles. Entre 2007 et 2011, les Comités femmes de l'ASSÉ expriment de plus en plus fermement leur ras-le-bol face aux structures sexistes de l'organisation, son autoritarisme et sa professionnalisation croissante (Theurillat-Cloutier, 2017).

À l'instar de leurs prédecesseures, les féministes de l'ASSÉ se heurtent à une absence de reconnaissance, tant pour leur vécu au sein de l'organisation que pour leurs idées et analyses. Plusieurs féministes en viennent même à affirmer, après la grève générale de 2007 contre la hausse des frais de scolarité, que l'ASSÉ ne peut plus être considérée comme une organisation féministe (Theurillat-Cloutier, 2017, p. 317). Durant cette période, les tensions entre le Comité femmes, ancré dans une approche critique aux tendances anarchistes, et l'exécutif ainsi que les autres comités (Formation, Mobilisation, Recherche, Journal, par exemple) aux tendances socialistes et syndicalistes, sont à leur comble. Ces derniers estiment que certains compromis sont parfois stratégiquement nécessaires en matière de féminisme, une position vivement contestée par le Comité femmes. Ainsi, le désengagement progressif des féministes face de l'organisation se cristallise en 2009, avec une vague de démissions au sein du Comité femmes (Theurillat-Cloutier, 2017). Selon le sociologue Arnaud Theurillat-Cloutier (2017), une bonne part de cette impasse est due à la difficulté de réfléchir à l'intégration réelle des minorités dans une organisation où la majorité (d'une AG, d'un congrès, d'un conseil) est considérée comme seule détentrice de légitimité.

Alors qu'il fait partie intégrante de la structure et du fonctionnement de l'ASSÉ, le Comité femmes est souvent perçu comme un groupe affinitaire parmi d'autres, ce qui remet en question la volonté d'intégrer véritablement le féminisme au sein de l'organisation. En l'absence de son implication active et constante, rien ne semble garantir la pérennité des pratiques féministes. À cet égard, une participante à l'enquête menée par la sociologue Typhaine Leclerc (2017, p.89) dans le cadre de sa maîtrise, illustre bien cette dynamique : arrivée à l'ASSÉ en 2010, elle remarque que certaines pratiques féministes, telles que l'alternance entre hommes et femmes au micro et les caucus non mixtes en congrès avaient été

abandonnées parce qu'elles déplaisaient à certains membres de l'organisation. Mes recherches dans la littérature militante portent à croire que la garde du senti a connu le même sort¹⁶.

2.3.4.3 Derrière le mythique Printemps érable : la grève de 2012 et les limites de l'engagement féministe et antiraciste de l'ASSÉ

Après avoir retracé la montée des tensions au sein de l'ASSÉ, il convient maintenant de se tourner vers la grève de 2012, moment où ces dynamiques atteignent un point de rupture. Plusieurs présentent le Printemps érable comme un mouvement révolutionnaire presque mythique. À l'image de l'ASSÉ, la CLASSE, qui s'est imposée rapidement comme l'association des grévistes à l'origine du Printemps érable, s'appuie ouvertement sur un syndicalisme étudiant démocratique, féministe et combatif (Theurillat-Cloutier, 2017). Or, « quelques jours avant le déclenchement de la grève de 2012, les membres du Comité femmes de l'ASSÉ démissionnent en bloc, exténuées par une culture et une tradition militante “pas féministes du tout”»¹⁷ (Robert, 2017, p.13). En janvier 2013, c'est au tour du comité aux luttes sociales de l'ASSÉ de démissionner en raison de la difficulté d'incarner à l'intérieur des structures de l'ASSÉ les valeurs anti-oppression, antiraciste, anticoloniale et anti-impérialiste qu'elle avait sur papier (Mehreen *et al.*, 2013). Cela confirme, une fois de plus, que « les mots, parfois, ne sont que des mots » (Surprenant et Bigaouette, 2013, p.62).

En réaction à cette expérience des rapports de pouvoir du Printemps Érable, le *Petit Livre Mauve* est adopté au Congrès d'orientation des 18, 19 et 20 mai 2013. Celui-ci est inspiré d'un document sur le langage de la domination, initialement créé par la collective féministe radicale Némésis (Némésis : collective de féministes radicales et ASSÉ, 2013). Ce document devient alors l'« outil de référence pour la garde du senti et pour les délégations afin de mieux cerner les entraves au dialogue ainsi que les rapports

¹⁶ Il semble que la pratique de gardien·ne du senti ait été abandonnée entre 2005 et 2010, bien qu'il soit impossible de le confirmer sans une recherche plus poussée des archives de l'ASSÉ. Dans sa recherche intitulée « Le Féminisme à l'ASSÉ », Anne Dagenais-Guertin (2010, p.22) relate qu'une « proposition officialisant le poste de gardien ou gardienne du senti dans les congrès avait été faite [au congrès des 8 et 9 mai 2010], dans le but de promouvoir la participation des femmes et la féminisation des interventions ». Le fait même qu'il ait été question de l'« officialiser » laisse supposer que la pratique, pourtant officialisée à l'ASSÉ en 2005 durant cette année-là, avait été abandonnée par la suite (ASSÉ, 2010).

¹⁷ Les militantes démissionnaires de l'ASSÉ se sont regroupées au sein du *safer space* créé par le Comité femmes GGI, un comité de mobilisation indépendant, proprement féministe et non mixte, qui souhaitait instaurer un rapport de force face aux militants et la société en général (Surprenant et Bigaouette, 2013).

de domination se produisant en instance, afin de travailler à les enrayer pour ainsi permettre une atmosphère saine autour des débats » (ASSÉ, 2013, p.2). Dans cette continuité (et 12 ans après la fondation de l'ASSÉ), un nouveau principe fondateur de l'ASSÉ est ajouté au congrès des 26 et 27 octobre 2013 : « pour un féminisme combatif visant l'abolition du système patriarcal, contre toutes formes d'oppression et de discrimination » (Theurillat-Cloutier, 2017, p. 261).

2.3.5 Les comités unitaires sur le travail étudiant et le mouvement de grève pour la rémunération des stages (2018 – 2019)

La grève des stages de 2018 et 2019 constitue un moment clé du mouvement étudiant québécois : il s'agit de la première grève générale étudiante initiée par un appel féministe, et l'une des rares mobilisations à s'être organisée de manière décentralisée — tel qu'il a été fait à travers les comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE). Dès ses débuts, cette mobilisation s'appuie sur une critique féministe du mouvement étudiant l'ayant précédée, ciblant sa bureaucratisation, sa centralisation, ses logiques de représentation ainsi que ses fondements nationalistes et syndicaux. À la lumière des expériences de sexismes vécues durant les grèves de 2005 et 2012, les militantes à l'origine de la grève des stages considèrent l'élaboration d'une campagne articulée autour d'une analyse féministe, comme une condition essentielle à la construction d'un mouvement réellement inclusif (Berthiaume *et al.*, 2021).

Cette grève émerge en quelque sorte des ruines de l'ASSÉ. Dès 2015, un nombre croissant de militant·es et d'associations membres perçoivent l'organisation comme dépassée, ce qui lance une vague de désaffections successives. Ce mouvement de retrait rassemble alors les militant·es démissionnaires, qui unifient leurs critiques et amorcent une réorganisation militante sur une base affinitaire (Theurillat-Cloutier, 2017). C'est dans ce contexte que naissent les CUTE, dès l'automne 2016, dans plusieurs établissements montréalais, avant de se multiplier à l'échelle provinciale et de donner lieu à un véritable mouvement pour la rémunération des stages.

Selon Dufour et Dupuis-Déri (2023, p.30), « le conflit étudiant créé par les CUTE innove à la fois par les revendications formulées, fortement inspirées des théories féministes matérialistes — concernant les rapports sociaux et les liens existant entre travail gratuit de l'économie domestique et travail salarié sur le marché de l'emploi — et par la mise en place de formes d'organisation étudiante parallèles à la structure institutionnelle où les régions ont toutes leur place ». En effet, en liant la revendication de la rémunération des stages à la lutte contre le travail gratuit, les CUTE inscrivent leur campagne dans une perspective de

reconnaissance du travail de reproduction sociale, en s'inspirant notamment des luttes féministes des années 1970, telles que celle pour un salaire au travail ménager (Berthiaume *et al.*, 2021, p. 20). Les CUTE se distinguent également par leur façon de faire l'action directe : des militantes bénévoles assurent le fonctionnement d'un réseau fortement décentralisé, coordonné de manière souple à l'échelle interrégionale, notamment lors des périodes de grève.

Par ailleurs, les personnes mobilisées diffèrent de celles des grèves étudiantes antérieures. La grève des stages concerne principalement des étudiantes en programmes techniques et professionnels, majoritairement des femmes et des personnes racisées, souvent engagées dans un parcours universitaire en vue d'intégrer le marché du travail, plutôt que pour participer à une transformation sociale radicale (Dufour et Dupuis-Déri, 2023). Par leur composition, leurs revendications et leur mode d'organisation, les CUTE intègrent ainsi la prise en compte des rapports de pouvoir au cœur même de leur structure militante — ce qui transforme en profondeur les pratiques organisationnelles du mouvement étudiant et oriente celui-ci vers des formes de mobilisation plus cohérentes avec ses principes. Cette mobilisation laisse une empreinte forte chez les participant·es à cette recherche, ce qui motive son traitement approfondi au chapitre six.

2.3.6 La Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (2023 — ce jour)

Fondée le 19 février 2023, la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES) établit dès sa création les principes antiracistes, intersectionnels et décoloniaux comme piliers de son organisation — marquant ainsi une rupture avec l'héritage de l'ASSÉ sur ces plans. Néanmoins, elle s'inscrit dans la continuité du syndicalisme étudiant en revendiquant une éducation gratuite et accessible, la gestion démocratique des institutions d'enseignement, la salarisation des stages ainsi que la réalisation de changements sociaux profonds. Elle se positionne « pour une solidarité avec les peuples et nations autochtones du Nord et du Sud [...], contre toutes formes de colonialisme et d'impérialisme ; pour un féminisme combatif visant l'abolition du cishétéropatriarcat, contre toutes formes de discrimination fondée sur l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, la diversité sexuelle ou la diversité corporelle ; pour une lutte résolument antiraciste, s'opposant à toute forme de discrimination institutionnelle et systémique, et pour l'abolition de la suprématie blanche ; et enfin, pour l'inclusion des personnes étudiantes neuro-divergentes, vivant avec des handicaps, des immunodéficiences ou des enjeux de santé mentale ou ayant des enjeux d'accessibilité divers » (CRUES, 2024, p.2).

Dans ses pratiques, la CRUES demande à ce que « les délégations membres [donnent] la priorité à la participation de personnes étudiantes non blanches. Si une délégation entièrement blanche est envoyée, une déclaration pour justifier ce choix doit être rédigée et envoyée au Comité exécutif, qui va ensuite envoyer une communication à toutes les associations membres rapportant les justifications envoyées » (CRUES, 2024, p.9). Les délégations doivent également être composées au maximum d'un homme cisgenre. Ces pratiques d'inclusion opèrent une rupture dans le mouvement étudiant, en remplaçant les caucus non mixtes, l'alternance de genre au micro et la féminisation des allocutions verbales et textuelles, qui tendent à reproduire une division binaire sur la base du genre. En outre, la présence d'une personne gardienne du senti est intégrée à la composition même du présidium de congrès, ce qui constitue une première quant à l'inscription explicite de cette responsabilité dans la charte d'une association étudiante provinciale. Reste à voir si cette association parviendra à traduire ses principes « chartés » en pratiques concrètes, mais les premiers signes sont prometteurs. Le chapitre six, qui s'appuie sur l'observation d'un de ses congrès, met en lumière une évolution vers des pratiques bienveillantes à l'interne, révélatrices d'un effort conscient pour rapprocher les paroles des actes.

2.4 Conclusion du chapitre

Ce tour d'horizon a permis de situer le mouvement étudiant québécois dans ses dimensions structurelles, idéologiques et historiques. D'abord, il est ressorti que les associations étudiantes collégiales et universitaires fonctionnent sur un modèle syndical, fondé sur la démocratie directe et la participation large aux décisions collectives (section 2.1). Elles s'organisent autour d'une structure relativement uniforme à l'échelle du Québec, avec un conseil exécutif chargé d'exécuter les mandats votés en AG, et jouent un rôle important dans la politicisation des étudiant·es, notamment à travers la grève. Sur le plan idéologique (section 2.2), la revue a mis en lumière l'évolution du mouvement étudiant vers un syndicalisme de combat, fondé sur l'action directe et la confrontation politique. Parallèlement, le mouvement s'inscrit dans une mouvance anarchiste, valorisant l'autogestion, la démocratie directe et le refus des hiérarchies. Les courants féministes radicaux et intersectionnels y jouent également un rôle central, en introduisant une critique des rapports de pouvoir internes et en attirant l'attention sur les dynamiques interpersonnelles au sein même des structures militantes.

La section 2.3 a constitué le noyau central de cette revue. Elle a permis de constater que, malgré l'affirmation d'un engagement féministe au sein du mouvement étudiant québécois, des tensions persistantes marquent l'écart entre discours et pratiques. Elle a mis en évidence des formes concrètes de

sexisme structurel, notamment la division sexuelle du travail militant, l'invisibilisation du travail organisationnel et intellectuel des militantes, et les violences sexistes et sexuelles qu'elles subissent. Ces contradictions ont néanmoins été activement interrogées par les militant·es, donnant lieu à l'implantation progressive de pratiques féministes de *care* dans les instances décisionnelles — notamment pour favoriser la participation active et le bien-être des personnes marginalisées. À travers l'étude des associations provinciales combatives (sections 2.3.1 à 2.3.6), la revue a également montré que ces efforts, bien que variables, traduisent une volonté de transformer les pratiques organisationnelles en cohérence avec les principes anti-oppressifs du mouvement étudiant québécois.

Enfin, ce chapitre a permis de contextualiser l'émergence, l'évolution et parfois l'effacement de ces pratiques féministes, préparant ainsi le terrain à l'analyse centrale du mémoire : celle de la garde du senti comme pratique politique de *care* dans le mouvement étudiant (voir chapitre six). Cet examen de l'histoire témoigne d'un tournant important dans la manière de concevoir l'engagement : non plus uniquement comme rapport de force externe, mais aussi comme responsabilité éthique au sein même des espaces militants étudiants.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente les éléments méthodologiques qui soutiennent l’analyse développée aux chapitres cinq et six. La problématique de cette recherche positionne la garde du senti comme objet sociologique central. Or, la revue de littérature a révélé l’existence d’une pluralité de pratiques de *care* présentes dans les instances du mouvement étudiant, suggérant que la garde du senti ne constitue pas l’objet en soi, mais plutôt un terrain d’observation privilégié à partir duquel il est possible d’analyser les transformations plus larges des pratiques militantes étudiantes de *care*. C’est au moment de construire la méthodologie que cette distinction m’est apparue plus clairement, m’amenant à repositionner la garde du senti comme une étude de cas — un sous-système dont l’analyse permet de comprendre la réalité plus large de la mise en œuvre du *care* dans le mouvement étudiant à l’UQAM (Roy, 2021). Cette approche qualitative de nature exploratoire consiste à « enquêter sur un phénomène [...] bien délimité, afin d’en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2021, p. 160). En d’autres mots, cette approche est idéale pour offrir une compréhension riche et détaillée du fonctionnement de la garde du senti et des mutations des pratiques de *care* au sein du mouvement étudiant uqamien.

Cette section se divise en cinq parties. D’abord, je détaille les méthodes de collecte des données utilisées et la démarche suivie pour l’observation, les *focus groups* et les entretiens (section 3.1). Puis, j’explique les procédures d’échantillonnage utilisées (section 3.2). Je brosse ensuite un portrait des participant·es rencontré·es (section 3.3). Finalement, je détaille le traitement et l’analyse thématique des données (section 3.4) et décris la démarche éthique et l’impact de mon positionnement particulier par rapport au terrain de recherche (section 3.5).

3.1 Combiner l’observation, l’entretien et le *focus group* : multiplier les angles d’éclairage

La méthodologie de cette recherche repose sur une combinaison de trois approches qualitatives — l’observation participante, l’entretien semi-dirigé et le *focus group* (entretien de groupe) — dans une logique de triangulation des données. Cette démarche vise à produire une compréhension idiographique aussi nuancée que possible de l’objet d’étude. Fortin (1996, p.318) définit la triangulation comme l’utilisation d’une variété de méthodes et de perspectives pour tirer des conclusions d’un même phénomène. En utilisant cette technique, j’augmente la crédibilité et la validité de ma recherche en croisant les informations recueillies à partir de plusieurs sources et en compensant les biais associés à

chaque méthode. De plus, je renforce la fiabilité de mes conclusions, puisque mes observations sont corroborées par plusieurs sources de données.

3.1.1 L'observation : poser les bases du terrain

Avant de rencontrer les participant·es dans le cadre d'entretiens de groupe et individuels, j'ai voulu dresser un portrait du contexte militant et des interventions des personnes gardiennes du senti en assemblée délibérative étudiante. J'ai donc observé un congrès de la CRUES en 2023. Celui-ci s'est allongé sur deux jours complets. La CRUES est réputée pour sa combativité militante et s'assure d'avoir un·e gardien·ne du senti toujours présent·e lors de ses assemblées ; la pratique est donc bien établie et connue des participant·es. En termes de logistique, j'ai contacté des personnes clés au sein de la CRUES, pour connaître les dates exactes du congrès et m'y assurer une place. Mon observation a été ouverte : j'y ai présenté sommairement mon projet de recherche et mon intention d'observation au moment de la présentation du présidium de l'assemblée. L'aisance du présidium et des 16 délégations présentes (44 personnes à son maximum) avec ce genre de rencontres a grandement facilité mon insertion dans le milieu.

Théoriquement, je conçois l'observation comme une méthode visant à décrire de manière systématique les interactions, comportements, et dynamiques sociales dans leur contexte naturel. Elle permet notamment de saisir des pratiques implicites, informelles ou non verbalisées, qui échappent souvent aux entretiens (Arborio et Fournier, 2005 ; Becker, 2001 ; Blackstone, 2012 ; Dunezat, 2015). En ce sens, ma démarche rejoint ce que Sandrine Carle-Landry (2024) souligne dans son mémoire de maîtrise, à savoir que l'observation permet d'« étudier les comportements qui ne sont pas verbalisés, les pratiques non officielles, les pratiques occultées, les pratiques perçues comme si évidentes ou banales par les acteur·ices qu'ielles ne pensent pas à les évoquer en entretien » (p.35).

Mon observation a d'abord commencé par l'écoute des conversations dans la salle (en prêtant une attention particulière à la personne gardienne du senti, qui a fait 49 interventions pendant la fin de semaine) et la prise de notes. Avant que l'assemblée débute, j'ai dessiné un plan de la salle et noté la façon dont cette configuration pouvait affecter l'expérience des participant·es. J'ai ensuite développé une fiche descriptive des participant·es — selon leur nombre, leur emplacement physique dans la salle, mais aussi leur position au sein du milieu militant étudiant et de la société plus largement (par exemple, en termes de genre, de race et de classe sociale perçue). On pourra se référer à l'Annexe B pour consulter le gabarit ayant servi à la prise de notes avant et après l'assemblée. Celui-ci m'a permis de capturer une partie du contexte de la rencontre et a favorisé ma mémorisation des échanges. Durant l'assemblée, j'ai pris en note

le verbatim de chaque intervention de la gardienne du senti et de chaque intervention concernant le ressenti de l'assemblée. J'ai classifié les interventions en termes d'heure, de type (réactive ou proactive), d'intérêt mis de l'avant (collectif ou individuel), de caractère politique et de légitimité perçue (voir l'Annexe C pour la grille d'observation utilisée). Au terme de la rencontre, j'ai pris note des améliorations à apporter à ma grille d'observation, de l'ambiance générale et des rapports de pouvoir perçus entre les acteur·ices, ainsi que des moments que j'ai considérés comme marquants. À titre d'exemple, le samedi à 17 h 23, j'ai observé une intervention de la gardienne du senti, qui a partagé avec l'assemblée le contenu d'un SMS reçu, remettant en question l'usage de l'expression « personnes racisées ». Elle a saisi cette occasion pour aborder la dimension politique de ce terme. J'ai noté que cette intervention était proactive, qu'elle mettait de l'avant un intérêt collectif, qu'elle était politique et semblait avoir une forte légitimité (voir le chapitre six pour une analyse approfondie de cet exemple).

Cette observation était non-participante, puisque j'ai adopté le statut d'une personne extérieure aux activités de l'association, quoiqu'aucune observation ne puisse réellement être non participante : j'ai été amenée à interagir avec plusieurs personnes au cours de mes visites, telles que des ami·es, des connaissances ou des collègues. Elle m'a permis d'appréhender la mise en œuvre concrète de la garde du senti, au-delà de ce qui en est rapporté dans les archives militantes ou formulé dans les discours des participant·es aux entretiens collectifs et individuels (Arborio et Fournier, 2005). Plus précisément, l'observation du congrès a rendu possible l'élaboration d'une typologie des interventions associées à la garde du senti, regroupées selon quatre axes : les rapports de pouvoir et les dynamiques d'inclusion, l'organisation matérielle et temporelle, l'explication des procédures, ainsi que la gestion de l'ambiance. Cette typologie, accompagnée d'exemples empiriques, est mobilisée à la section 6.1.2 du chapitre six.

3.1.2 Le *focus group* : saisir les pistes émergentes

Une fois l'observation du congrès terminée, j'ai organisé trois *focus groups*. Fortin *et al.* (2016) définissent le *focus group* comme une méthode permettant de sonder les pensées, les opinions et les réactions des participant·es sur un sujet précis par le biais d'échanges spontanés. Ces théoricien·nes soutiennent que les discussions en groupe offrent une richesse narrative importante en révélant les perceptions collectives et les débats internes au sein de groupes et sous-groupes (Fortin *et al.*, 2016). Au moment des rencontres avec les participant·es, j'ai tenté de leur laisser le plus d'espace possible, au sein du cadre semi-dirigé, afin qu'ielles s'expriment librement. Les questions posées étaient délibérément générales, ouvertes et englobantes. Lors du premier *focus group*, j'ai rencontré trois individus et dans le deuxième, deux individus

— dans tous les cas des adultes de 18 ans ou plus ayant déjà assumé le rôle de gardien·ne du senti au sein du présidium en AG et/ou en congrès. Au sein de ces deux premiers groupes, j'ai pu en apprendre davantage sur leur trajectoire militante, leur perception des pratiques de garde du senti et des dynamiques de *care* dans le mouvement étudiant uqamien. Précisément, j'ai divisé mes questions en cinq blocs, nommés ainsi :

- A. Parcours militant ;
- B. Rôle de garde du senti ;
- C. Évolution et politisation de la garde du senti¹⁸ ;
- D. Contributions de la garde du senti au mouvement étudiant ;
- E. Importance des pratiques de *care* intramouvement.

Dans la première section, j'ai demandé aux participant·es de me parler de leur parcours militant, histoire de briser la glace et d'en apprendre sur la culture militante de leur·s association·s ou organisme·s. Ensuite, je les ai questionné·es sur les requêtes reçues par texto, les traits nécessaires pour faire la garde du senti et ceux qui posaient problème, ainsi que la réception des interventions par l'assemblée. Au sein du troisième bloc, j'ai cherché à comprendre dans quelle mesure la garde du senti était politique pour elleux (voir la note de bas de page ci-bas) et s'ielles avaient observé des changements marquants par rapport aux pratiques de garde du senti durant leur implication militante. Je les ai ensuite questionné·es sur les contributions et les entraves au plein déploiement de la garde du senti dans le mouvement étudiant. Finalement, j'ai posé une question sur la place que devrait occuper le soin des autres et le soin de soi au sein du militantisme étudiant (voir l'Annexe D pour le guide de *focus group* complet).

Le troisième et dernier *focus group* a été impromptu. Au terme de mes entretiens individuels, j'ai réalisé qu'il serait pertinent de retourner aux sources et d'interroger des personnes familières avec la garde du senti telle qu'elle existait au début des années 2000, lors de son instauration au sein du mouvement étudiant. Après avoir établi un contact avec une telle personne, elle m'a proposé de faire un *focus group* avec deux autres militantes qui satisfaisaient ce critère — pour un total de trois participantes. En plus de m'orienter avec les questions du guide qui s'appliquaient toujours, j'ai pu ajouter quelques questions pour

¹⁸ Cette section, et notamment l'une des questions que j'ai posées — « La garde du senti est-elle un rôle politique ? » — recoupe directement la question de recherche. Ce n'est pas un choix accidentel : étant donné le contexte hautement politisé des espaces dans lesquels évoluent les participant·es, il était nécessaire d'aborder explicitement cette dimension. En réalité, le caractère politique de la garde du senti a souvent été évoqué spontanément par les participant·es, parfois même avant que je ne pose cette question. Les participant·es avaient en effet largement réfléchi et articulé le *care* de manière politique, ce qui justifie l'intégration de cette question dans le questionnaire.

retracer les fonctions initiales de la garde du senti et analyser l'évolution des discours et de la mise en action de la garde du senti à travers l'histoire du mouvement étudiant uqamien.

En termes d'utilité, les deux premiers *focus groups* m'ont permis de bonifier mon guide d'entretien individuel et d'identifier les thèmes ou les problèmes les plus prioritaires pour le groupe, ce qui a orienté la suite de la recherche. Le dernier *focus group*, lui, m'a permis d'enrichir l'analyse en reconstituant la genèse de la pratique de garde du senti, tout en offrant un regard rétrospectif sur ses transformations au fil du temps. De manière plus générale, ces rencontres m'ont permis de saisir dès le départ les points de consensus et de divergences au sein des militant·es étudiant·es concernant la garde du senti et les dynamiques de *care* plus largement.

En termes d'analyse, ces discussions mettent d'abord en évidence l'importance accordée aux dynamiques internes au mouvement étudiant, en particulier les tensions liées à la recherche d'un équilibre entre ouverture et exclusion (voir le chapitre cinq pour une analyse de cette dynamique). Par ailleurs, elles font ressortir un point de tension central relatif à la rémunération et au recrutement des personnes occupant la fonction de garde du senti (voir la section 6.2.1 pour une analyse de la dépolitisation des théories intersectionnelles, ainsi que la section 6.2.2 pour une discussion des limites associées à la conception de la garde du senti comme travail marchandisé).

3.1.3 L'entretien semi-dirigé : révéler les nuances et enrichir l'analyse initiale

Après avoir mis en évidence certaines tensions collectives entourant la pratique de garde du senti, j'ai souhaité mener des entretiens individuels afin de les approfondir et accéder aux points de vue et ressentis des participant·es. J'ai réalisé sept rencontres avec des militant·es étudiant·es familier·ères avec la garde du senti. Les critères d'inclusion dans l'échantillon étaient les suivants : s'être impliqué·e dans le mouvement étudiant pendant au moins six mois, être familier·ère avec la garde du senti dans les instances formelles du militantisme étudiant (ex. AG, congrès, comités) et avoir 18 ans ou plus.

Selon Fortin *et al.*, (2016), cette méthode établit un contact direct entre le·a chercheur·euse et le·a participant·e dans un environnement naturel, ce qui constitue un moment privilégié pour comprendre les perspectives de l'autre. Afin de faire émerger ces perspectives, j'ai touché sensiblement les cinq mêmes blocs qu'en *focus groups*, avec quelques modifications. J'ai notamment cherché à saisir la perception des fonctions premières de la garde du senti, de son niveau de difficulté, de sa rémunération, de son institutionnalisation et de son histoire (lorsqu'appllicable). Je me suis également intéressée au profil type

des gardien·nes du senti, à la répartition de leur travail avec d'autres acteur·ices en assemblées (ex. les membres de comités exécutifs, la salle, l'animation) et aux dynamiques de *care* dans le mouvement étudiant plus largement. Chaque nouvel entretien était basé sur les informations obtenues lors des précédents. Ainsi, si une piste émergeait lors des deux premières entrevues, je veillais à l'explorer dans la troisième, ce qui a permis un processus de recherche informé par le terrain (voir le guide d'entretien utilisé à l'Annexe E).

Les expériences et perceptions recueillies en entretien permettent, entre autres, de saisir l'importance d'articuler bienveillance et posture revendicatrice pour les militant·es étudiant·es (voir la section 6.1 pour un approfondissement).

3.2 Stratégie d'échantillonnage et composition de l'échantillon

Tel qu'énoncé plus haut, j'ai questionné huit personnes au sein de *focus groups* (trois au sein du premier ; deux au sein du deuxième et trois au sein du dernier groupe) et sept personnes au sein d'entretiens individuels, ce qui totalise 15 personnes et correspond au nombre d'entretiens visé pour la saturation des données. Les *focus groups* ont duré entre 98 et 145 minutes (moyenne = 125 minutes ; médiane = 131 minutes). Les entretiens individuels ont duré entre 64 et 108 minutes (moyenne = 80 minutes ; médiane = 78 minutes). Les participant·es aux *focus groups* et aux entretiens individuels ont été rencontré·es entre janvier et avril 2024. L'ensemble des *focus groups* et six entrevues ont eu lieu en présence, à Montréal. Sur ces six entretiens, quatre ont été réalisés à l'UQAM, un dans un café et un dans une autre université montréalaise. Un entretien a été réalisé à distance, sur Zoom.

Les participant·es aux entretiens individuels et aux *focus groups* ont été recruté·es par un appel à participation diffusé sur ma page Facebook personnelle ainsi que dans des groupes Facebook pertinents. L'appel a été largement partagé dans les réseaux militants physiques, ce qui a facilité le recrutement. J'ai également sollicité directement certaines personnes de mon entourage uqamien pour constituer un premier groupe de discussion, et eu recours à la méthode de l'échantillonnage par réseau lorsque des participant·es recommandé·es par d'autres ont manifesté leur intérêt. Cette stratégie m'a permis de former trois groupes de discussion et de réaliser huit entretiens individuels, jusqu'à l'atteinte d'une certaine saturation des données. Le désistement de quelques personnes prévues initialement a parfois mené à des ajustements, notamment en proposant une entrevue individuelle en remplacement d'une participation en groupe.

3.3 Portrait sociodémographique des participant·es

L’implication militante étudiante des participant·es était soit toujours en cours (12 participant·es sur 15), soit passée (trois participant·es sur 15) au moment de la collecte de données. Le groupe recruté était majoritairement composé de personnes militant ou ayant milité à l’UQAM (12 participant·es sur 15), ce qui est particulièrement pertinent compte tenu du focus de la recherche sur la garde du senti dans les instances délibératives du mouvement étudiant uqamien. En ce qui concerne l’ancienneté de l’engagement, quatre participant·es militent depuis un à cinq ans, quatre depuis six à 10 ans, six depuis 11 à 15 ans, et une personne depuis 16 à 20 ans.

Au moment des entretiens et des groupes de discussion, huit participant·es sur quinze étaient aux études. Parmi celleux-ci, sept étudient à Montréal — dont cinq à l’UQAM — et deux à l’extérieur de Montréal. Une personne étudie à temps partiel, tandis que sept le font à temps plein.

Du point de vue du genre — une autre variable centrale de cette recherche — les identifications sont variées : neuf participantes s’identifient comme femmes cisgenres, deux comme hommes cisgenres, une personne comme agenre et une comme non binaire. De plus, une personne s’identifie à la fois comme homme cisgenre et personne agenre, tandis qu’une autre se reconnaît à la fois comme femme cisgenre et personne *gender fluid*.

L’âge des participant·es varie de 21 à 45 ans, avec une moyenne de 30 ans et une médiane de 28 ans. Sur le plan ethnoracial, douze personnes s’identifient comme blanches, une comme arabe, une comme asiatique et racisée, et une autre comme racialisée (sans précision supplémentaire). Enfin, en ce qui concerne le revenu annuel, huit participant·es gagnent moins de 20 000 \$, deux entre 20 000 \$ et 34 999 \$, et quatre plus de 50 000 \$.

Dans ce qui suit, je présente brièvement chacun·e des quinze participant·es, tel·le·s qu’ielles se décrivaient au moment des entretiens menés entre janvier et avril 2024.

Jordan, focus group no. 1

Jordan étudiait à temps plein à l’UQAM et militait dans le mouvement étudiant depuis quelques années. Il était au chômage et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Jordan se définissait à la fois comme homme cisgenre et personne agenre blanche dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans). Il estimait essentiel

que les hommes s'impliquent davantage dans les rôles de *care*, comme celui de garde du senti, et partagent cette responsabilité trop souvent assumée par les femmes.

Jules, focus group no. 1

Jules étudiait à temps plein à l'UQAM et s'impliquait depuis plus d'une décennie dans de nombreuses associations étudiantes. Il ne travaillait pas et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Jules se décrivait comme un homme cisgenre blanc dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans). Il déplorait que le rôle de garde du senti soit moins reconnu et influent que celui de l'animation lors d'une assemblée générale, et il s'interrogeait sur les moyens de renforcer la légitimité et la valorisation de ce rôle au sein du mouvement.

Yasmin, focus group no. 1

Yasmin avait complété ses études, mais demeurait impliquée dans le mouvement étudiant, où elle était active depuis plus d'une décennie. Elle travaillait à temps partiel et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Yasmin se décrivait comme une femme cisgenre racialisée dans la trentaine (entre 30 et 34 ans). La condition étudiante lui tenait profondément à cœur, et son implication dépassait le cadre de la vie étudiante : elle s'inscrivait dans un engagement plus large au sein de la gauche révolutionnaire.

Ali, focus group no. 2

Ali étudiait à temps plein dans une université hors de Montréal et s'impliquait activement dans son association étudiante depuis quelques années. Il se décrivait comme un homme cisgenre arabe dans la vingtaine (entre 20 et 24 ans) gagnant moins de 20 000 \$ par année. Ses réflexions autour de la neutralité chez les personnes gardiennes du senti étaient porteuses ; pour lui, ce qui primait dans cette pratique était d'être présent·e pour toutes les membres d'une assemblée et de minimiser l'interférence dans les décisions politiques prises en instances.

Clémence, focus group no. 2

Clémence étudiait à temps plein au niveau universitaire à Montréal. Militante active depuis six à dix ans, son implication avait diminué récemment. Elle travaillait à temps partiel et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Clémence se définissait à la fois comme femme cisgenre et personne *gender fluid*, blanche et dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans). Le positionnement unique que peut générer la garde du senti, à

la fois proche du noyau militant et représentant·e de toutes les membres, lui apportait une compréhension approfondie des dynamiques internes au sein du mouvement étudiant associatif.

Caroline, focus group no. 3

Caroline me disait avoir milité au sein du mouvement étudiant intensément pendant plus d'une décennie, entre la fin des années 1990 et le début des années 2010. Elle travaillait à temps plein et gagnait entre 75 000 et 99 999 \$ par année. Caroline se définissait comme femme cisgenre blanche dans la fin de la quarantaine (entre 45 et 49 ans). Durant son implication, son approche plus directe ne correspondait pas au rôle de garde du senti — elle en avait pleinement conscience — mais elle considérait que ces deux postures étaient complémentaires plutôt qu'opposées ou hiérarchisées.

Isabelle, focus group no. 3

Isabelle avait terminé ses études depuis plusieurs années. Elle avait été très active dans le mouvement étudiant pendant une grande partie des années 2000. Elle travaillait à temps plein et gagnait entre 50 000 et 74 999 \$ par année. Isabelle se définissait comme femme cisgenre blanche dans la trentaine avancée (entre 35 et 39 ans). Pendant son implication, Isabelle avait longtemps assumé le rôle de garde du senti, une fonction qu'elle avait façonnée à sa manière, en y intégrant une attention constante aux dynamiques de pouvoir. Pour elle, ce rôle ne se limitait pas au cadre formel des assemblées générales, mais se prolongeait dans les espaces informels : tant dans les couloirs d'une AG qu'au bar après la rencontre.

Stéphanie, focus group no. 3

Stéphanie n'était plus aux études depuis longtemps. Elle avait milité activement dans les années 2000 et plus ponctuellement en 2012. Elle travaillait à temps plein et gagnait plus de 100 000 \$ par année. Stéphanie se décrivait comme une femme cisgenre blanche dans la quarantaine (entre 40 et 44 ans). Elle s'interrogeait sur la place du *care* dans les groupes militants et l'équilibre à trouver. Si un tournant vers le soin, tant individuel que collectif, constitue une grande avancée, elle se demandait si cette dynamique, lorsqu'elle prend trop de place, ne risquait pas de freiner l'action politique.

Élo, entrevue no. 1

Élo étudiait à temps partiel à l'UQAM et s'impliquait dans plusieurs associations étudiantes. Elle travaillait aussi à temps partiel et gagnait moins de 20 000 \$ par année. C'était une militante aguerrie, active dans le

mouvement étudiant depuis plus d'une dizaine d'années. Elle se définissait comme femme cisgenre blanche dans la trentaine (entre 30 et 34 ans). Elle portait une attention particulière aux pratiques de *care* dans les espaces militants, en cherchant constamment à adapter sa pratique pour accueillir et soutenir les nouveaux et nouvelles militant·es.

Charlotte, entrevue no. 2

Charlotte avait complété ses études, mais demeurait active dans le mouvement étudiant. Ça faisait entre 10 et 15 ans qu'elle s'impliquait au niveau étudiant, avec des périodes de pauses pour prendre soin de sa santé mentale, notamment. Elle travaillait à temps partiel et gagnait entre 20 000 et 34 999 \$ par année. Elle se décrivait comme femme cisgenre blanche dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans). Avec son regard critique sur l'histoire des luttes étudiantes, elle réfléchissait activement à l'évolution du militantisme étudiant et aux pratiques militantes porteuses d'espoir.

Anne, entrevue no. 3

Anne n'était plus aux études, elle travaillait à temps plein et maintenait une implication ponctuelle dans le mouvement étudiant. C'est entre 2010 et 2020 qu'elle s'était impliquée activement dans le mouvement. Elle se définissait comme une femme cisgenre blanche dans la trentaine (entre 30 et 34 ans) gagnant entre 50 000 et 74 999 \$ par année. Si Anne maintenait une certaine implication dans le mouvement, c'est parce que la question de la relève militante lui tenait profondément à cœur — elle constatait un certain essoufflement et se portait volontaire pour assurer une transition entre différentes générations militantes.

Clara, entrevue no. 4

Clara étudiait à temps plein à l'UQAM et travaillait à temps partiel. Elle s'impliquait dans le mouvement étudiant depuis le début des années 2020, tant comme exécutante que comme membre ordinaire. Elle se disait femme cisgenre racisée asiatique dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans), qui gagnait entre 20 000 et 34 999 \$ par année. Avec nuance, Clara se questionnait sur les façons de s'impliquer au sein de collectifs militants, tout en prenant soin de soi et de sa santé mentale, sans tomber dans le déni ou l'individualisme.

Léna, entrevue no. 5

Léna étudiait à temps plein dans une université montréalaise et s'impliquait depuis quelques années dans son association étudiante. Elle travaillait à temps partiel et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Elle se présentait comme femme cisgenre blanche dans la vingtaine (entre 20 et 24 ans). Avec une posture d'ouverture et de curiosité, elle accordait une grande importance au *care* et à la bienveillance, en cherchant constamment à améliorer les pratiques de garde du senti, et à partager ses savoirs.

Molly, entrevue no. 6

Molly était étudiant·e à temps plein à l'UQAM et militait depuis entre cinq et dix ans au sein du militantisme associatif universitaire. Molly était employé·e à temps partiel et préférait ne pas divulguer son revenu. Il s'agissait d'une personne agenre blanche dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans). Conscient·e des hiérarchies genrées dans les formes d'engagement, Molly aspirait à une meilleure reconnaissance des pratiques de *care* au sein des espaces militants étudiants et concevait le *care* comme une pratique qui transforme ces espaces en les rendant plus soutenables — voire simplement viables.

Théo, entrevue no. 7

Théo étudiait à temps plein dans une université hors de Montréal et militait depuis plus de dix ans (entre 11 et 15 ans) dans le milieu étudiant. Iel se décrivait comme personne non binaire blanche dans la fin de la vingtaine (entre 25 et 29 ans), qui ne travaillait pas et gagnait moins de 20 000 \$ par année. Iel plaidait pour une garde du senti adaptable aux réalités des régions, où les dynamiques d'implication et de politisation, par exemple, diffèrent de celles des associations étudiantes montréalaises.

Nous aurons l'occasion d'en apprendre un peu plus sur une majorité de participant·e dans les chapitres cinq et six. Ces brefs portraits permettent de les résituer lorsqu'elles sont cité·es dans les extraits d'entretiens.

3.4 Stratégie de codage et analyse des données

Une fois les entretiens individuels et de groupe réalisés, j'ai pu me consacrer à l'analyse des données. J'ai choisi d'avoir recours à une approche d'analyse thématique qui permet d'identifier, d'analyser et de rendre compte des tendances dans les données en « repérant dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents » (Mucchielli, 1996, p.259). Cette approche concorde avec les objectifs

de la recherche, qui vise à saisir les significations cruciales dans l'expérience des participant·es, plutôt que de s'attarder au nombre d'occurrences d'un sujet tel que le fait l'analyse de contenu (Lamoureux-Duquette, 2024).

J'ai d'abord transcrit les échanges issus des *focus groups* et des entretiens en verbatims anonymisés à l'aide du site web oTranscribe. Puis, j'ai soumis les transcriptions à deux cycles de codage dans NVivo. En codant, j'ai porté une attention particulière au caractère politique du *care* et de la garde du senti ainsi qu'aux tendances de dépolitisation qui l'affectent. J'ai également porté attention aux dynamiques d'inclusion et d'exclusion du mouvement étudiant et aux discours critiques de la garde du senti. Spécifiquement, en suivant les étapes de l'analyse thématique définies par Braun et Clarke (2006), je me suis d'abord familiarisée avec les données. Ensuite, j'ai procédé à la génération de codes initiaux, à la recherche de thèmes, à la révision des thèmes potentiels, à la définition et à la désignation desdits thèmes et, finalement, j'ai pu condenser ces trouvailles à l'écrit. Si cette démarche a guidé mon processus, celui-ci est loin d'être linéaire : j'ai effectué plusieurs allers-retours entre les différentes étapes. À l'issue de ce processus, plusieurs thèmes récurrents ont émergé du matériau, notamment : vocation de bienveillance, outil d'éducation populaire, ainsi que reconnaissance du travail de *care*. Ce dernier thème, en particulier, a été précisé par des codes spécifiques tels que « Tout travail mérite rémunération » et « C'est un emploi officiel », illustrant la politisation du *care* en tant que véritable travail au sein du mouvement, en même temps que sa marchandisation (voir le chapitre six pour l'analyse développée).

Ma réflexion à travers la rédaction de mémos analytiques dans NVivo m'a permis de croiser les données d'observation avec les thèmes identifiés et d'entamer l'analyse présentée aux chapitres cinq et six. J'ai accordé une importance majeure à ce processus d'écriture, ayant confiance que des significations sociologiques émergeraient de l'entrecroisement des données, en les mettant constamment en dialogue avec la littérature. Ce sont les mémos analytiques qui m'ont permis de procéder à la synthèse des idées principales afin de rédiger le plan du mémoire (Paillé et Mucchielli, 2016).

3.5 Considérations éthiques et implications méthodologiques de ma position comme militante-chercheure

Comme ma recherche implique des sujets humains, une certification éthique du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM a permis la réalisation de la recherche (voir l'Annexe F). Bien que cette dernière ne comporte aucun enjeu éthique significatif, les directives du CERPÉ ont été suivies à la lettre. Le

recrutement a été effectué sur une base volontaire, sans incitatif financier¹⁹ et les sujets abordés n'ont pas soulevé le partage d'expériences particulièrement difficiles. J'ai néanmoins choisi d'attribuer des pseudonymes à l'ensemble des participant·es. Ce choix visait d'abord à préserver la sécurité collective en limitant les données identificatoires de façon globale. Pour la même raison, je n'ai pas nommé l'association dans laquelle je me suis impliquée à l'UQAM — par exemple. Je suis toutefois consciente du potentiel d'identification qui demeure dans un milieu aussi restreint, où tout le monde se connaît. Je suis à l'aise avec ce fait, les participant·es ayant été informé·es des risques. Deux personnes avaient initialement exprimé le souhait ou la possibilité d'être nommé·es, mais cette décision, prise après réflexion, tient moins à la nature des propos recueillis qu'à l'équité entre les personnes impliquées. En effet, je considère que je n'ai pas détaillé cette possibilité de manière uniforme à l'ensemble du groupe. Alors, il me semble que toutes n'étaient pas également conscient·es des implications liées à l'identification publique. Je suis consciente qu'un tel choix contribue, dans une certaine mesure, à invisibiliser les voix des participant·es et à m'approprier leurs paroles. Cette tension méthodologique et politique demeure un questionnement ouvert pour de futures recherches.

En ce qui concerne l'observation, comme je l'ai menée de manière non participante, la certification éthique formelle n'était pas requise. J'ai néanmoins veillé à respecter les principes éthiques de base en assurant la transparence de ma démarche dès le début du congrès, en informant les participant·es de ma présence et de l'objectif de ma recherche. De plus, les entrevues individuelles et de groupe ont été menées après obtention du consentement écrit des participant·e·s (voir les formulaires en Annexes G [entrevue individuelle] et H [*focus group*]). Tel qu'explicité dès l'avant-propos, cette recherche s'inscrit dans une approche méthodologique située, en cohérence avec les épistémologies féministes du point de vue situé (Haraway, 1988 ; Harding, 2004), qui reconnaissent que tout savoir est produit à partir d'une position sociale et politique donnée, et que l'objectivité réside non pas dans l'effacement de cette position, mais dans sa reconnaissance explicite. En tant que militante s'étant engagée dans le mouvement étudiant de l'UQAM, ma posture de chercheure est traversée par mon expérience personnelle et relationnelle du terrain. Ce positionnement a influencé l'ensemble du processus de recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'à l'interprétation des données, en passant par le recrutement des participant·es. Par exemple, mon vécu — y compris mon évolution émotionnelle et politique — a façonné ma manière de poser les

¹⁹ Étant donné que mon mémoire vise à contribuer à la compréhension du mouvement étudiant uqamien, duquel je fais partie, il me semblait raisonnable de ne pas rémunérer financièrement les participant·es.

questions, de lire les situations observées, d'interpréter les discours recueillis et de choisir les extraits visibilisés dans l'analyse.

Puis, étant moi-même impliquée au sein d'une association étudiante faculaire, le recrutement s'est orienté vers mes cercles personnels, comprenant aussi bien des ami·es proches que des connaissances moins rapprochées. Entre autres, au moment du recrutement, mon réseau était majoritairement composé de personnes gravitant autour de cette même association étudiante et disposant d'un capital militant élevé. En prenant en compte ce biais, je reconnaiss que les observations et les analyses sont façonnées par ma position sociale et celle des participant·es, ce qui enrichit une compréhension qui est spécifique à un contexte particulier de l'UQAM (voir le chapitre cinq pour une analyse de l'influence d'un capital militant élevé sur la perception des dynamiques d'exclusion). Plutôt que de considérer mon ancrage comme une limite en termes de représentativité, je l'assume comme une richesse qui permet une compréhension contextualisée des dynamiques propres au milieu militant associatif uqamien.

3.6 Conclusion du chapitre

Ce chapitre a exposé l'ensemble des choix méthodologiques ayant orienté cette recherche. La construction de la méthodologie a permis de préciser un enjeu central : la garde du senti ne constitue pas le seul objet d'étude, mais agit plutôt comme une porte d'entrée pour interroger plus largement la place du *care* dans le militantisme étudiant québécois. L'approche qualitative retenue — combinant observation, *focus groups*, entretiens et expérience personnelle — s'est révélée particulièrement féconde pour explorer comment la garde du senti demeure politisée par différent·es militant·es, et comment ces formes de politisation coexistent avec des usages encourageant la dépolitisation de ladite pratique.

Grâce à l'observation d'un congrès étudiant et à la collecte de récits individuels et collectifs, cette démarche a permis de documenter les usages, tensions et significations que les militant·es associent à la garde du senti. Les outils d'analyse mobilisés — notamment le codage thématique et la rédaction de mémos analytiques — ont permis d'articuler ces données à une réflexion plus large sur les rapports de pouvoir et l'éthique du *care* dans les espaces militants. Ce processus a fait émerger une certaine tension : les pratiques associatives de *care* à l'UQAM évoluent dans un cadre qui, à certains égards, demeure exclusif — une dimension que je développe au chapitre cinq. Appliquer la méthodologie au terrain de recherche a aussi permis de mettre en lumière ce qui persiste au fil du temps : le caractère éminemment

politique de la garde du senti et des pratiques de *care* au sein du militantisme étudiant, analysé au chapitre six.

Enfin, ce chapitre a permis de nommer les considérations éthiques et les tensions liés à ma posture de chercheure impliquée dans le milieu militant uqamien. Cette position, indissociable de la recherche, constitue une ressource interprétative précieuse, à condition d'être constamment interrogée avec réflexivité.

CHAPITRE 4

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre conceptualise la garde du senti comme une pratique de *care* politique, c'est-à-dire une pratique transformatrice des rapports de pouvoir — en ce qui a trait au genre, mais aussi à la race, à la classe sociale, à l'orientation sexuelle ainsi qu'à la santé physique et mentale. La garde du senti réalise cette fonction en favorisant un espace bienveillant qui priorise le bien-être et l'inclusion au sein d'une instance délibérative.

Le cadre théorique développé dans cette recherche contextualise d'abord l'émergence des théories du *care* mobilisées (section 4.1). Puis, il pose les bases d'une éthique du *care* ancrée dans l'action répondant à la vulnérabilité et la dépendance inhérentes à la condition humaine, plutôt que dans les sentiments tels que l'amour ou la dévotion (section 4.2). La section 4.3 s'appuie sur la précédente pour montrer que le *care* constitue un travail dont la répartition sociale contribue à reproduire des oppressions. À la lumière de cette réalité inconfortable, il apparaît que les populations socialement marginalisées — souvent ignorées ou mal servies par les structures de *care* issues de la société dominante — développent des besoins en matière de *care* qui leur sont propres. Alors, centrer ces personnes et ces groupes au sein d'une éthique de *care* rapproche le mouvement étudiant de son souhait de ne laisser personne derrière et d'incarner ses visées anti-oppressives ; à cet effet, la section 4.4 développe la garde du senti comme pratique favorisant un espace bienveillant en instances en centrant le bien-être collectif et l'inclusion radicale dans l'action. Finalement, ce cadre théorique aborde les risques de dépolitisation inhérents à toute pratique de *care* collectif, tels que développés par Allison S. Reed (section 4.5).

4.1 Contextualiser théoriquement le *care*²⁰

Il convient tout d'abord de contextualiser le concept de *care* mobilisé dans cette recherche. Les théories du *care* se sont développées dans les années 1980, principalement dans le monde académique occidental,

²⁰ Ce mémoire n'ayant pas pour objet de retracer les débats internes aux théories du *care*, il importe néanmoins de rappeler que celles-ci ne constituent pas un courant homogène : leurs interprétations et usages varient selon les contextes disciplinaires et politiques. Voir notamment l'ouvrage de Joan Tronto (1993), *Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care*, qui critique le cadrage apolitique du *care* chez certaines autrices (comme Carol Gilligan) et propose une lecture politique et démocratique du concept. L'ouvrage *Le souci des autres : Éthique et politique du care* de Patricia Paperman et Sandra Laugier (2011) offre quant à lui une discussion large sur la pluralité des voix et les tensions internes au champ des théories féministes du *care*.

où elles ont émergé comme branche de la philosophie morale. Dès lors, l'éthique du *care* s'est développée en deux courants distincts : le premier s'inscrivant dans une vision essentialiste et différentialiste célébrant la différence de « la femme » en matière morale (légitimant du même coup certaines formes d'oppression) et, le second — au sein duquel cette recherche s'inscrit — adhérant à une vision politique du *care* cherchant à mettre à jour les formes d'oppression qui en traversent les activités (Gonin *et al.*, 2014).

Historiquement, cette discipline a marginalisé et parfois même condamné des valeurs telles que la responsabilité et la sollicitude, au profit de principes universels d'équité, d'impartialité et d'autonomie. En d'autres mots, une éthique de la justice a longtemps été privilégiée au détriment d'une éthique du *care* dans la société occidentale. Or, dans les 40 dernières années, les théories du *care* se sont taillé une place comme champ central de l'éthique féministe et ont ainsi remis en question le paradigme social dominant. C'est notamment le livre *In a Different Voice* de la psychologue Carol Gilligan qui a permis de remettre en question l'éthique de justice dominante en affirmant que, par leur socialisation, les femmes sont porteuses d'une « voix morale différente », reposant sur une reconnaissance de l'interdépendance et priorisant les responsabilités envers autrui et la préservation des relations (Gonin *et al.*, 2014, p.89). De ce fait, la théoricienne a prouvé que le raisonnement moral le plus élevé est rarement basé sur une conception abstraite et impartiale de la justice, mais plutôt sur une éthique qui se soucie « de maintenir la relation lorsque les intérêts et les désirs sont divergents [et qui s'engage] à répondre aux besoins concrets des personnes » (Paperman, 2010, p. 4). À la suite de Carol Gilligan, la politologue et théoricienne de l'éthique du *care* Joan Tronto présente dans son œuvre *Moral Boundaries* une défense du *care* comme une activité inhérente à l'espèce humaine qui comprend « tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto, 1993, p.103). Encore une fois, dans cette conception, l'éthique du *care* s'éloigne de conditions générales et abstraites pour faire apparaître les expériences quotidiennes, en plus de visibiliser l'interdépendance humaine (Paperman, 2010).

4.2 Conditions originelles des êtres humains : la vulnérabilité et la dépendance

Maintenant que j'ai exposé la centralité d'une éthique du *care* qui prend en compte les conditions concrètes de l'existence humaine au sein de la société, il apparaît qu'entretenir un monde commun — un monde habitable et confortable pour tous — nécessite de reconnaître la vulnérabilité de chacun·e. Justement, les théories du *care* développées par Carol Giligan et Joan Tronto partent du postulat selon lequel la vulnérabilité et la dépendance sont inhérentes à notre condition et ne sont pas simplement

caractéristiques de certaines phases développementales ou de faiblesses provisoires (par exemple, le handicap, la vieillesse, ou les dépendances diverses).

Cela expose le mythe dominant des sociétés occidentales qui soutient que la société est composée d'adultes compétents, égaux, autonomes et en bonne santé. Alors, l'éthique du *care* est déstabilisante parce qu'elle fait resurgir le fait inconfortable que personne n'est vraiment autonome et que chacun·e reçoit le *care* d'autrui à un moment ou un autre. Dans les mots des chercheuses Audrey Gonin, Josée Grenier et Josée-Anne Lapierre (2014, p.95) : « les représentations sociales posant les vieillards, les enfants et les handicapés comme principaux — ou seuls — récipiendaires du *care* masquent du même coup les soins dont profite le chef d'entreprise qui confie son agenda à sa secrétaire, qui elle-même délègue les tâches ménagères à une aide domestique, qui a laissé ses propres enfants à leur grand-mère ». Il s'avère donc que la dichotomie entre autonomie et dépendance bénéficie surtout aux privilégié·es qui peuvent ignorer les fondements de leur autonomie perçue (Paperman, 2010).

L'éthique du *care* confirme ainsi que prendre soin « n'est pas centralement une histoire de sentiments, ni un travail de l'amour, mais un enchaînement complexe d'activités dont l'organisation même produit des inégalités diversifiées : d'accès aux soins, mais aussi de chances, de capacités de vie et de pouvoir » (Gonin *et al.*, 2014, p. 90). Cette recherche comprend en effet le *care* comme une activité engageant aussi bien des dimensions cognitives et affectives nécessaires au fait d'avoir un souci de l'autre (par exemple, l'attention, l'empathie, la responsabilité, la compétence, la réceptivité, la diligence, la solidarité, la justice et le respect de la dignité) — que des dimensions matérielles (par exemple, la présence ou l'action du corps) (Gonin *et al.*, 2014, p. 90). Prendre soin implique une série d'actions complexes et interdépendantes, y compris les suivantes : prêter attention aux besoins de l'autre (notamment, connaître et comprendre ses besoins et réalités) ; accepter la responsabilité de répondre à ces besoins ; faire du travail affectif en vue d'avoir une certaine qualité de relation (notamment, créer un lien de confiance, des échanges conviviaux) ; et établir une réciprocité relationnelle avec ceux qui reçoivent le soin (Wrenn et Waller, 2017, p.497).

4.3 Le *care* comme travail militant

En raison de notre condition originelle vulnérable, le *care* constitue une activité, en bref un travail, nécessaire au « maintien, à la perpétuation et à la réparation de notre “monde” » (Tronto, 1993). Selon la théoricienne féministe et militante Silvia Federici (2012), le travail reproductif de *care* produit et reproduit la force de travail productive et la vie elle-même. Appliqué au mouvement étudiant, le *care* devient ce

travail de reproduction sociale qui permet de soutenir les opérations du mouvement (Reed, 2023). Il est alors considéré comme sous-catégorie dans l'ensemble des tâches ayant cours dans une lutte : le travail militant (Cohen et Dunezat, 2018).

Dans la division du travail militant, le travail de *care* est — entre autres — assigné au groupe social des femmes. En d'autres mots, la répartition des tâches au sein d'un mouvement social est orientée par une division sexuelle du travail, tel que développée par la sociologue matérialiste française Danièle Kergoat²¹. Cette division du travail se décompose en deux mécanismes : la ségrégation horizontale (principe de séparation) et la ségrégation verticale (principe de hiérarchie) (Kergoat, 2005). L'axe horizontal affirme qu'il y a des tâches réservées aux hommes (celles qui sont professionnelles et publiques) et d'autres, réservées aux femmes (celles qui sont domestiques et privées). Il est important de souligner que c'est le fait que certaines activités sociales soient faites (gratuitement) par les femmes qui détermine ce qui est dévalorisé et non la nature des tâches effectuées. L'axe vertical détermine que les tâches assignées aux femmes valent moins que celles des hommes, soit sur le plan symbolique (peu de reconnaissance, déni du statut de travail), soit sur le plan salarial (rémunération insuffisante) (Gaudreau, 2013). Typiquement, les femmes peuvent se retrouver à gérer des tâches de *care* et des tâches informelles, comme l'organisation d'événements et de discussions sur le bien-être collectif, la gestion des conflits interpersonnels, la préparation de repas ou l'accueil des nouvelles et nouveaux membres, tandis que les hommes se concentrent sur les tâches de représentation et de leadership, les débats, ou les actions plus visibles. Cette division genrée du travail contribue à la réaffirmation de stéréotypes et attentes de genre qui prévoient toujours que le commandement, l'autorité, l'autonomie, la création et l'originalité sont associés à la masculinité alors que le service, le soin, l'assistance et le soutien psychologique — en bref le statut subordonné — sont associés à la fémininité (Descarries et Mathieu, 2009).

4.3.1 L'impact des discriminations sociales sur les besoins de *care* des populations marginalisées

Il est désormais clair que la répartition sociale et militante du travail de *care* reproduit des inégalités genrées. En outre, cette division du travail repose sur d'autres variables que le genre, telles que la race ou

²¹ Ce cadre théorique s'appuie entre autres sur une théorisation de la division du travail basée sur les « rapports sociaux de sexe », telle que développée par la sociologue matérialiste française Danièle Kergoat (2005). Cette recherche retient la théorie de division sexuelle du travail pour expliquer le sexisme inhérent à la division du travail militant. Toutefois, dans la suite du texte, les termes « genre » et « genrés » seront privilégiés pour évoquer la construction sociale de la différence des sexes, tant dans ses dimensions matérielles que symboliques (Gaudreau, 2013).

la classe sociale. En effet, si le travail de *care* est réalisé principalement par des femmes, il s'agit souvent des femmes racisées, pauvres et/ou immigrantes (Laugier, s. d.).

Par conséquent, la militante et théoricienne Allison S. Reed argumente que les corps noirs ont été davantage exploités au nom du *care* par les plus privilégié·es (ex. abus sous couvert de travail domestique) et que cette exploitation a rapidement soulevé un besoin de *care* spécifique aux personnes racisées, davantage affectées par les systèmes d'oppression imbriqués que sont le colonialisme, le patriarcat et le capitalisme. En effet, ces systèmes génèrent des traumatismes qui se transmettent de génération en génération et se renouvellent constamment. Alors, porter une attention particulière au soin des personnes marginalisées permet d'incarner des modes d'être et d'agir dans le monde qui résistent à la perpétuation de traumas et favorisent l'atteinte d'une forme de liberté. Il émerge donc qu'une éthique de la justice et une éthique du *care* sont intrinsèquement liées. La justice implique de reconnaître la singularité des besoins de chacun·e et, a contrario, le déni de reconnaissance amène à vivre différentes expériences d'injustice. « La visée de justice passe ainsi par l'exigence éthique de reconnaître la personne dans ses différentes dimensions : comme sujet, individualité en mesure de s'autodéterminer, et comme sujet social intégré au monde et à sa culture, à même de participer aux décisions sociales » (Gonin *et al.*, 2014, p. 102).

À la lumière de ces faits, Reed (2023) soutient que l'intégration de pratiques de *care* au sein de mouvements sociaux s'enracine profondément dans la pensée féministe noire depuis les années 1980 (Bambara, 1980 ; hooks, 1993 ; Lorde, 1980, 1988). C'est en mettant au centre ceux qui sont le plus marginalisé·es au sein d'un mouvement qu'une culture de soin priorisant une participation pleine et entière de toutes peut se développer.

4.4 Prendre soin pour favoriser un espace bienveillant

C'est en acceptant de reconnaître l'imbrication des rapports de pouvoir dans chaque espace et chaque lieu qu'il est possible de parler de bienveillance. Cette sous-section développe la garde du senti comme pratique favorisant un espace bienveillant en instances en centrant le bien-être collectif et l'inclusion radicale dans l'action.

Au sein du mouvement étudiant québécois, la notion d'« espace sécuritaire » constitue un outil militant historiquement revendiqué, à la différence de celle d'« espace bienveillant » — plus proche du concept anglophone de *brave space* (voir le chapitre six pour constater que cette distinction tend à s'estomper, au

profit d'une mobilisation accrue de la notion de bienveillance) (Prieur, 2015). Dans ce cadre, le « *safe space* » ou « *safer space* » est souvent envisagé comme un lieu où les agressions seraient impossibles, c'est-à-dire un espace protégé des violences, des systèmes d'oppression et des dynamiques de contrôle social incarnées par les figures dominantes (hommes cisgenres, personnes blanches, hétérosexuelles, etc.). Il se concrétise ainsi fréquemment par la mise en place de la mixité choisie²². D'une part, le *safe space* presuppose qu'il est possible de créer un espace en dehors des rapports de domination, alors que nous avons tous intérieurisé des préjugés à la fois sexistes, racistes, transphobes, classistes et validistes et reproduisons tous ces discriminations et violences à un moment ou un autre. D'autre part, plusieurs auteures critiquent la centralisation de la sécurité et du confort dans les espaces militants. Le théoricien·ne militant·e queer Cha Prieur (2015) soutient que d'insister sur la sécurisation des espaces risque de marginaliser des personnes qui sont déjà en marge de la société, puisque l'idée de confort est elle-même culturelle. Sans doute, le confort pour une personne cisgenre blanche et bourgeoise ne sera pas le même que celui que recherche une personne trans racisée de classe populaire.

À la lumière de ces limites, la conception du *care* retenue dans cette recherche souhaite centrer la bienveillance plutôt que la sécurité. Parlant de bienveillance, Cha Prieur (2015) décrit un concept ancré dans l'éthique du *care*, et tourné à la fois vers les autres et vers soi-même. Iel décrit la bienveillance comme « une disposition affective d'une personne qui s'ouvre aux cartes du monde des autres, se refusant d'imposer un jugement sur les autres en les essentialisant » (Prieur, 2015, p.397).

Créer un espace bienveillant veut donc dire de favoriser un contexte propice aux discussions et aux interactions concernant l'imbrication des rapports de pouvoir, dans une forme d'écoute attentive, bienveillante et empathique, avec l'envie de faire comprendre aux autres les oppressions que chacun·e subit. Il s'agit aussi d'un espace de gestion collective des conflits au moyen de la constitution d'une justice transformatrice adaptée²³. Finalement, c'est nécessairement un espace où les personnes prennent le

²² Le concept d'espace sécuritaire (*safe space*), issu des mobilisations LGBTQ des années 1980 et 1990, visait initialement à instaurer des lieux de soutien et de répit dans les milieux de travail, tout en luttant contre l'homophobie (Pagé, 2020).

²³ Développée par des féministes appartenant à diverses communautés marginalisées (principalement autochtones, noires, queer, trans, immigrantes, handicapées et travailleuses du sexe), la justice transformatrice est une approche de la justice qui vise à transformer les relations humaines, les structures sociales et les communautés en privilégiant l'interconnexion et le bien-être de tous. Elle repose sur l'idée que la justice ne se limite pas à réparer un tort ou punir un crime, mais qu'elle doit également s'attaquer aux causes profondes des inégalités et des conflits. Elle

temps de transmettre des savoirs, encourageant alors le fait d'apprendre et de continuer à déconstruire ses propres biais oppressifs. En bref, la bienveillance favorise un espace où il faut avoir le courage de se confronter à la différence des autres, mais aussi un espace encourageant où l'empathie et le respect de la différence priment sur l'accusation des autres. Il s'agit ici d'un cadre plutôt qu'une norme ou une injonction puisque personne n'est parfait·e et que chacun·e fait de son mieux. Prieur (2015) résume le caractère politique de la bienveillance, tel qu'elle est envisagée dans sa recherche :

Je ne plaide pas ici pour une « non-violence » creuse au bénéfice des gens dont la violence des propos ou des actes serait plus difficile à voir et à expliquer. Je ne plaide pas pour une « bienveillance » de surface qui profiterait uniquement aux oppresseurs. Je suis autant que n'importe qui, favorable à l'expression de soi, y compris de la colère. Et pourtant, je pense qu'une certaine forme de bienveillance est compatible avec la colère. C'est même précisément ce qui l'autorise, d'un certain point de vue, puisque s'autoriser à être en colère, c'est s'autoriser à exister, à s'indigner des injustices qu'on subit. C'est donc être bienveillant avec soi-même. Si des gens sont bienveillants envers vous, ils ne vous reprocheront jamais de vous mettre en colère, et d'ailleurs il n'est pas question d'injonctions culpabilisantes à la bienveillance, ce qui est un non-sens total. (Prieur, 2015, p. 407)

En bref, la bienveillance constitue une posture féministe transformatrice des rapports de pouvoir — en bref une posture politique. Puisque les rapports de pouvoir sont toujours présents, il est nécessaire de mettre en place des outils pour les visibiliser, puis les désamorcer. C'est la posture à partir de laquelle la garde du senti parvient à favoriser un espace de bien-être et d'inclusion au sein des instances délibératives du mouvement étudiant.

4.4.1 Le *care* comme pratique favorisant le bien-être collectif

Dans sa conception issue du sens commun, le bien-être englobe des dimensions physiques (corps en santé), psychologiques (bonne santé mentale et émotionnelle), sociales (sentiment d'appartenance, relations interpersonnelles de qualité), fonctionnelles (efficacité dans ses tâches académiques, par exemple) et spirituelles (sentiment de connexion à plus grand que soi) (Harrell, 2000). Ce sont ces dimensions — notamment psychologique, sociale et fonctionnelle — auxquelles la garde du senti porte attention lors d'assemblées délibératives. Toutefois, cette conception du bien-être est surtout adaptée aux individus, et

promeut une vision démocratique et pacifique des relations humaines, où la transformation des personnes et des communautés est au cœur du processus de guérison et de réconciliation (Doetsch-Kidder et Harris, 2023).

ne capture pas pleinement le bien-être collectif souhaité au sein du mouvement étudiant et de ses instances.

Afin de combler cette lacune, plusieurs militantes féministes noires s'inscrivant dans une approche de justice transformatrice définissent le bien-être collectif comme l'importance de prendre soin des émotions, de centrer l'amour et la joie et de changer les consciences au sein des mouvements sociaux (Bambara, 1980 ; Doetsch-Kidder et Harris, 2023 ; hooks, 1993 ; Lorde, 1980, 1988). À l'instar de ces militantes, cette recherche aborde le bien-être collectif au sein du mouvement étudiant comme une sorte de complétude (*wholeness*) qui appelle les mouvements sociaux à être bien, durables et résilients (Doetsch-Kidder et Harris, 2023, p.6). Cette idée de complétude prend tout son sens lorsqu'on l'oppose à la praxis politique dominante au sein des mouvements sociaux ; en effet, celle-ci tend à reléguer la santé et le bien-être aux marges, laissant de côté les personnes dont les corps et les besoins ne correspondent pas aux normes établies.

À cet effet, le fait de centrer le bien-être dans l'engagement découle également des expériences de militant·es qui ont souffert physiquement, mentalement et spirituellement du surmenage, du stress, des conflits et des abus au sein de mouvements sociaux opérant souvent avec très peu de ressources. L'omniprésence du traumatisme, combinée à l'urgence d'agir, rend les espaces et communautés militantes vulnérables aux conflits, à la fatigue et à l'épuisement. Militer peut devenir émotionnellement drainant et persister dans des situations de travail hautement stressantes sans prendre soin de soi ou poser ses limites peut mener à des comportements qui s'éloignent des principes de justice sociale portés par le groupe, reproduisant ainsi les dynamiques de pouvoir et d'agression que le mouvement cherche à éradiquer. C'est en portant une attention consciente à prendre soin du stress et des enjeux de santé mentale, ainsi qu'à guérir les traumatismes et les déceptions qui affectent une majorité de militant·es, qu'il est possible d'incarner une vision de la justice qui ne laisse personne derrière. Ainsi, plutôt que de chercher à accélérer ou à accroître l'efficacité du mouvement, il s'agit souvent de ralentir et de prendre le temps, ce qui constitue en soi un changement de paradigme tant anti-capacitiste qu'anti-capitaliste. Dans cet ordre d'idées, la militante pour les droits des personnes en situation de handicap Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha (2016) souligne l'importance du *care* collectif pour favoriser le bien-être des organisations militantes. En anglais, elle explique :

Care means shifting our organizations to be ones where people feel fine if they get sick, cry, have needs, start late because the bus broke down, move slower; ones where there's food

at meetings, people work from home, and it's not something we apologize for. It is the way we do the work [...] Where we actually care for each other and don't leave each other behind. (Doetsch-Kidder et Harris, 2023, p. 6)

Concrètement, il existe plusieurs façons de favoriser le bien-être d'un groupe militant et des membres en son sein. Dans leur recherche sur la justice réparatrice comme praxis féministe intersectionnelle, les chercheuses et militantes féministes Sharon Doetsch-Kidder et Kalia Harris (2023) présentent diverses modalités de *care* qui peuvent être intégrées avant, pendant et après une action militante :

Avant une action, les personnes organisatrices peuvent utiliser des pratiques pour se recentrer et ainsi ancrer leur travail dans une vision qui prend en compte le bien-être émotionnel et physique des personnes. Pendant l'action, les organisateur·ices désignent des personnes de référence pour l'intervention et le soutien. Ielles s'occupent des besoins émotionnels et physiques immédiats et fournissent un soutien juridique en cas d'arrestation. Les organisateur·ices puisent également dans le pouvoir des approches spirituelles et créatives, telles que les autels et l'expression artistique, pour travailler avec la tristesse et la colère qui poussent souvent les gens à l'action politique. Après les manifestations, les organisateur·ices favorisent la justice réparatrice en fournissant des espaces pour faire le point et traiter les émotions, tensions et conflits ; en partageant des ressources de soutien ; en répondant aux besoins physiques, émotionnels et spirituels immédiats ; et en célébrant le travail accompli. De telles pratiques restauratrices favorisent la résilience individuelle et communautaire et réduisent la probabilité d'épuisement collectif [traduction libre]. (Doetsch-Kidder et Harris, 2023, p. 8)

Cet extrait met en exergue des modalités pratiques qui sont réfléchies à l'avance afin d'adresser les besoins particuliers de *care* au sein d'un groupe. L'intervention et le soutien évoqués font, par exemple, partie de la pratique de garde du senti, et permettent de veiller au bien-être collectif lors des instances délibératives du mouvement étudiant.

4.4.2 Le *care* comme pratique favorisant l'inclusion

Si l'on souhaite atteindre un bien-être collectif au sein du mouvement étudiant, il faut nécessairement se soucier des mesures d'inclusion en place. En d'autres mots, le bien-être collectif du mouvement est indissociable des efforts d'ouverture envers les personnes diverses intéressées à rejoindre ses rangs.

L'inclusion, dans son acception large, désigne un processus actif et volontaire visant à créer un environnement où toutes les personnes, peu importe leurs origines, identités, ou vécus, se sentent acceptées, respectées et valorisées. Ce cadre théorique mobilise le concept d'inclusion radicale, qui vise non seulement à accueillir et intégrer des personnes diverses, mais aussi à remettre en question les

structures et les systèmes de pouvoir qui reproduisent l'exclusion sociale au moyen de processus systématiques de naturalisation, de séparation, de hiérarchisation et d'infériorisation (Doetsch-Kidder et Harris, 2023 ; Dunezat, 2011). Ancrée dans une analyse intersectionnelle, l'inclusion radicale implique un changement profond, visant à déconstruire les barrières sociales, économiques et culturelles qui marginalisent certains groupes et limitent leur participation au mouvement étudiant. Il s'agit alors de considérer les rapports de pouvoir racistes, coloniaux, classistes, transphobes, homophobes et capacisistes qui traversent la société pour s'assurer que les voix les plus opprimées sont entendues et qu'elles ont un rôle actif dans la prise de décisions au sein du mouvement étudiant. En ce sens, Reed (2023) propose d'adresser à l'avance les barrières à la pleine participation de toutes au sein d'un mouvement social. Les études critiques du handicap popularisent cette idée : plutôt que d'agir comme si les besoins psychologiques et corporels étaient absents — et donc qu'ils nuisent à l'efficacité et à la cohésion d'un groupe — il s'agit de mettre en place des façons systématiques de considérer les besoins de chacun·e au sein du mouvement, de ne jamais être satisfait·e de l'apparence de pleine inclusion et de travailler de manière incessante pour rendre l'autonomie politique disponible pour toutes. Par exemple, des fonctionnalités telles que la vidéoconférence, la planification flexible et les systèmes de travail collaboratifs permettent d'accompagner les personnes diverses au sein du mouvement étudiant. Au même titre, la garde du senti est une pratique qui en fait de même à l'aide de la dénonciation de comportements oppressifs, en offrant validation, valorisation et soutien émotionnel, en bref en participant à la création d'un espace qui prend soin du groupe et des personnes en son sein lors d'une assemblée délibérative.

En centrant les identités et expériences marginalisées pour définir ce que voudraient dire des fonctions de bien-être et d'inclusion au sein d'une pratique de *care* qui ne laisse personne derrière, il devient évident que ces fonctions sont profondément interconnectées et indissociables.

4.5 Les risques de dépolitisation inhérents à toute pratique de *care*

Si elles sont nécessaires au fonctionnement salutaire d'un mouvement social, Allison Reed (2023) souligne que les pratiques de *care* portent en elles un risque inhérent de dépolitisation, selon la manière dont elles sont pensées et mises en œuvre dans un mouvement social. Dans les sections 4.4.1 et 4.4.2 respectivement, j'ai développé deux des fonctions du *care* que Reed (2023) a identifié, à savoir, le bien-être et l'inclusion. Tel que je l'ai démontré, prioriser ces fonctions permet à la garde du senti de favoriser un espace bienveillant dans les instances délibératives du mouvement étudiant. En ce qui concerne la fonction de bien-être du *care*, l'autrice identifie un risque de dépolitisation qu'elle nomme

« biorédemption ». Cette forme de dépolitisation du *care* se base sur l'idée que de se transformer soi est suffisant pour changer le monde. Dans cette conception, la poursuite du bien-être individuel devient le principal (et seul) objectif d'un mouvement social, et les membres du mouvement détournent l'attention des actions collectives nécessaires pour faire advenir des changements sociaux significatifs. Reed (2023) établit un parallèle entre certaines pratiques militantes de *care* dépolitisées (selon l'axe de la bioredemption) et la psychothérapie occidentale, qui tend à occulter l'origine sociale des souffrances individuelles. Dans cette perspective, la santé, le bien-être et la stabilité psychologiques apparaissent comme des objectifs accessibles à toutes de manière égale, car ils sont détachés des réalités systémiques d'oppression qui façonnent pourtant les conditions de vie des individus (Lasch, 1979).

Quant à la fonction d'inclusion, Reed (2023) parle d'un risque qu'elle nomme « The isolationist sick role ». Cette forme de dépolitisation du *care* s'exprime par l'obligation de se guérir ou de se changer soi avant de s'engager dans la résistance. Plutôt que d'adresser les barrières à la pleine participation de toutes, le mouvement se dépolitise en agissant comme si les besoins psychologiques et corporels n'étaient pas présents — et donc qu'ils nuisent à l'efficacité et à la cohésion du groupe. Ainsi, il y a domestication des différences de pouvoir sur l'axe de la diversité capacitaire, du genre, de l'orientation sexuelle, de la race et de la classe sociale — notamment (Mohanty, 2015). En affirmant qu'il est impossible d'« accommoder » tout le monde, le mouvement justifie son refus de créer des pratiques d'inclusion qui permettraient la participation de membres divers·es qui représentent pourtant une force de travail et des perspectives précieuses (Wendell, 1996).

4.6 Conclusion du chapitre

Ce chapitre a conceptualisé la garde du senti comme une pratique de *care* politique, qui transforme les rapports de pouvoir en favorisant un espace bienveillant au sein des instances délibératives du mouvement étudiant québécois. Le cadre théorique s'est d'abord appuyé sur les théories du *care* pour poser les bases d'une éthique ancrée dans la reconnaissance de la vulnérabilité humaine, puis a mis en évidence le caractère inégalitaire du travail de *care*, notamment dans le contexte militant. À travers une analyse intersectionnelle, il a montré que les besoins de *care* sont indissociables des oppressions vécues par les populations marginalisées socialement et que centrer ces dernières constitue un impératif politique au sein d'un mouvement qui se veut anti-oppressif. Ensuite, le chapitre a développé la garde du senti comme une pratique favorisant le bien-être collectif et l'inclusion radicale. Enfin, il a soulevé certains risques de dépolitisation associés aux pratiques militantes de *care*.

Les théories du *care* mobilisées dans ce chapitre offrent une lentille sensible pour analyser les pratiques de *care* — et en particulier la garde du senti — tel qu’elles se déploient dans le mouvement étudiant. Ce cadre théorique sera mobilisé plus en profondeur au chapitre six, afin de démontrer que la garde du senti constitue une pratique de *care* transformatrice des rapports de pouvoir. Je la développe à la fois comme une forme d’autodéfense féministe et de bienveillance, centrée sur la vulnérabilité et l’interdépendance des relations humaines, mais aussi comme un travail de *care*, tel que conceptualisé par les participant·es elleux-mêmes — tout en exposant les limites. Le chapitre suivant (chapitre cinq) s’appuie sur ma trajectoire militante, en plus des entretiens et observations, qui m’ont menée à constater que le mouvement étudiant uqamien, bien que très politisé, s’inscrit néanmoins dans une culture militante qui demeure excluante à certains égards. C’est dans ce contexte que j’introduis le concept d’exclusion, pour penser les limites des pratiques de *care* telles que la garde du senti — lesquelles opèrent à la fois *contre* et *avec* un mouvement marqué par des dynamiques d’exclusion.

CHAPITRE 5

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UQAM : UN ENTRE-SOI CODIFIÉ

Les entretiens menés auprès des participant·es ont permis de mettre en lumière plusieurs éléments significatifs concernant les pratiques associatives étudiantes de *care* à l'UQAM, éléments que j'analyse dans ce chapitre et le suivant. Ce chapitre permet de démontrer que les pratiques associatives étudiantes de *care* au sein des instances de l'UQAM — bien qu'elles soient toujours politisées, tel qu'il sera approfondi au chapitre suivant — évoluent néanmoins dans un cadre exclusif à certains égards. On pourrait croire que l'engagement du mouvement étudiant à lutter contre tous les axes de domination et d'oppression, couplé à ses formes organisationnelles favorisant l'horizontalité, serait synonyme d'une absence des rapports de pouvoir en son sein. Pourtant, comme l'ont démontré à maintes reprises les féministes du mouvement étudiant, il demeure traversé de rapports de pouvoir (Berthiaume *et al.*, 2021 ; Mehreen *et al.*, 2013 ; Mikaelian, 2022 ; Surprenant et Bigaouette, 2013). Ces observations résonnent également avec d'autres études réalisées au sein de mouvements sociaux s'identifiant à la gauche radicale, qui cherchent à s'ouvrir, mais manifestent néanmoins des dynamiques d'exclusion (Craddock, 2019 ; Dubuc, 2022 ; Quirion, 2008 ; Sommier, 2021).

Évidemment, elles résonnent aussi profondément avec ma propre expérience. Comme je l'ai mentionné dans l'avant-propos, je n'ai pas toujours été en mesure de nommer ni de comprendre les dynamiques d'exclusion que j'avais moi-même vécues — tendance qui transparaît dans la construction même de la problématique de cette recherche, marquée par une confusion entre dépolitisation et exclusion. Cette difficulté à reconnaître et à assumer pleinement mon expérience a retardé ma capacité à en faire un objet de recherche assumé.

Un moment décisif de mon parcours a été une discussion avec ma directrice de recherche, qui m'a demandé de répondre explicitement à ma question de recherche à partir des analyses préliminaires. Elle percevait ma réticence à honorer pleinement les propos des participant·es, qui affirmaient en chœur que la garde du senti demeurait une pratique profondément politique, inscrite dans une lutte transformatrice des rapports de pouvoir. C'est à ce moment qu'elle a mis en lumière la tension qui traversait mon positionnement : ma difficulté à admettre qu'un mouvement se revendiquant de la justice sociale puisse simultanément reproduire, sur de nombreux plans, des logiques d'exclusion.

Avec du recul, je comprends que j'ai le droit — et même la responsabilité — d'assumer pleinement mes intérêts de recherche, d'explorer cette tension que j'ai à la fois observée sur le terrain et vécue de manière

très personnelle. Cette prise de conscience marque l'identification d'un nouvel enjeu, central à la recherche : *une incohérence entre les idéaux d'inclusion portés par le mouvement étudiant et les pratiques d'exclusion qu'il reproduit*. Il devient alors nécessaire d'ajouter une nouvelle orientation théorique à mon arc — en lien avec l'exclusion — afin de rendre intelligible cette dynamique de la culture militante étudiante à l'UQAM.

Dans ce chapitre, j'expose ces dynamiques d'exclusion à partir d'un récit inspiré de mon expérience de terrain au sein d'une association étudiante militante à l'UQAM, en l'éclairant par les témoignages d'autres participant·es (section 5.1). Ce chapitre reflète largement mon propre vécu — un vécu partagé par d'autres, sans pour autant être universel. Dans la section 5.2, je détaille les dynamiques liées à la culture militante associative de l'UQAM. J'en analyse ensuite les effets : d'abord, le manque d'intégration des personnes ne partageant pas les codes militants du milieu ; puis, le déplacement des décisions des espaces démocratiques vers des espaces informels ; enfin, l'injonction au sacrifice et ses conséquences sur la participation militante (section 5.3). Je conclus en montrant comment la garde du senti se situe à l'intersection de ces tensions : à la fois, c'est une pratique d'inclusion et, à la fois, elle est incarnée par une élite militante qui n'en a pas (ou plus) besoin (section 5.4).

5.1 Mettre en exergue les dynamiques d'exclusion du mouvement à partir de mon positionnement situé comme militante-chercheure

Afin d'exemplifier le caractère exclusif du mouvement étudiant associatif à l'UQAM, je présente ici des fragments de mon expérience au sein d'une association politisée dans cette université, mis en dialogue avec des témoignages recueillis lors d'entretiens individuels et de groupe, ainsi que des observations de terrain qui tendent à confirmer certaines régularités (voir la section 3.1 pour un exposé des méthodes employées et la section 3.5 pour les implications méthodologiques de ma position comme militante-chercheure).

J'ai fait ce choix analytique afin d'éclairer des mécanismes souvent passés sous silence dans les récits sur le militantisme, et le militantisme étudiant en particulier. Je reconnais toutefois que ce mémoire met principalement en lumière les tensions, les désenchantements et les échecs inhérents aux expérimentations militantes. Il rend moins compte de tous les efforts d'inclusion et des victoires vécues à l'UQAM comme ailleurs. Dans le même ordre d'idées, je tiens à souligner que les dynamiques présentées ici ne représentent nullement l'ensemble des expériences militantes associatives à l'UQAM. Plusieurs personnes engagées, notamment des femmes intégrées aux cercles militants, n'ont pas rencontré les mêmes

obstacles que moi. Cela témoigne de la complexité des rapports de pouvoir et de la pluralité des trajectoires au sein de ces espaces.

Pour ancrer l'analyse qui suit, voici un extrait des constats et frustrations m'ayant habitée lors de mon élection et des mois l'ayant suivie au sein du Comité exécutif de l'association :

À mon arrivée à la maîtrise à l'UQAM à l'hiver 2022, j'ai décidé de me présenter spontanément sur le Comité exécutif d'une association reconnue pour sa combativité — étant en quête d'implication sociale, et malgré ma connaissance très limité du militantisme. J'ai été élue à l'unanimité, dans une ambiance qui m'a paru chaleureuse. Mais dès la fin de l'AG, un décalage s'est fait sentir : les membres du comité exécutif, déjà proches entre eux, ne m'ont pas incluse dans leurs discussions informelles. Puis, j'ai été ajoutée sur une conversation en ligne du comité. Sur cette plateforme, les échanges étaient rapides, remplis de références militantes, d'« inside jokes », de termes théoriques et d'expressions politiques que je ne comprenais pas. Le groupe semblait fonctionner selon une logique de productivité constante, avec une pression implicite à toujours faire plus, être plus présent·e, plus radical·e, plus critique que les autres associations.

Puis, en réunion, j'ai constaté que les décisions importantes se prenaient souvent ailleurs, dans des espaces de pouvoir informels. Mes propositions étaient rarement retenues, souvent éclipsées par celles des militant·es expérimenté·es. En outre, poser des questions semblait ralentir le rythme ou trahir un manque de radicalité. Aucune formation ne m'a été proposée ; il semblait que mon intégration reposait principalement sur mes efforts. Je me demandais : faut-il déjà maîtriser les codes de l'extrême gauche montréalaise pour pouvoir être incluse ici ?

Ce vécu m'a confrontée à une série d'obstacles à l'intégration dans les milieux militants uqamiens. Il met en lumière des dynamiques d'exclusion subtiles, mais réelles : la difficulté d'accès aux codes militants, les dynamiques de couloir et l'injonction au sacrifice, notamment. À partir de cette expérience, et en dialogue avec la littérature sur l'exclusion et les témoignages de participant·es à cette recherche, les sections suivantes décortiquent la manière dont la « culture militante » et l'entre-soi militant peuvent (involontairement) reproduire des formes d'exclusion.

5.2 Définir la culture militante associative de l'UQAM

La mise en récit analytique présentée ci-haut met en lumière plusieurs dynamiques propres à la culture militante associative de l'UQAM, en pointant les moments concrets où je me suis butée à l'entre-soi codifié du militantisme associatif à l'UQAM. Selon la sociologue française Sylvie Tissot (2014), l'entre-soi désigne « le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel » (p.5). Dans la présente recherche, l'attachement à

l'entre-soi et sa cohésion interne se construit autour d'une culture militante spécifique²⁴. Par culture militante, j'entends un ensemble cohérent d'orientations normatives, une conception du monde, du changement social, de la nature et de l'organisation des acteur·ices sociales qui portent ce changement (Pleyers, 2016).

Comme toute culture, elle est assimilée par un processus de socialisation politique des nouvelles personnes souhaitant s'impliquer dans le groupe. Lors de mes entretiens, un cas en particulier m'a permis de prendre conscience de ce processus d'apprentissage, du caractère construit de l'entre-soi militant uqamien. En effet, j'en étais déjà à ma cinquième entrevue et je posais systématiquement la même question en ouverture, demandant aux participant·es de résumer leur parcours militant. Toutefois, la réponse de Clara²⁵ — qui s'implique depuis le début des années 2020 à l'UQAM, tant comme exécutante d'association étudiante que membre ordinaire, m'a révélé un biais inhérent à ma propre question. Le terme « militant », loin d'être consensuel, a suscité une réflexion sur la diversité des connotations qu'il peut revêtir :

Judith : Parfait. Donc pour briser la glace, est-ce que tu pourrais me parler brièvement de ton parcours militant ?

Clara : Hum, ben déjà cette question-là... [...] Hum, parce qu'il y en a qui le voient comme seulement à travers leurs engagements sociocommunautaires, étudiants... (Clara, entrevue no. 4, 2024)

Avec cette simple réponse, Clara me signifiait qu'elle n'adhérait pas à l'étiquette de militante, quoiqu'elle était engagée dans une foule de projets pour la justice sociale. D'une part, la définition commune du militantisme, héritée des avant-gardes marxistes-léninistes et maoïstes, est d'être vigoureusement actif, combatif et agressif, particulièrement en soutien à une cause — ce qui ne résonne pas avec plusieurs femmes et minorités de genre qui ne se sentent pas légitimes de s'approprier cette étiquette ou n'en

²⁴ Il importe tout de même de rappeler que, si l'entre-soi se construit en partie autour d'une culture militante que je ne possède pas, il est également construit autour de caractéristiques que je possède : à l'image de la grande majorité des participant·es recruté·es pour cette recherche, je suis une personne cisgenre blanche, qui étudie en sciences humaines — des caractéristiques sociodémographiques demeurant structurantes dans l'entre-soi de la gauche militante à l'UQAM.

²⁵ À titre de rappel, tous les prénoms des participant·es mentionné·es dans cette recherche sont des pseudonymes fictifs, choisis afin de préserver leur confidentialité.

veulent pas²⁶ (bergman et Montgomery, 2021). D'autre part, l'étiquette de militant·e fonctionne comme un badge d'honneur au sein de l'entre-soi, un code permettant d'acquérir un statut supérieur dans la hiérarchie militante.

C'est qu'en effet, la culture militante dont il est question ici est constituée d'une multitude de codes implicites. Si l'on se réfère à l'extrait de mon parcours présenté ci-haut, il va sans dire que mon inclusion dans l'entre-soi militant associatif de l'UQAM a été compliquée par le fait que je ne m'identifiais pas (initialement du moins) aux idéologies révolutionnaires. À l'UQAM, la mouvance anarchiste et ses divers courants (par exemple, l'anarcho-syndicalisme) priment dans le monde associatif étudiant, quoiqu'elles cohabitent avec des influences socialistes, communistes, féministes (radicales, intersectionnelles) et queer. Dans le cadre de cette recherche, plusieurs entretiens confirment que la mise à distance que j'ai moi-même éprouvée est notamment liée à l'identification idéologique. Par exemple, lorsqu'elle dresse le portrait du militantisme étudiant à l'ASSÉ, Caroline, qui s'y est engagée durant la première décennie des années 2000, déclare : « Ça reste des guerres d'allégeance aussi. Je pense beaucoup rouge, noir... » (Caroline, *focus group* no. 3, 2024). En quelques mots, elle souligne ainsi l'importance de choisir un camp idéologique — soit le communisme (rouge) ou l'anarchisme (noir) dans ce cas-ci — et de l'incarner dans sa pratique militante pour faciliter son inclusion.

À cette fin, les militant·es utilisent différentes façons de démontrer leurs allégeances. D'abord, l'incarnation de ces idéologies est démontrée par les codes vestimentaires et les symboles visuels. L'esthétique militante à l'UQAM repose sur une identité collective anticonformiste et combattante, qui détone avec l'habillement conventionnel et l'allure soignée que j'adoptais lors de mon entrée à l'UQAM. Concrètement, cette esthétique est construite autour de certains vêtements, chaussures, accessoires et symboles. Par exemple, les vêtements aux couleurs sombres, notamment le noir et le rouge, sont privilégiés pour afficher l'appartenance idéologique, tout en favorisant l'anonymat. De plus, plusieurs militant·es modifient leurs vêtements par des techniques telles que l'usure volontaire, l'ajout de broderies ou de patches politiques. Par ailleurs, certaines chaussures (Combat boots, Doc Martens), coiffures (cheveux rasés sur le côté, mulet) et modifications corporelles (piercings, tatouages) sont des moyens utilisés pour signaler l'adhésion au mouvement. Selon les luttes en cours, des accessoires variés (tels que le keffieh), ainsi que des autocollants et des macarons politiques, servent à se positionner en faveur d'une

²⁶ Dans un article sur les pathologies du militantisme, Isabelle Sommier soutient que le terme militance aurait été créé en 1979, après un départ en bloc de féministes d'une organisation militante mixte. Ce terme reflétait une volonté de différenciation du militantisme et de ses connotations militaires, pour insister sur le vécu et la politisation du privé (Sommier, 2021).

lutte spécifique. Enfin, l'iconographie militante classique — comme le poing levé, le marteau et la faucille, le A encerclé ou le drapeau rouge et noir — fait partie intégrante de l'esthétique associative étudiante à l'UQAM. Bien que cette esthétique s'inspire, dans une certaine mesure, des luttes féministes, queers et antiracistes, elle reste principalement associée aux codes de la classe ouvrière et aux luttes anticapitalistes. Le politologue Francis Dupuis-Déri (2009) souligne d'ailleurs que cette esthétique militante s'organise toujours autour de modèles masculins.

Dans le même ordre d'idées, l'incarnation des idéologies révolutionnaires passe souvent par le type d'action militante performée. Dans un article intitulé « *Doing 'enough' of the 'right' thing: The gendered dimension of the 'ideal activist' identity and its negative emotional consequences* », la théoricienne Emma Craddock (2019) décrit l'activiste idéal comme un militant adepte de l'action directe, ce mode d'action dans lequel un individu ou un groupe agit de manière autonome et immédiate pour renverser un rapport de force et provoquer un changement, souvent social ou politique, sans passer par des représentant·es ou des intermédiaires. L'action directe peut prendre différentes formes, pacifiques ou non : manifestations, grèves, boycottages, occupations et désobéissance civile, entre autres. L'autrice souligne que cette forme de militantisme (contrairement à l'activisme en ligne, par exemple) est implicitement masculine et souvent inatteignable pour les femmes, qui doivent combiner leur engagement aux tâches de *care* qu'elles performent dans la sphère privée (Craddock, 2019). Molly, fervent·e défenseur·e des pratiques de care dans l'action militante, a ressenti cette injustice très fortement dans son implication militante :

C'est vraiment dans l'interaction humaine mon militantisme et je le considère comme étant vraiment militant quand même. Je sais que c'est moins... C'est triste, parce que c'est un peu moins perçu que si mettons, je prenais une brique et je pétais une banque, mais il y a un côté de moi qui considère que c'est une des façons militantes les plus *core* du militantisme. Ça va être d'accompagner les gens à mieux être en soi, avec soi et avec les autres. (Molly, entrevue no. 6, 2024)

Ensuite, l'appartenance à l'entre soi passe souvent par l'adoption d'un vocabulaire politiquement correct qui provient souvent de cercles académiques (Johnson, 2016) ou militants disposant des ressources nécessaires pour suivre les évolutions rapides des expressions adéquates (Ranger, 2022). Cela montre bien que la culture militante du mouvement étudiant croise souvent la culture académique ; en effet, les codes langagiers circulant dans l'entre-soi militant étudiant permettent souvent de démontrer le capital culturel développé au sein de l'institution universitaire, ce qui participe souvent d'un élitisme peu reconnu au sein du mouvement étudiant. Dans le cadre du dernier *focus group* mené pour cette recherche, Stéphanie — une ancienne militante ayant été active au début des années 2000 — a abordé cette dynamique élitiste en

instances. Selon elle, l'utilisation du jargon universitaire dans les discussions peut créer des barrières invisibles, menant à l'auto-exclusion des personnes qui ne se sentent pas suffisamment à l'aise ou compétentes pour participer pleinement. Elle explique ainsi :

Autre catégorie de gens qu'on a pas parlé : les universitaires pédants. Et je ne féminise pas. [...]. Pis qui créaient d'autres dynamiques de pouvoir en fait, qui, justement, prenaient la parole pendant six, huit minutes, qui citaient des auteurs, bla-bla-bla, pis là ci, pis là ça. Pis là c'est comme, ça intimide super gros les autres personnes qui sont comme : ben là moi je veux... C'est probablement pas pertinent t'sais. Faque c'est comme de l'auto-exclusion, c'est comme un mécanisme qui n'est pas perceptible facilement parce que c'est pas quelqu'un qui lui a coupé la parole ou qui a mis le poing sur la table en fait, mais au final les gens se sentent pas assez intelligents, ou ont assez confiance en ses idées pour aller de l'avant faque c'est une autre dynamique que je pense qu'on avait en tête, en tout cas, avec ce genre de rôle-là.
(Stéphanie, *focus group* no. 3, 2024)

Les assemblées délibératives sont des instances tout indiquées pour l'émergence de telles dynamiques, comme ce sont des espaces où les normes de rationalité, d'efficacité et de contrôle priment, laissant peu de place aux émotions et aux ressentis, et en faisant un lieu difficile d'accès pour ceux qui n'ont pas les codes préalablement (Jeantet, 2018). Cet extrait rejoint la description de mon parcours militant à l'UQAM, présenté plus haut, dans laquelle je peinais à comprendre certains termes théoriques et expressions politiques employés par les membres du comité exécutif — ce qui soutient l'idée selon laquelle les normes de langage constituent une barrière invisible à la participation. Il est pertinent de noter que même des pratiques inclusives telles que l'auto-identification des pronoms, l'utilisation du langage inclusif ou la reconnaissance des priviléges, prévalentes au sein du mouvement étudiant, ne sont pas des pratiques accessibles à toutes et nécessitent une période d'apprentissage.

En dernier lieu, l'entre-soi associatif uqamien se construit en réseaux affinitaires. Cela est probablement dû aux influences anarchistes du mouvement, qui insistent particulièrement sur les contacts et l'informel dans l'intégration au sein de l'entre soi. Au sein du mouvement étudiant à l'UQAM, le maintien de liens affectifs entre militant·es permet de renforcer la cohésion, l'adhésion et la loyauté au mouvement, tout en ouvrant des postes plus prestigieux aux membres les mieux insérés·es. Dans mon expérience, j'ai eu le sentiment que mon exclusion partielle du comité exécutif n'était pas le fruit du hasard. Celui-ci était structuré autour d'un groupe d'ami·es déjà soudé, et l'accès aux relations informelles fonctionnait comme une forme de capital social. En tant que nouvelle venue, ce capital semblait devoir être mérité, graduellement, à travers la loyauté, la familiarité et le temps.

5.3 Mécanismes d'exclusion liés à cette culture militante uqamienne

De facto, tout entre-soi implique une mise à distance des personnes extérieures ou moins expérimentées, créant ainsi un environnement où celles et ceux qui ne partagent pas les codes, les connaissances ou les pratiques militantes sont davantage marginalisé·es ou exclu·es des dynamiques décisionnelles et informelles. Pour reprendre les termes de Sylvie Tissot, « parallèlement au groupe à cimenter et à reconstruire sans cesse, la fabrication de l'entre-soi apparaît aussi comme une entreprise de définition de la place des autres, et de qui sont les autres » (Tissot, 2014, p.8). La fabrique d'une identité collective passe inévitablement par des mécanismes d'inclusion et d'exclusion, un travail de démarcation entre « nous » et « eux ». L'exclusion, en soi, ne revêt pas nécessairement une connotation négative ; elle peut par exemple permettre aux personnes marginalisées de se rassembler au sein d'un « espace sécuritaire » (*safe space*), à l'abri du contrôle social qu'incarnent des personnes dominantes (hommes cisgenres, personnes blanches, personnes hétérosexuelles, etc.) — ce que mettent en évidence les pratiques d'organisation en mixité choisie, populaire au sein du mouvement étudiant.

Cependant, mon expérience militante, couplée à celle de plusieurs participant·es à cette recherche, montre que les dynamiques d'exclusion peuvent avoir des effets délétères. La sociologue Nicole Milman-Doerr (2009) aborde les façons dont la participation aux mouvements sociaux est limitée selon deux types d'exclusion : externe et interne au groupe. D'abord, l'exclusion externe se produit lorsque des gens ne peuvent pas participer au mouvement social en raison du manque de ressources matérielles, comme l'argent, le temps ou l'accès à des opportunités pratiques (par exemple, pouvoir se déplacer pour participer à une réunion). Ensuite, l'exclusion interne arrive quand, au sein du groupe, certaines voix sont ignorées ou mises de côté. Elle se produit dans les interactions quotidiennes et les micro-interactions au sein du groupe, où des voix marginalisées, comme celles des nouveaux et nouvelles arrivant·es ou celles des personnes issues de groupes sociaux minoritaires, risquent d'être ignorées par les personnes plus socialement privilégiées, expérimentées ou informées. Par exemple, les doléances des femmes en instances auront moins de poids et peuvent être balayées sans considération, comparativement à celles des hommes. Ce type d'exclusion peut être exacerbé par des dynamiques telles que le *gatekeeping* (lorsque certaines personnes ou groupes contrôlent l'accès aux discussions ou aux décisions), l'informalité dans les interactions et des asymétries d'information entre les membres du groupe. Ces concepts ont été largement abordés par les théoriciennes féministes, qui soulignent les racines historiques de l'exclusion continue des femmes et des personnes minorisées au sein de la sphère publique dans les sociétés occidentales (Doerr, 2009 ; Fraser, 1992 ; Phillips, 1991).

Dans cette recherche, je me suis intéressée aux dynamiques d'exclusion internes, qui découlent notamment d'un écart entre le capital culturel, social et politique des membres au sein du groupe. Xavier Dunezat (2011) définit l'ensemble de ces ressources comme capital militant : un « ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter- ou intra-partisanes » (p.209). Les capitaux culturel et social ayant été abordés plus haut, je me centre ici sur le capital politique. Il s'agit d'une forme de capital symbolique fondé sur les opérations de crédit par lesquelles les militant·es en désignent d'autres comme dignes de détenir du pouvoir. Ce capital émerge donc directement du groupe, qui reconnaît l'autorité et la légitimité d'une personne socialement désignée ; ainsi, il est instable, puisque « fondé sur la croyance », avec pour enjeu essentiel « d'accumuler le crédit et d'éviter le discrédit » (Cohen et Dunezat, 2018).

Le capital militant est synonyme de pouvoir et d'influence dans le milieu militant : celleux qui en détiennent beaucoup sont en mesure d'orienter substantiellement le mouvement. En effet, l'entre-soi est hiérarchique : il implique « plusieurs catégories codifiées d'appartenance en fonction de l'investissement dans l'organisation et du processus complexe d'adhésion constitué de plusieurs étapes — la participation militante pouvant être pensée en cercles concentriques, avec un « noyau dur » de membres actif·ves « représentant l'échelon supérieur [...]», un cercle de militant·es occasionnel·les, et un cercle de sympathisant·es, au bas de l'échelle » (Zederman, 2024, p.3). Élo, une militante engagée dans la sphère associative uqamienne depuis plus d'une décennie, souligne les défis liés à la répartition genrée et racisée du capital militant au sein du mouvement étudiant, processus qui creuse les hiérarchies militantes :

Militer c'est du travail bénévole. Faque à la fin de la journée, même si on [les femmes et les personnes racisées] voudrait prendre certaines tâches plus à l'avant-plan, plus glorieuses, qui attirent plus de capital politique et social, qui comprennent plus de responsabilités, qui demandent plus de temps et d'investissements, eh bien des fois on est juste trop *fucking brûlé·es* pour le faire. (Élo, entrevue no. 1, 2024)

À cet effet, Charlotte, pour qui l'action militante passe entre autres par la participation à des présidiums d'assemblées générales (en tant qu'animatrice, gardienne du senti ou secrétaire), souligne les compensations matérielles et symboliques associées à la position d'exécutant·e d'association étudiante, un rôle visible à fort capital militant :

Et je ne dis pas que l'implication étudiante en tant qu'exec est pas du travail, c'est du travail bénévole, mais tu reçois plein de compensations symboliques et matérielles : t'as une clé, un micro-ondes, accès à un local, une imprimante, t'as accès à plein d'affaires, t'as accès à un réseau, tu peux mettre ça dans ton CV, t'as accès à un poste de travail. Faque la rémunération

des execs, je ne sais pas, mais la rémunération des présidiums : moi je ne gagnais rien...
(Charlotte, entrevue no. 2, 2024)

En somme, l'accumulation de capital militant au fil du temps est inévitable, mais les hiérarchies qui en découlent, pas nécessairement. Les rapports de pouvoir peuvent être déhiérarchisés, notamment en mettant à profit ses connaissances et son expérience.

5.3.1 Le manque d'intégration des personnes qui n'ont pas cette culture préalable

Dans le récit de mon expérience militante à l'UQAM présenté en début de chapitre, je décris les difficultés que j'ai rencontrées à m'intégrer au sein de mon comité exécutif, ne possédant ni les codes vestimentaires, langagiers ou d'action directe dominants, et ayant un réseau militant limité. Un des éléments marquants de mon expérience est le constat que le comité exécutif était essentiellement composé d'ami·es proches. En ce sens, Marie-Ève Quirion (2008, p.76) qui a rédigé un mémoire de maîtrise intitulé *Les rapports de pouvoir au sein des groupes militants radicaux*, constate qu'« au sein des groupes plus homogènes, il y a davantage de liens primaires [forts], les structures de fonctionnements sont plus informelles, mais l'intégration de nouvelles personnes y est plus difficile ».

Ceci peut s'expliquer en partie par la difficulté de réellement intégrer de nouvelles personnes dans des groupes où la dynamique et la culture groupales sont agréables et bien ancrées. L'intégration modifie inévitablement la dynamique de groupe et demande des efforts considérables des membres établi·es ainsi que des personnes souhaitant joindre le groupe. Lorsque ce travail n'est pas fait de manière adéquate, un écart se creuse entre les ressources intellectuelles et expérientielles des ancien·nes et nouveaux membres (Tominaga, 2017). Cette situation génère une dynamique dans laquelle les personnes débutantes sont perçues (et se perçoivent) comme ignorantes et non autonomes, tandis que les membres expérimenté·es sont idéalisé·es. À cet égard, Élo m'a raconté les difficultés rencontrées lors de son intégration au tournant des années 2010 au sein de son comité exécutif de niveau collégial :

Au début, quand j'ai commencé à militer pis que j'étais adjointe à l'externe, pis que j'étais dans les réunions d'exec, j'étais dans un coin et je disais pas un mot de toute la réunion et je me souviens tellement d'énormes sentiments de confusion du genre : je ne comprends pas ce qui se passe en ce moment, je ne comprends pas de quoi on parle, je ne comprends pas les enjeux, je suis vraiment mélangée. Est-ce que je suis conne ? (Élo, entrevue no. 1, 2024)

Si certains efforts étaient déployés pour l'inclure dans le groupe, Élo a tout de même ressenti fortement le caractère hermétique et hiérarchique au sein du comité. Sa socialisation s'est donc opérée de manière discrète, en observant et en accumulant des informations, avant de développer suffisamment de confiance

pour prendre la parole. Afin de clarifier leurs attentes envers les nouvelles personnes, plusieurs groupes mettent en place des processus concrets pour favoriser l'intégration. Par exemple, Quirion (2008) présente le cas du collectif anarcha-féministe Les Sorcières, créé au tournant de l'an 2000 à Montréal, dans lequel les femmes désirant intégrer le groupe devaient d'abord lire les journaux produits sur celui-ci pour voir si elles étaient à l'aise avec ses positions politiques. Ensuite, elles étaient invitées à assister à une première rencontre informelle, permettant d'apprécier la compatibilité des valeurs et des dynamiques relationnelles au sein du groupe. Plusieurs associations étudiantes de l'UQAM adoptent un système de pairage au sein de leur comité exécutif, dans lequel un·e membre nouvellement intégré·e est associé·e à un·e membre plus expérimenté·e. Cette personne expérimentée joue le rôle de mentor·e responsable de sa formation ; cette relation permet souvent de tisser des liens personnels plus forts, rendant l'entrée dans le groupe plus fluide et favorisant un sentiment d'appartenance. Au moment d'écrire cette recherche, l'association dans laquelle je me suis impliquée avait ajouté cette pratique d'intégration à son comité exécutif, mais à mon époque, il n'en était rien ; l'association priorisait plutôt la pratique de camps et journées de formation ouvertes aux membres et ayant lieu au moins une fois par année universitaire.

Cela dit, l'intégration reste un processus en cours, où plusieurs facteurs interagissent. D'un côté, la volonté des nouveaux membres de s'intégrer, leur connaissance initiale du groupe et de son environnement, leur disponibilité et leurs affinités avec les autres membres sont importantes. De l'autre côté, un élément primordial demeure l'ouverture du groupe et de ses membres aux nouvelles personnes. En effet, les attentes, voire les exigences, vis-à-vis des nouveaux et nouvelles arrivant·es doivent être clairement définies, et les groupes doivent être disposés à ajuster leurs pratiques afin que chaque membre puisse se sentir pleinement à l'aise (Quirion, 2008).

5.3.2 Les dynamiques de couloir

L'organisation en réseau reposant sur les affinités peut faire en sorte que les décisions se déplacent des espaces démocratiques vers les espaces informels. Dans mon cas, il était difficile d'exprimer mes idées lors des réunions du comité exécutif, car de nombreuses décisions semblaient avoir déjà été prises hors de cette instance officielle. Je remarque ici des dynamiques communes au sein de groupes affinitaires, qui sont constitués d'un petit nombre de personnes choisies, développant des liens d'amitié et de solidarité militante. En plus d'une personnalisation et des rapports d'amitié, on y retrouve une plus grande fluidité organisationnelle et des rapports informels (Quirion, 2008). Ce mode de fonctionnement peut être viable au sein de petits groupes militants radicaux, mais peut poser problème lorsqu'il est appliqué à des associations étudiantes de grande envergure, telles que des associations facultaires, dont le nombre de

membres atteint plusieurs milliers chaque session universitaire. En effet, ce fonctionnement peut engendrer une hiérarchie des voix, où les opinions des membres les plus actifs dans le milieu militant prennent le pas sur celles des autres membres de l'association étudiante. Cette dynamique réduit l'espace accordé aux processus démocratiques — naturellement plus lents et réfléchis — favorisant ainsi la formation de chambres d'écho. Cela soulève des questions sur la légitimité et la représentativité de ces structures. Charlotte évoque son expérience lors de la grève étudiante de 2015 (qu'elle nomme P15) pour dénoncer les mesures de restrictions budgétaires adoptées par le gouvernement québécois, alors qu'elle siégeait sur le comité exécutif d'une association mobilisée. Elle souligne la perte de confiance des membres envers l'exécutif :

Là j'ai senti que, quand même avec P15, l'[association] avait failli à son devoir de représentativité de tous les membres, pis qu'il y avait vraiment des gens qui étaient fâchés au point d'attaquer des individus. [...] Dans les AG, les gens vont pas se mettre à se battre, mais s'il y a des gens qui se sentent constamment bafoués, ridiculisés, ben premièrement ils vont arrêter d'y aller. Là ils vont déposer des demandes de non-reconnaissance de la représentativité [...]. Faque moi je pense qu'en 2015, il y avait déjà beaucoup de discussions sur la représentativité des assos, sur la légitimité de la démocratie directe comme source de pouvoir politique, sur l'utilité, le bien-fondé, la valeur des AG comme espaces de discussion pis je pense que quand t'as pas de [garde du] senti et c'est pas dit : nous avons spécifiquement à cœur que l'AG se passe bien et que les gens se sentent bien, rapidement les AG sont vues comme des espaces d'instrumentalisation de protocoles pour faire avancer des idées d'extrême gauche. (Charlotte, entrevue no. 2, 2024)

En effet, Charlotte met en lumière la déconnexion qui peut surgir entre le noyau militant et la base des membres, qui perd confiance dans le fonctionnement démocratique de l'association étudiante. Cette perte de foi résulte de la prise de conscience que les décisions soient déjà prises en amont, avant même que les assemblées ou les processus formels n'aient lieu, ce qui laisse les membres de la base avec le sentiment de n'avoir qu'une influence limitée, voire inexistante, sur les décisions de leur association étudiante.

5.3.3 L'injonction au sacrifice

L'entre soi militant à l'UQAM vient souvent avec une certaine pression à la productivité. Plusieurs militant·es vivent l'urgence d'agir comme l'obligation de s'investir totalement — de vivre leur militantisme activement, dans le présent. Si cela témoigne d'un engagement radical transformateur, on ne peut faire abstraction du risque de reproduire le modèle dogmatique où militantisme et sacrifices vont de pair (Quirion, 2008). En effet, les groupes militants de gauche et d'extrême gauche ont fréquemment été

structurés selon cette logique, où la pratique militante est synonyme de sacrifice personnel (Cohen et Dunezat, 2018 ; Craddock, 2019 ; Quirion, 2008 ; Sommier, 2021).

En m'engageant, j'ai perçu cette dynamique au sein du comité exécutif, organisé autour d'une culture productiviste où l'implication constante était non seulement attendue, mais valorisée comme une mesure de l'engagement. Dans un tel environnement, les membres sont souvent jugé·es en fonction de leur capacité à accomplir rapidement et efficacement un grand volume de tâches. L'idéologie qui sous-tend cette culture favorise la performance individuelle et collective, parfois au détriment de la réflexion ou de la qualité des actions menées. Ce mode de fonctionnement met de la pression pour répondre à des attentes élevées et à une compétitivité exacerbée, où les pauses et le temps de réflexion sont perçus comme signes de désengagement. Selon Reed (2023), cette « culture du martyr » où la dévotion à une cause prime sur les besoins individuels finit inévitablement par épuiser les membres d'un mouvement. Concrètement, elle crée une dynamique où la participation devient inégale, excluant celles et ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se sacrifier de cette manière et elle freine les habitudes de réflexivité émotionnelle, d'empathie, de soutien, d'écoute active et de repos — en bref, la culture de soin qui permet d'assurer la pérennité d'un mouvement social (Brown et Pickerill, 2009).

Cette injonction au sacrifice a été soulevée dans plusieurs entrevues et groupes de discussion. Élo, impliquée depuis plus de dix ans dans le mouvement étudiant et ayant participé aux grandes grèves de 2012 et 2018-2019, a connu aussi bien les moments les plus gratifiants que les plus éprouvants du militantisme. À ses yeux, l'exigence de se dévouer entièrement à la cause, au détriment de soi-même, entraîne fréquemment des répercussions négatives, tant sur le plan personnel que dans les dynamiques relationnelles au sein des groupes militants. Elle partage ainsi son point de vue :

On fait trop souvent passer la lutte avant nous-mêmes ou avant les autres, on ne prend pas assez soin de soi, on respecte pas ses limites, on est un nombre incalculable de personnes à avoir fait des *burnout* militants et encore à en faire. Souvent, on ne prend pas assez soin de nos dynamiques d'équipe, nos dynamiques relationnelles au sein des exécutifs ou au sein du mouvement *at large*, au sein de nos assos, des comités. On s'écorche, on alimente des conflits politiques et interpersonnels à tout bout de champ, on aime ça le *gossip* ! [...] Dans le mouvement étudiant, j'ai à la fois eu les plus belles expériences de ma vie et les plus difficiles expériences de ma vie. J'ai tellement voulu lâcher plein de fois, mais je suis restée et je connais une quantité industrielle de gens qui ont lâché, ont arrêté de militer après des mauvaises expériences justement et pas juste en lien avec de la répression policière et politique, mais aussi des dynamiques internes du mouvement lui-même. (Élo, entrevue no. 1, 2024)

Dans le même ordre d'idées, Molly — qui plaide pour pratiques militantes ancrées dans le soin — souligne la manière dont cette culture du sacrifice mène à une dynamique où l'épuisement personnel est négligé au profit de l'idéalisme militant. Molly aborde les dysfonctionnements internes du militantisme étudiant, et sensibilise au fait que ces exigences peuvent entraîner la reproduction de traumatismes au sein même du mouvement :

Le militantisme est relativement malade [...], il y a tellement de dynamiques internes qu'on critique nous-mêmes, qu'on est incapables d'appliquer et pourtant c'est parce que la plupart des gens qui mènent les mouvements sont *fucked* . Sont eux-mêmes dans une tristesse profonde, dans des enjeux existentiels, dans des enjeux réels de la vie, par la précarité, par des traumas. [...] Pis, t'sais après, t'as tout le côté où on met de l'avant qu'un parfait militant va se tuer à la tâche, à l'ouvrage. Mais se tuer à la tâche et à l'ouvrage, c'est aussi se mettre en second plan et se mettre en second plan, c'est aussi genre traumatisant. Comme, t'as besoin de dormir, t'as besoin de manger, t'as besoin de respirer, de relaxer, t'as besoin de bouger. T'sais comme, il y a énormément de choses qu'un individu a de besoin faque si tu te mets de côté, tu fais juste te faire du mal et accepter de se faire du mal, ça pointe qu'il y a une problématique quelque part. Faque que ce soit personnel ou même de groupe, je ne pense pas qu'on met le bien-être et la bienveillance prioritaire, là. (Molly, entrevue no. 6, 2024)

Ici, Molly souligne que le bien-être et la bienveillance ne sont pas des ajouts optionnels, mais des nécessités structurelles pour que le mouvement étudiant soit réellement transformateur et durable pour l'ensemble de ses membres.

5.4 Le cas particulier de la garde du senti

Lorsqu'il s'agit de dynamiques d'exclusion intramouvement (sur la base du genre, de la race ou de l'orientation sexuelle, par exemple), la garde du senti est au premier plan pour les dénoncer et rétablir un environnement plus sécuritaire pour tous. C'est d'ailleurs ce qui en fait une pratique féministe politique, tel qu'il sera exploré au chapitre suivant (voir chapitre six). Cependant, les individus chargé·es d'assurer le bien-être et l'inclusion en instances sont fréquemment limité·es dans leur capacité à identifier et à dénoncer certaines dynamiques exclusives. Cela s'explique en grande partie par leur recrutement au sein même de l'entre-soi militant, ce qui complique la mise en lumière des situations oppressives concernant l'élitisme au sein du mouvement étudiant. À cet égard, l'entrevue avec Théo, militant·e ayant constaté les effets positifs de la garde du senti sur les dynamiques de son association étudiante, s'est conclue sur cette réflexion :

Je pense que c'est nécessaire [la garde du senti] si on veut avoir un mouvement qui est vraiment bien représentatif de la communauté étudiante. Si on a pas ces environnements-là,

ben c'est une poignée de personnes qui ont ces capacités-là qui peuvent s'accaparer d'un pouvoir peut-être un petit peu trop important. Pis pas représentatif aussi là. Faque à mon avis c'est nécessaire pour l'évolution du mouvement et pour s'assurer au final que c'est pas un mouvement qui est contrôlé par des élites si tu veux. (Théo, entrevue no. 7, 2024)

La question de l'élitisme a été abordée de manière relativement marginale dans les entretiens. En réalité, seules deux sources l'ont soulevée de manière plus explicite : Théo, et le groupe de discussion constitué d'Isabelle, Caroline et Stéphanie, d'anciennes militantes ayant été actives à l'UQAM au début des années 2000. Ce n'est pas un hasard s'ielles sont les seul·es à avoir évoqué ce sujet. Mon recrutement a commencé au sein du cercle militant de mon association étudiante, un cercle militant auquel j'appartenais, puis s'est progressivement élargi par le biais du bouche-à-oreille. Je n'ai pas mesuré l'importance du capital militant dans ce cercle avant le début du codage des transcriptions, principalement parce que mon questionnaire sociodémographique ne comportait pas de questions sur la durée de l'implication militante des participant·es. Cette omission n'est pas non plus anodine ; elle révèle une tension entre deux positionnalités : celle de chercheuse, souhaitant recueillir une diversité d'opinions, et celle de militante, désireuse de recruter de « véritables militant·es ». Cette tension, que je n'avais pas pleinement identifiée au départ, est apparue plus clairement au moment de la relecture des transcriptions de mon premier groupe de discussion. J'ai eu beaucoup de difficulté à le relire, car je me butais à une multitude de perceptions critiques de la garde du senti. Dans ce groupe de discussion, deux participant·es, en particulier, me suggéraient une réforme en profondeur du rôle, qui leur semblait manquer de crédibilité et être souvent inutile. Cet échange avec Yasmin, qui dispose d'un capital militant important à l'UQAM, m'a particulièrement marquée lorsque je l'ai relu :

Judith : Pour vous, c'est assez différent le rôle de gardien·ne du senti en AG régulière versus en congrès ?

Yasmin : Et même juste entre AG et AG de grève, tu prends un *step*. Parce qu'une AG régulière, à part quand il y a du *beef*d'élections, des affaires de mèmes, ça sert pas mal à rien un·e [garde du] senti. C'est rare. (Yasmin, *focus group* no. 1, 2024)

Ce passage met en lumière les différences de pouvoir au sein des AG, particulièrement la façon dont le capital militant (social, culturel, politique) influence les besoins et les attentes en lien avec la garde du senti en tant que pratique de *care* collectif. Cet extrait rappelle le fait que les AG étudiantes rassemblent une population très diverse en termes de familiarité avec les procédures, d'expérience militante, d'aisance avec la prise de parole publique et de positionnements politiques. Au sein de cette population diverse, un noyau

militant guide le déroulement de l'AG, noyau duquel Yasmin fait partie. Alors, si elle, une militante influente très à l'aise avec les procédures d'AG, a pu affirmer que la garde du senti était inutile, c'est donc précisément parce que sa position privilégiée lui permettait de ne pas en ressentir le besoin.

Il est courant d'oublier les obstacles rencontrés lors de nos premières étapes d'engagement militant, ainsi que le fait que nous avons également eu recours aux mécanismes de bien-être et d'inclusion en place en instances pour surmonter ces défis. Afin de limiter l'impact de tels rapports de pouvoir en instances, plusieurs ont souligné l'importance d'avoir une personne gardienne du senti qui soit externe à l'organisation, ou du moins occupante d'un rôle générant moins de capital militant. Dans une discussion de groupe, Isabelle — qui a milité plusieurs années entre 2000 et 2010 — a précisé que cette pratique de recrutement était bien ancrée au moment de son implication ; elle en explique les raisons :

En faisant la garde du senti, je m'étais pas fait juste des ami·es. Tu n'es pas là pour aller dans le sens de l'exec, mais dans le sens de ton rôle. Faire attention aussi parce que c'est un rôle politique de ne pas démolir une personne, de ne pas se servir de son charisme pour dire moi j'ai un bon rôle aussi, que ça devienne pas... de ne pas en récolter du pouvoir. (Isabelle, *focus group* no. 3, 2024)

En bref, la garde du senti occupe un rôle qui se situe à une intersection intéressante au niveau de l'inclusion et de l'exclusion, une position souvent complexe à naviguer pour les personnes militantes qui l'assument. À ce sujet, Clémence — activement impliquée à l'UQAM à la fin des années 2010 et de manière plus ponctuelle aujourd'hui — a longuement évoqué les tensions liées à sa position en tant que garde du senti en instances délibératives :

Même si quelqu'un avait des propos envers lesquels je suis vraiment pas d'accord d'un point de vue politique, ben s'il le dit de manière respectueuse, faut quand même que je sois là pour l'aider s'il en a besoin. Parce que t'es là pour tous les membres. Faque, je trouve que jongler avec ce niveau de positionnement que je trouve vraiment difficile à faire des fois. Si ça paraît juste que t'es l'ami·e de tout le monde qui est sur l'exec, puis qu'on connaît clairement tes couleurs, que tu les dis clairement, c'est comme, tu vas perdre la moitié de ton asso, tu vas perdre la moitié de tes membres. Ça, je trouve que c'est quelque chose avec lequel on doit faire attention. (Clémence, *focus group* no. 2, 2024)

En bref, Clémence met en lumière la difficulté de concilier son ancrage militant — marqué par une proximité avec le noyau militant, notamment l'exécutif qui l'embauche — avec les attentes associées à son rôle de garde du senti, qui implique d'être disponible et légitime aux yeux de l'ensemble des membres, y

compris celleux moins politisé·es ou plus éloigné·es des cercles militants. Elle exprime ainsi un tiraillement entre deux formes de loyauté : d'une part, envers un espace militant dont elle partage les valeurs et les codes ; d'autre part, envers des membres aux parcours divers, qu'elle est censée soutenir de manière équitable. Cette tension met en évidence la complexité politique inhérente au rôle de garde du senti, pris entre la fonction de *care* collectif et l'appartenance à un sous-groupe fortement politisé.

5.5 Conclusion du chapitre

Tout compte fait, le mouvement étudiant associatif uqamien est et sera toujours à *la fois un espace d'ouverture et un espace d'exclusion*. Ce que mon expérience et celle des participant·es à cette recherche soulèvent, c'est une tension entre les principes d'inclusion du mouvement étudiant et leur transcription dans le réel. À l'instar de Gaudreau (2013), je considère qu'il serait réducteur de parler de contradictions entre principes et pratiques, puisque les militant·es ne sont pas passif·ves face aux rapports de pouvoir et aux zones de friction inégalitaires. Toutefois, il est difficile de parler de cohérence, car cela omettrait les défis qui demeurent, en particulier celui de convaincre l'ensemble des militant·es que le travail sur les dynamiques internes au mouvement est une forme de travail politique à part entière (Gaudreau, 2013, p.143). En d'autres termes, il reste encore des efforts à déployer pour que le mouvement étudiant soit un mouvement préfiguratif qui crée un monde alternatif dans ses relations sociales quotidiennes actuelles (Casey *et al.*, 2020).

CHAPITRE 6

LA GARDE DU SENTI : UNE PRATIQUE FÉMINISTE TRANSFORMATRICE QUI COHABITE AVEC CERTAINES PERSPECTIVES DE DÉPOLITISATION

Tel que présenté au chapitre un du présent mémoire, cette recherche s'intéresse à la manière dont les pratiques associatives étudiantes de care — en particulier la garde du senti dans les instances délibératives du mouvement étudiant uqamien — s'articulent à une lutte féministe féministe transformatrice des rapports de pouvoir, tout en cohabitant avec des usages qui tendent vers la dépolitisation. C'est à cette analyse que se consacre le présent chapitre. Ce chapitre permet de démontrer que la garde du senti — notamment telle qu'elle est pratiquée à l'UQAM²⁷ — demeure une pratique largement politique. Elle s'inscrit dans un phénomène plus large, dans lequel les pratiques associatives de *care* demeurent, elles aussi, profondément politiques au sein du mouvement étudiant uqamien. Si certaines logiques — comme la marchandisation du travail militant ou la neutralisation des théories intersectionnelles — peuvent en affaiblir la portée, ces risques n'occultent pas la dimension transformatrice de la garde du senti.

Dans la section 6.1, j'explore le caractère féministe transformateur des rapports de pouvoirs incarné par la garde du senti. Je commence par examiner les liens entre la garde du senti et ses héritages féministes radicaux (section 6.1.1) ; puis, j'analyse comment elle contribue à la création d'un espace bienveillant en instances, centré sur le bien-être et l'inclusion (section 6.1.2). Spécifiquement, je retrace l'émergence de la garde du senti à travers les grèves générales étudiantes de 2005, 2012 et 2018-2019, afin de montrer comment elle s'est constituée en réponse à des contextes d'antiféminisme et de violences intramouvement (section 6.1.1). Ce retour historique permet de comprendre que la garde du senti a d'abord été conçue, notamment autour de 2012, comme une forme d'autodéfense féministe reposant sur des pratiques de dénonciation frontale. Elle a ensuite évolué en intégrant progressivement les principes de la justice transformatrice, ainsi qu'une attention accrue au *care* et à la bienveillance dans les pratiques militantes.

²⁷ Comme mentionné au chapitre un, l'analyse repose sur des données principalement recueillies au sein du mouvement étudiant à l'UQAM, dans un contexte façonné par mon engagement dans une association facultaire, et ne vise pas une généralisation au mouvement étudiant dans son ensemble.

Dans un second temps (section 6.1.2), j’analyse la garde du senti comme une pratique de bienveillance radicale. Celle-ci se manifeste d’abord par une posture critique à l’égard des rapports de pouvoir, mais aussi par une volonté de transformer les dynamiques relationnelles au sein des espaces militants. Ensuite, la bienveillance s’y manifeste à travers un engagement en faveur de l’éducation populaire, ainsi qu’une attention particulière portée à l’organisation matérielle et à l’ambiance — en bref, au bien-être — durant les instances. Je conclus cette section en soulignant que la bienveillance, telle que portée par la garde du senti, participe à la préfiguration d’un monde plus juste et inclusif. En définitive, l’analyse du terrain de recherche vient appuyer l’hypothèse selon laquelle l’intérêt grandissant porté au *care* dans les espaces militants associatifs à l’UQAM et ailleurs émerge du souci d’approfondir l’inclusion et le bien-être au sein du mouvement étudiant.

La section 6.2 est l’occasion d’explorer certaines perspectives de dépolitisation de la garde du senti. D’abord, il est question de dépolitisation des théories intersectionnelles (section 6.2.1) et, ensuite, de la marchandisation du travail militant (section 6.2.2) — deux processus que la garde du senti met en lumière.

6.1 La garde du senti comme pratique féministe éminemment politique

Tel que je viens de le présenter, cette section explore le caractère politique de la garde du senti, en montrant comment elle s’ancre dans l’héritage des luttes féministes étudiantes et s’en inspire pour se déployer comme pratique d’autodéfense et de bienveillance.

6.1.1 Une pratique connectée à ses origines féministes radicales

« Une façon d’être en prise [avec le monde] vient avec la capacité à se connecter aux héritages de résistance, de rébellion, et aux luttes du passé » (bergman et Montgomery, 2021, p.256). Cette citation éclaire bien la manière dont la garde du senti, tel qu’elle est pratiquée à l’UQAM notamment, s’ancre dans une conscience féministe des résistances. En effet, ce qui ressort de manière marquante de l’analyse du terrain, c’est la vitalité d’une mémoire féministe des luttes au sein du mouvement étudiant, ainsi que la manière dont les participant·es réactivent cette mémoire et la réactualisent dans leurs engagements actuels. Par exemple, Yasmin, dont l’implication militante a débuté au tournant du Printemps Érable, relie la portée politique de la garde du senti au contexte militant dans lequel cette pratique a émergé :

Je pense que le rôle [de la garde du senti] est politique dans le sens qu’il a été créé pour répondre à des besoins et des appels de mobilisation féministe, aussi. Et c’est ça qu’on parlait,

de travail de reproduction, tout ça, depuis tantôt. C'est un peu ça. Et dépendant des époques, ça a été vu différemment aussi faque t'sais il y a ça aussi qui est politique autour du rôle [...]. (Yasmin, *focus group* no. 1, 2024)

Elle souligne ici que la garde du senti a été conçue et instaurée par des féministes issues du milieu étudiant, en réponse à un besoin de déconstruction des rapports de pouvoir au sein des instances délibératives, et que cet ancrage militant demeure indissociable de sa fonction actuelle. Allant dans le même sens, Clémence approfondit la question des inégalités sociales dans l'accès à la parole au sein des instances :

Moi j'ai l'impression qu'à la base, la création du rôle [de garde du senti] est politique. Le contexte dans lequel on s'est rendu compte : les oppressions fonctionnent toujours dans nos AG, tous les systèmes oppressifs sont en marche dans tous les contextes dans lesquels on est, incluant les AG. J'imagine qu'au fil du temps, on s'est rendu compte que c'était particulièrement important dans les AG où on voulait que ça soit des moments d'expression démocratique. Si on regarde comment les formes d'oppression agissent là-dessus, on remarque que c'est pas tout le monde qui peut s'exprimer, c'est pas tout le monde qui peut participer [...]. Donc, on met des mécanismes comme [la garde du] senti qui encourage la participation de tous et toutes par le fait qu'on dénonce les dynamiques oppressives et les discriminations. *Ça, pour moi, c'est très très très politique.* Reconnaître qu'il y a des discriminations et qu'on refuse les propos discriminatoires c'est quelque chose qu'enormément de gens dans notre société ne font pas parce qu'ils pensent que tout va bien, que *tout le monde peut autant parler qu'un homme blanc cisgenre*, faque j'trouve que déjà là on se positionne très clairement dans le spectre politique. Faque son contexte, les valeurs qu'on incarne aussi : des valeurs qui sont féministes, décoloniales ou anti-coloniales, anti-racistes, queer. Tout ce qu'on incarne, je me ferais ramasser par le journal de Montréal demain matin faque déjà je sais que c'est politique. (Clémence, *focus group* no. 2, 2024)

Ici, Clémence affirme que les instances délibératives du mouvement étudiant présentent les mêmes dynamiques oppressives reproduites dans le reste de la société, un constat central à cette recherche que je souhaite mettre en lumière. Cela renforce la nécessité d'y intégrer des pratiques féministes comme la garde du senti, afin de corriger les déséquilibres systémiques et de rendre possible une véritable démocratie étudiante. Par ailleurs, ce n'est pas un hasard si Clémence choisit comme point de comparaison l'homme blanc cisgenre pour illustrer les inégalités d'accès à la parole : à l'origine, la garde du senti a été conçue pour visibiliser et dénoncer la place que les hommes prennent comme sujets politiques dominants dans les espaces militants, dans un contexte marqué par une division sexuelle du travail militant profondément inégalitaire.

6.1.1.1 Souvenirs de la grève de 2005 : résister à l'antiféminisme et rapprocher le personnel du politique

Tel que présenté au chapitre deux, la garde du senti a émergé — dans la francophonie québécoise — en 2005 au sein de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), une organisation qui s'est revendiquée d'emblée comme féministe. Ce rôle s'est développé dans le contexte de la grève générale illimitée (GGI) de 2005, qui a mis en lumière un écart important entre, d'une part, les principes féministes affichés par l'organisation et, d'autre part, les pratiques sexistes de plusieurs militants masculins et de l'organisation elle-même.

Trois femmes ayant participé au dernier groupe de discussion mené dans le cadre de cette recherche — toutes mobilisées lors de la grève de 2005 — offrent un éclairage approfondi de cet écart, enrichi de leur expérience directe de la grève. Elles décrivent une ASSÉ plongée dans un climat antiféministe constitué de discours, d'attitudes et de comportements s'opposant aux revendications féministes et à la remise en question des rapports de pouvoir entre hommes et femmes militant·es. Alors qu'on observe aujourd'hui dans le mouvement des stratégies antiféministes plus subtiles, souvent dissimulées derrière un féminisme de façade, l'époque était marquée par des formes de contrôle masculin beaucoup plus directes et répressives, s'inscrivant dans une hostilité envers les idées et revendications féministes. Par exemple, dans les assemblées, les femmes étaient souvent interrompues, peu écoutées, ou simplement ignorées par des délégués masculins qui prenaient des décisions sans les consulter. En outre, elles faisaient face à des dynamiques paternalistes, allant des moqueries et de la drague insistant jusqu'à des formes plus graves de violence verbale et physique (Gariépy *et al.*, 2005). Dans ce contexte, les militantes, bien que convaincues de leurs positions féministes, étaient contraintes de nommer les oppressions à demi-mot.

Parmi ces trois participantes, Isabelle explique :

Surtout près de la grève [de 2005], où [...] ça faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de grève pis ça prenait beaucoup d'ampleur pis là... Ben là, c'est tu vraiment le temps de parler de la condition des femmes quand demain on a une action ou on a telle chose ? Mais c'était toujours ça, il y avait toujours une raison de ne pas en parler pis c'était jamais le bon moment de l'intégrer... [Le point « Femmes » en congrès], c'est comme un point que les gens sont obligés, mais t'sais c'est ça. [...] On nomm[ait] les choses, mais à peine. Wow, j'étais contente de voir que les discours avaient évolué sur l'égalité et la remise en question des choses, que maintenant c'est complètement différent, mais t'sais on parle de... On nommait à couvert. (Isabelle, *focus group* no. 3, 2024)

Elle décrit un contexte où le simple fait d'aborder la question du féminisme suscitait de l'agacement et rencontraient une forte résistance à l'ASSÉ. Dans cet environnement, le travail d'explication, de sensibilisation et de dénonciation du sexismes au sein de l'organisation mobilisait une grande part de l'énergie des militantes. Dans cet ordre d'idées, Stéphanie — une autre participante à ce groupe de discussion — explique l'approche adoptée par le Comité femmes, qui concentrerait son travail à l'analyse critique du mouvement lui-même :

C'est sûr qu'on misait beaucoup sur le personnel est politique en fait. [...] Il y avait vraiment cette idée-là de regarder notre mouvement, un regard sur nous-mêmes pis de voir la division sociale des tâches. Qu'on arrive dans une asso pis on se rendait compte que finalement le secrétariat c'était toujours fait par des femmes. Comme les présidences d'assemblée ou de réunions étaient faites par des hommes. C'était l'idée de vraiment participer à une espèce de reprise de pouvoir, d'*empowerment* pis de prise... Cette prise de conscience là que ça allait être porteur pour le mouvement et nous-mêmes comme individus en fait d'avoir cette prise de conscience critique là. Il y avait... Une des choses qu'on a pas nommées, mais on travaillait beaucoup à l'époque sur la féminisation [des allocutions orales et écrites]. (Stéphanie, *focus group* no.3)

Ce que Stéphanie évoque ici à propos de la féminisation a été repris plus tard dans la discussion, et Isabelle (femme cis, anciennement UQAM) a souligné que « à l'époque, féminiser, c'était un acte de résistance ». Sachant que c'est principalement la garde du senti qui veillait à faire respecter cette pratique en instance, il est apparu clairement qu'elle constituait un outil central de la lutte féministe radicale menée par ces militantes. À travers son action, la garde du senti contribuait à incarner, dans les pratiques et les dynamiques des instances délibératives, les principes féministes portés par l'ASSÉ — rapprochant de ce fait le « personnel » du « politique ».

Comme l'indique Stéphanie, cette perspective féministe, au cœur de leur lutte, visait à rendre visible le travail invisible effectué par les femmes au sein du mouvement. En évoquant la « division sociale des tâches », Stéphanie mobilise une analyse féministe matérialiste²⁸ de la division sexuelle du travail militant, critique des pratiques concrètes telles que la répartition genrée des rôles.

²⁸ Le féminisme matérialiste, principalement développé en France dans le contexte de la deuxième vague féministe, s'inscrit dans la tradition du féminisme radical. Il se concentre sur l'analyse des rapports sociaux comme fondements de l'oppression patriarcale, rejetant toute explication fondée sur une nature biologique ou psychologique des femmes. Cette approche conçoit les catégories identitaires (sexe, genre, classe, race, etc.) comme des constructions sociales et historiques, produites par des rapports de pouvoir, et non comme des données naturelles ou

Tel que présenté dans le cadre théorique (chapitre quatre) du présent mémoire, cette division repose sur deux principes fondamentaux : la séparation et la hiérarchisation. Par exemple, alors que les femmes étaient généralement reléguées à des tâches peu valorisées — telles que la logistique ou le travail de revendication féministe —, les hommes occupaient des fonctions perçues comme plus « politiques », autrement dit, plus visibles et socialement reconnues comme essentielles à l'organisation et aux luttes, telles que la mobilisation ou la prise de parole publique. Comme le souligne le sociologue du politique Olivier Fillieule (2009), cette analyse permet de déconstruire la fiction du militant comme figure neutre et universelle, existant hors des rapports sociaux de genre — voire, hors de tout rapport de domination. Les militantes insistent sur le fait que ces tâches ne sont pas dévalorisées parce qu'elles sont objectivement moins importantes (au contraire, elles étaient cruciales pour le fonctionnement des collectifs), mais bien parce qu'elles sont historiquement assignées aux femmes, et donc socialement dévalorisées (Gariépy *et al.*, 2005).

Après la grève de 2005, le travail de défense des principes féministes au sein de l'ASSÉ s'est notamment matérialisé dans un guide sur *La langue « macho »* visant à exposer les mécanismes participant à confiner les femmes à des rôles de soutien et reconduire la position dominante des hommes dans l'économie du partage de la parole (Gariépy *et al.*, 2005). Ce document peut être considéré comme l'ancêtre du *Petit livre mauve*, outil de référence principal de la garde du senti aujourd'hui. C'est donc en 2005 que l'on peut situer les balbutiements de la garde du senti telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. Ancrée dans un féminisme radical, elle émerge alors comme une pratique d'autodéfense visant à protéger les militantes dans des espaces militants traversés de dynamiques oppressives. Bien que le vocabulaire du *care* n'y soit pas encore explicitement mobilisé, cette pratique s'inscrit dans une logique que l'on peut rapprocher du *self-care* tel que défini par Audre Lorde — non pas comme une pratique individualiste, mais comme une forme de préservation nécessaire à la survie de celles et ceux que le système rend vulnérables (Lorde, 1988). En bref, la garde du senti s'inscrit dès le départ dans une logique de protection collective, destinée à rendre possible la participation des personnes marginalisées socialement, et au sein d'espaces politiques où les rapports de pouvoir tendent à se reproduire.

anhistoriques. Dès lors, ces catégories ne sont ni fixes ni naturelles, et peuvent évoluer avec les transformations sociales (Galerand et Kergoat, 2015).

6.1.1.2 Souvenirs de la grève de 2012 : dénoncer la division sexuelle du travail militant et les violences sexuelles

Le Printemps Érable — nom fréquemment donné à la grève étudiante de 2012 — a également forgé la garde du senti telle qu'elle existe aujourd'hui. Élo, qui a commencé à s'impliquer dans le mouvement étudiant au début de cette grève, explique pourquoi il aurait été impensable qu'un homme occupe la fonction de garde du senti post-grève :

Je pense que c'était un peu de facto : on va mettre une femme ou on va prendre quelqu'un de près ou de loin de féministe pour assurer [la garde du senti]. C'était dans la perspective de : on est très très en conflit avec certains de nos camarades militants masculins pis on veut un peu les remettre à leur place et on les critique beaucoup sur la place qu'ils ont prise dans les instances, dans le mouvement en 2012. Faque là, dans ces années-là post 2012, on est vraiment dans cette critique de la division sexuelle du travail militant, l'accaparement des postes, des responsabilités, des jobs à fort capital politique et social par des militants masculins alors vraiment de critiquer justement ces dynamiques genrées-là et de vouloir les remettre à leur place et leur dire : vous devez prendre moins de place parce que c'est problématique. Alors en ce sens, c'était un peu plus comme : on va pas mettre un *dude* à la garde du senti t'sais. On va mettre une femme, on va mettre une féministe pour reprendre les *dudes* souvent, qui féminisaient pas leurs interventions et qui disaient « les étudiants » et jamais les « étudiants et étudiantes ». Faque c'était plus comme ça qu'on le réfléchissait et qu'on l'envisageait, si je ne m'abuse. (Élo, entrevue no. 1, 2024)

Ce qu'Élo met en lumière ici, c'est l'intensité des tensions entre militantes et militants au sein du mouvement. Tel que développé au chapitre deux, ces tensions étaient déjà palpables bien avant 2012, nourries par des rapports de pouvoir persistants et un manque de reconnaissance des enjeux féministes dans les instances délibératives. Elles ont toutefois atteint un point de rupture avec le déclenchement de la grève. Trois éléments permettent d'éclairer cette rupture.

Le premier élément s'inscrit dans une contestation de la place subordonnée assignée aux femmes à l'intérieur de l'ASSÉ — tel que mis en lumière par Élo, qui souligne la monopolisation des tâches à fort capital militant par les hommes du mouvement. À cet effet, la rupture s'est exprimée notamment par la démission collective des membres de son Comité femmes quelques jours avant le déclenchement de la grève, exténuées qu'elles étaient par une culture militante décrite comme « pas féministe du tout » (Robert, 2017, p. 13). Cette dynamique s'est poursuivie pendant la grève, marquée notamment par la démission collective du Comité aux luttes sociales — en raison de l'incapacité de l'ASSÉ à incarner les valeurs anti-oppressives, antiracistes, anticoloniales et anti-impérialistes pourtant affirmées sur papier —

ce qui vient appuyer l'observation d'Élo, qui souligne l'écart croissant entre les engagements théoriques du mouvement et ses pratiques concrètes (Mehreen *et al.*, 2013).

Le deuxième élément de ce moment charnière concerne les interventions en instances associatives, notamment l'instauration de la prise de parole alternée entre hommes et femmes ainsi que la féminisation du langage. C'est dans cet esprit qu'a été élaboré, puis adopté le *Petit livre mauve* au Congrès d'orientation de l'ASSÉ les 18, 19 et 20 mai 2013. Il « sert d'outil de référence pour la garde du senti et pour les délégations afin de mieux cerner les entraves au dialogue ainsi que les rapports de domination [sexistes, racistes, classistes, capacisistes, notamment] se produisant en instance, afin de travailler à les enrayer pour ainsi permettre une atmosphère saine autour des débats » (ASSÉ, 2013). En d'autres mots, cet outil a été conçu dans une optique de création d'un espace sécuritaire où aucune forme de discrimination n'est tolérée en instances.

Enfin, le troisième élément à souligner réfère aux agressions sexuelles. En effet, dans le récit d'Élo, le terme « conflit » renvoie en filigrane aux violences sexuelles qui ont marqué le Printemps érable de 2012. Des vagues de dénonciations ont émergé dans la foulée de la grève, à un moment où le mouvement sortait tout juste d'une dynamique militante fortement unitaire, parfois décrite comme un véritable « effort de guerre ». Cette logique d'unité imposée poussait à faire front commun avec l'ensemble des militant·es portant le Carré rouge — y compris, pour certaines, avec leurs agresseurs. Ce n'est qu'à la fin de cette période que de nombreuses victimes ont pu commencer à reprendre la parole (Mikaelian, 2022).

À noter que les violences sexuelles vécues lors du Printemps érable ont conduit à l'introduction de la justice transformatrice²⁹ comme mode de gestion collective des agressions. S'appuyant sur des principes de responsabilisation, de réparation et de transformation des rapports sociaux, cette approche visait à répondre aux violences en s'attaquant à leurs causes structurelles, tout en soutenant à la fois les

²⁹ Développée par des féministes appartenant à diverses communautés marginalisées (principalement autochtones, noires, queer, trans, immigrantes, handicapées et travailleuses du sexe), la justice transformatrice est une approche de la justice qui vise à transformer les relations humaines, les structures sociales et les communautés en privilégiant l'interconnexion et le bien-être de toutes. Elle repose sur l'idée que la justice doit s'attaquer aux causes profondes des inégalités et des conflits. Elle promeut une vision démocratique et pacifique des relations humaines, où la transformation des personnes et des communautés est au cœur du processus de guérison et de réconciliation (Doetsch-Kidder et Harris, 2023).

personnes ayant subi et commis du tort — plutôt que de reproduire des logiques punitives issues du système judiciaire traditionnel (Mikaelian, 2022).

Dans ce contexte, la génération de militantes radicales ayant participé à la grève de 2012, adopte une posture combative pour dénoncer les logiques oppressives à l'œuvre. Une des pratiques centrales dans cette dynamique est le *call out* — soit l'interpellation publique d'une personne perçue comme ayant tenu ou adopté des propos ou des comportements oppressifs. Issus des mouvements antiracistes, féministes et queers, les *call outs* visent à rendre visibles des formes d'oppression souvent passées sous silence ou normalisées, y compris dans des milieux pourtant réputés sensibles à ces enjeux. Ils sont alors conçus comme une forme d'autodéfense politique, destinée à protéger les personnes marginalisées dans des espaces où les dynamiques de pouvoir ne sont pas toujours reconnues ni prises en charge. Pour plusieurs militantes, en particulier des femmes racisées et/ou queers, ce geste constituait une manière de reprendre le pouvoir dans des milieux encore largement marqués par l'hétérosexisme et le racisme (Ranger, 2022).

Cette période est donc marquée par la cohabitation de deux logiques qui peuvent, à première vue, sembler opposées : *d'un côté, une approche de confrontation directe*, dans laquelle les oppressions sont dénoncées de manière frontale à travers des pratiques comme le *call out* ; *de l'autre, une volonté de développer une culture du soin*, en favorisant des pratiques relationnelles plus attentives, centrées sur l'écoute, le soutien mutuel et la transformation en profondeur des dynamiques collectives. Plutôt que de s'exclure, ces deux approches ont cohabité et se sont mutuellement influencées, contribuant ensemble à façonner la garde du senti telle qu'elle se déploie aujourd'hui : à la fois outil de dénonciation politique et vecteur de soin collectif.

6.1.1.3 Souvenirs de la grève de 2018 et 2019 : investir la critique du travail de *care* gratuit

Le mouvement de grève pour la rémunération des stages de 2018 et 2019 a contribué à ancrer davantage la garde du senti dans la perspective matérialiste du travail de *care*. Cette réactualisation s'est nourrie de l'expérience militante de féministes ayant participé aux grèves de 2005 et 2012, et qui souhaitaient éviter la reproduction des dynamiques sexistes qu'elles avaient alors vécues. Dans le cadre de cette campagne, les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) — présents dans de nombreux cégeps et universités du Québec — ont porté l'idée que les études constituent une forme de travail, et que ce travail mérite d'être reconnu et rémunéré. Plusieurs militant·es ayant participé à cette grève ont ensuite poursuivi leur engagement dans le mouvement étudiant, transposant cette revendication à leur propre travail militant.

Dans cette continuité, ielles ont commencé à revendiquer une reconnaissance — notamment monétaire — du travail militant, en particulier celui du *care*, souvent invisible, peu valorisé, et majoritairement assumé par des femmes. Élo, qui s'est impliquée dans cette grève, détaille l'application de cet argumentaire au mouvement étudiant :

La rémunération des gens, c'est quelque chose qui est venu [...] après les grèves et mobilisations par rapport à la salarisation des stages, où là on a commencé à parler de travail gratuit dans nos argumentaires, dans nos réflexions, parce que c'est ça faire des stages non rémunérés, c'est du travail gratuit pis évidemment c'était une lutte féministe, ça l'est encore. [...] C'est là qu'on a commencé à faire des rapprochements entre : c'est tout le temps les militantes, qui, dans l'informel font le travail de *care* auprès de leurs camarades militantes et militants et qui ramassent les pots cassés après les conflits, qui ramassent les pots cassés après les reproductions de dynamiques problématiques [...] qui sont dans nos instances et qui faisaient informellement le travail de cohésion, de médiation entre les gens, de gestion des conflits et des relations. Et que c'était épaisant, et c'était du travail invisible pis que ce travail-là invisible était pas reconnu à sa juste valeur parce qu'il y avait une hiérarchisation des tâches militantes pis que c'était du travail gratuit et que c'est pas vrai que ça demande la même affaire à tout le monde de faire la même job parce qu'il y a des inégalités systémiques. Faque là, on commençait à réfléchir justement la question de rémunérer le travail de certaines personnes dans certains postes pis que t'sais si c'est toujours des *dudes* qui assument certaines responsabilités, c'est parce qu'ils peuvent se le permettre. [...] Alors pour un peu adresser ces inégalités-là et créer une forme de balance, pourquoi on pourrait pas rémunérer le travail des personnes marginalisées qui font fucking de travail pour essayer d'adresser les inégalités au sein du mouvement et au sein de la société, c'est comme une forme de compensation qui semble juste et équitable. T'sais une forme de rétribution. (Élo, entrevue no. 1, 2024)

Comme le souligne Élo, ce sont fréquemment les personnes marginalisées³⁰ qui assument le travail de *care* au sein du mouvement étudiant et la société plus largement — un constat qui trouve écho dans la composition sociodémographique des participant·es aux entretiens individuels et de groupe, notamment en ce qui concerne l'axe du genre. Comme le détaille la section 3.3 de la méthodologie, ce sont majoritairement des femmes cisgenres, ainsi que des personnes agenres, gender fluid ou non binaires, qui prennent en charge ce travail. Cette répartition genrée s'appuie sur des normes sociales persistantes qui continuent d'assigner les mêmes personnes aux rôles de soutien, d'écoute et de médiation, en raison de préjugés qui les construisent comme naturellement plus aptes à gérer les émotions et à veiller au bien-

³⁰ Cette grève se caractérise par une attention croissante portée à l'intersectionnalité des oppressions. Les revendications queer deviennent plus visibles, et l'analyse féministe s'ouvre davantage aux réalités vécues par les personnes trans, non binaires et racisées. Cette évolution se reflète aussi dans la reconnaissance que le travail de *care*, longtemps associé aux femmes cisgenres, est en réalité assumé par un éventail plus large de personnes marginalisées au sein des espaces militants.

être du groupe. Ce faisant, elle reproduit une division genrée des rôles, où les tâches considérées comme « proprement politiques » (comme la prise de parole publique, la négociation avec des instances externes ou la planification stratégique) sont considérées comme l'affaire des hommes cisgenres, tandis que la gestion des rapports de pouvoir, le soutien émotionnel ou l'entretien de la dynamique de groupe sont laissés aux « autres genres ».

Tel que détaillé au chapitre deux, la grève des stages est la première grève générale étudiante initiée par un appel féministe, ce qui transparaît clairement dans l'argumentaire développé par les militantes. Celui-ci mettait de l'avant le fait que le travail des stagiaires — majoritairement réalisé par des femmes dans des secteurs historiquement dévalorisés comme l'éducation, la santé ou le travail social — est à la fois essentiel *et* invisibilisé. Elles dénonçaient une forme d'exploitation genrée, en réclamant la reconnaissance et la rémunération de ce travail gratuit, tout en liant cette lutte aux combats plus larges contre la précarité, le sexism et le mépris institutionnel. À cet effet, l'extrait de l'entretien mené avec Élo (cité plus haut) témoigne de la construction d'un discours politique spécifiquement sur la reconnaissance du travail de *care*, entendu comme un ensemble de tâches et de préoccupations assez diffuses incluant, en plus de tâches concrètes, le sens de l'attention envers les autres et l'habileté à créer et entretenir les liens entre les membres du groupe (Leclerc, 2017). Les militantes féministes mettent en lumière le fait que l'absence de rémunération de ce travail contribue à reproduire la précarité des femmes et des personnes marginalisées, en invisibilisant leur apport dans un système où l'argent reste une condition matérielle essentielle. Qualifier ces tâches de « travail reproductif » ou de « travail de *care* » permet alors d'en affirmer la légitimité politique, en les extirpant de l'ordre de l'invisible ou de l'insignifiant. En élargissant la définition du travail à des activités historiquement féminisées et dévalorisées, ces militantes en reconfigurent la portée politique en leur attribuant une valeur à la fois économique, sociale et symbolique (Molinier, 2023). Aujourd'hui, le cadrage discursif de cette grève demeure central dans la conception de la garde du senti. La grande majorité des participant·es à cette recherche l'envisagent comme un travail de, *care* assumé par des personnes marginalisées, et considèrent que sa légitimité doit faire l'objet d'une reconnaissance pleine et entière, y compris sur le plan salarial.

En bref, les grèves étudiantes de 2005, 2012 et 2018-19, chacune à leur manière, ont contribué à l'émergence et à l'ancrage de la garde du senti comme pratique d'autodéfense féministe, marquée par une volonté croissante de mettre en lumière les rapports de pouvoir et de reconnaître le travail de *care* féminisé au sein du mouvement étudiant québécois.

6.1.2 La garde du senti : une pratique qui crée des espaces bienveillants

Dans cette section, il s'agit de comprendre comment la garde du senti mobilise la bienveillance comme levier politique pour transformer les dynamiques collectives au sein des instances délibératives du mouvement étudiant. La bienveillance est un terme à la mode : on la retrouve aujourd'hui dans les discours tant politiques, que sociaux. Toutefois, ce terme demeure peu conceptualisé. Dans son sens commun, la bienveillance fait référence à une disposition favorable envers quelqu'un. Ainsi, la bienveillance est dans ce sens la qualité de celui ou celle qui est bienveillant·e (se manifestant par exemple par l'écoute active, le respect des émotions et la recherche d'un climat harmonieux) (Réto, 2018). Dans un contexte néolibéral, cela sous-entend que c'est une compétence personnelle à cultiver pour mieux s'intégrer, s'adapter, ou même performer dans le monde — ce qui peut avoir tendance à déplacer la responsabilité du bien-être vers l'individu, plutôt que de contester les structures oppressives qui génèrent du mal-être.

À rebours de cette conception, cette recherche mobilise le concept de bienveillance radicale, qui nous rappelle à notre vulnérabilité et notre interdépendance. Selon Judith Butler (2006), prendre véritablement conscience de la vulnérabilité inhérente à la condition humaine nous engage à nous rapporter les un·es aux autres avec bienveillance. La force du concept butlérien réside dans l'appel à une responsabilité éthique : celle de traiter avec justice et dignité tous les ceux avec qui nous sommes en relation. Dans cette perspective, l'humanité ne se définit plus par la raison ou l'autonomie, mais par une relationalité constitutive, qui rend inévitablement chacun·e de nous vulnérable (Butler, 2006). Dans le même ordre d'idées, et constatant le vide théorique entourant la bienveillance en contexte militant, Cha Prieur (2015) offre une définition de la bienveillance ancrée dans l'éthique du *care*, et tournée à la foi vers les autres et vers soi-même. Iel la décrit comme « une disposition affective d'une personne qui s'ouvre aux cartes du monde des autres, se refusant d'imposer un jugement sur les autres en les essentialisant » (Prieur, 2015, p.397). Alors, tel que développé à la section 4.4, créer un « espace bienveillant »³¹ signifie de favoriser un

³¹ Je m'éloigne ici de la notion de *safe space* (espace sécuritaire), bien qu'elle soit encore mobilisée par certain·es participant·es dans cette recherche. Si l'espace bienveillant partage avec lui certaines préoccupations (comme celle de limiter les rapports de domination en instances), il s'en distingue par une reconnaissance plus explicite des limites inhérentes à l'idée de sécurité. Le Dictionnaire Larousse définit la sécurité comme une « situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à aucun danger, à aucun risque » (Larousse, s. d.). Il y a donc un amalgame entre la sécurité et l'absence de risques, associée au confort de s'exprimer sans peur d'être attaqué, d'être ridiculisé ou que son expérience soit déniée. Or, cette idée de confort i est incompatible avec la réalité des échanges dans des contextes traversés par l'oppression systémique. La reproduction, même involontaire, de rapports sexistes, racistes,

contexte propice aux discussions et aux interactions concernant l'intersection et la superposition des différents rapports de pouvoir que sont le sexism, le racisme, le classisme, ou encore le capacitisme. Un tel espace repose sur une écoute attentive et empathique, et poursuit un double objectif : permettre l'expression des expériences d'oppression vécues, tout en favorisant une prise de conscience collective des dynamiques systémiques qui les sous-tendent.

Durant le terrain, j'ai constaté que les participant·es à cette recherche investissaient cette vision radicale de la bienveillance. Parlant d'interdépendance, Anne, militante de longue date aujourd'hui moins active au sein du mouvement, met l'accent sur l'importance des relations, en soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière à l'impact de nos paroles sur autrui, notamment à la lumière des rapports de pouvoir qui se jouent en instances. Parlant de la garde du senti, elle dit :

C'est aussi politique dans le sens où c'est une gestion des rapports interpersonnels qui incite les gens à réfléchir sur leurs comportements, ou à réfléchir au fait que comme : quand t'interviens, faut pas que tu fasses des *osties de commentaires sexistes de marde*. Pis ça, c'est politique. Faque je pense que c'est politique dans cet ordre-là et pas politique dans le sens de : c'est là pour contrôler le débat. C'est plus politique dans l'ordre de l'éducation populaire, dans les rapports interpersonnels et de politiser les échanges dans la mesure où les gens doivent prendre conscience que quand ils interviennent, il faut qu'ils prennent en considération les autres autour d'eux. (Anne, entrevue no. 3, 2024)

Anne souligne ici l'importance de politiser nos échanges et de prendre en compte les différences de positionnement des individus, notamment dans les groupes mixtes où les interactions se font entre personnes situées de manière diverse dans la matrice des oppressions. Dans le même esprit, Théo, militant·e détaille la garde du senti en insistant sur la bienveillance. Pour cet·te étudiant·e, cette posture se traduit par une multitude de tâches invisibles qui contribuent de manière significative au bien-être de l'ensemble des participant·es :

Ce qui est typique [dans le rôle de garde du senti], ça peut être aussi super banal. Genre [on va lui demander] : eille, on peut-tu juste clarifier où on est rendu·es ? Ça fait ben des affaires qui se passent, les gens sont confus. [...] Ou genre [elle va dire] : eille juste faire attention, les gens [à l'arrière], parlez moins fort. On a de la misère à s'entendre un peu, juste pour que ça fonctionne bien, t'sais. Faque, c'est vraiment plus dans l'organisation, le fonctionnement. Ou comme t'sais genre [elle va dire] : ah oui, faire attention aux propos, on essaie de pas parler

transphobes ou validistes rend illusoire la possibilité de garantir des espaces entièrement « sécurisés » (Arao et Clemens, 2013).

contre des gens, on essaie de pas attaquer des gens spécifiquement avec leurs propos. On parle au présidium à l'avant, on essaie vraiment de s'exprimer de manière peut-être plus globale. Parce qu'au final, on veut être dans la bienveillance et que ça fonctionne bien t'sais. Faque d'éviter les attaques, ça serait intéressant. C'est le genre d'interventions [de la garde du senti] que je pense que ça aide à mettre les gens en sécurité, pis vraiment à démontrer que t'es là pour accompagner, pis t'es là aussi pour juste répondre. Il y a des choses aussi qu'on voit moins, où la garde du senti va juste recevoir des questions spécifiques et va pouvoir répondre de manière anonyme t'sais faque il y a des affaires qu'on voit pas, surtout de clarification de procédures, de clarifications de : qu'est-ce que je peux faire si j'ai envie de faire telle affaire spécifique. Voilà. [...] Faque peut-être juste aussi d'avoir *un présidium supplémentaire que son travail est de s'assurer qu'il y ait de la bienveillance*, ça peut être aussi quelque chose qui vient diminuer juste une tension ambiante qu'il pourrait y avoir, ouin. (Théo, entrevue no. 7, 2024)

Théo souligne ici une posture de non-violence, centrale à la bienveillance, et met en évidence les aspects « banals » ou « moins visibles » du rôle de la garde du senti, soulignant qu'ils sont tout aussi essentiels pour le bien-être des participant·es lors des assemblées générales. Pour Molly, la garde du senti revêt une dimension profondément politique, dans la mesure où elle permet aux individus de participer à une démocratie réellement inclusive, dans laquelle on se sent bien :

Aider les gens à participer à une démocratie saine, je ne vois pas en quoi ça peut être moins politique [la garde du senti]. Ya pas rien en mon sens qui pourrait être plus politique qu'une participation active à une assemblée. Pis, dans le mieux-être possible, faque je ne vois pas comment ça pourrait ne pas être politique. Ça peut ne pas être ressenti comme politique, mais tous les impacts que ça a, est politique en soi, faque, ouin. [...] Ça veut pas dire que c'est généralisé et tout le monde le ressent comme ça, mais tout ce qui se rapproche du *care* en général est relayé au second rang. Et pourtant, c'est littéralement ce qui fait que toutes les personnes de minorités de genre, sexuelle et ethnoculturelle participent activement à une société. *Ça, c'est fort là.* (Molly, entrevue no. 6, 2024)

En centrant les personnes marginalisées dans son propos, Molly souligne que la garde du senti constitue une pratique pensée en amont pour rendre l'autonomie politique accessible au plus grand nombre. Plutôt que de faire abstraction des besoins psychologiques et corporels — comme s'ils étaient des obstacles à l'efficacité ou à la cohésion du groupe — Molly affirme une approche qui refuse de laisser quiconque derrière, s'inscrivant ainsi dans une logique d'inclusion radicale.

Les trois témoignages — ceux d'Anne, Théo et Molly — insistent sur l'importance d'un processus démocratique fondé sur la bienveillance, processus qui se manifeste à travers trois fonctions de la garde du senti. La première fonction est celle de la dénonciation des rapports de pouvoir, dans laquelle la garde du senti met en œuvre les mandats anti-oppressifs d'une association étudiante à travers une posture

politique de bienveillance radicale. La deuxième est la fonction pédagogique, qui repose sur des stratégies d'éducation populaire destinées à rendre les instances plus accessibles et compréhensibles et à redonner du pouvoir aux personnes marginalisées, en prenant le fardeau de l'éducation en matière d'oppressions systémiques. Enfin, la troisième est de nature organisationnelle et affective : elle concerne la gestion de l'ambiance, du temps et des conditions matérielles, qui façonnent l'expérience des participant·es et permettent une participation démocratique réellement inclusive.

6.1.2.1 Dénonciation des rapports de pouvoir : le *call on* bienveillant face aux oppressions systémiques

Tel qu'annoncé, la première fonction que remplit la garde du senti est celle de la dénonciation des rapports de pouvoir. Elle incarne ce que l'on peut appeler une bienveillance radicale, c'est-à-dire une posture relationnelle qui conjugue écoute empathique et engagement politique, en reconnaissant la vulnérabilité et l'interdépendance comme des dimensions essentielles du vivre-ensemble. La garde du senti incarne cette posture en mettant en œuvre les positionnements politiques historiques d'une association — tels que l'anticapitalisme, le féminisme, l'antiracisme et l'anticolonialisme — ainsi que ses mandats anti-oppressifs. Dès lors, une question se pose : comment articuler ces positions radicales avec la posture d'ouverture et d'écoute qu'exige le rôle de garde du senti ? Clémence, qui a longuement réfléchi à cette fonction et écrit à ce sujet, exprime avec nuance la complexité de son positionnement :

Parce que quand on est [garde du] senti pour une asso, on est [garde du] senti selon les règlements généraux de cette assemblée-là, puis il faut qu'on les... Faut qu'on soit en ligne avec. Puis souvent, en tout cas dans le contexte que j'ai fait, j'ai l'impression, surtout dans les mouvements étudiants, souvent être en ligne avec, c'est justement avec des valeurs qui sont antidiscriminatoires. Comme, t'sais souvent, les AG, ils ont des mandats antiracistes, féministes, toutes ces affaires-là. Faut qu'on les garde en tête, il faut qu'on les applique faque tous les propos discriminatoires, faut qu'on soit prêts à les dénoncer pis à pas les tolérer, à les confronter ou comme pas les laisser passer. Mais, en même temps il faut qu'on ait l'air neutre, mais vraiment il faut qu'on essaie d'avoir l'air neutre sans l'être. Parce que je sais que c'est pas possible d'être neutre. Puis on est pas neutres, on est... On veut pas l'être non plus. On veut appliquer les règlements pour un bon dialogue respectueux en partie. Toutes ces affaires-là, faque ça c'est pas être neutre. Faque déjà là on prend une position, mais faut pas tout le temps que ça paraisse. Faut pas que ça paraisse. Comme, faut pas que ça ait l'air qu'on choisisse un camp, surtout dans des assemblées générales où est-ce qu'il y a des débats et où est-ce que c'est pas tout le monde qui est d'accord avec cette position antidiscriminatoire que je viens de décrire. (Clémence, *focus group* no. 2, 2024)

Ce que Clémence soulève dans ce passage s'inscrit dans une tension plus large que rencontrent de nombreuses personnes en position de médiation dans les milieux militants : comment dénoncer l'oppression sans reproduire des dynamiques d'exclusion ? Tel que mentionné au début de cette section, ce questionnement est relativement récent ; il émerge en réponse aux critiques adressées aux postures militantes plus combatives et s'inscrit dans une éthique du *care*, où la relation est pensée comme un terrain politique en soi. À cet égard, le souhait exprimé par Clémence d'« avoir l'air neutre » révèle une conscience stratégique : il ne s'agit pas d'un effacement de soi, mais d'un positionnement tactique visant à préserver un espace relationnel où la parole peut circuler, même en situation de dissensus.

La pratique du *call on*, plus que celle du *call out*, met en évidence cette volonté. Développée notamment dans des milieux féministes et antiracistes nord-américains (voir Taylor, 2021), le *call on* est repris dans des formations en justice réparatrice, en éducation populaire ou encore dans certaines communautés militantes cherchant à articuler justice et soin (*healing justice*). Elle traduit un souci d'efficacité politique sans sacrifier la dimension relationnelle ni la reconnaissance de la complexité des individus. Cette posture marque une rupture, ou du moins un déplacement, par rapport à une culture militante revendicatrice qui a souvent valorisé la clarté idéologique, l'affrontement direct et la dénonciation sans compromis des oppressions. Si cette radicalité a été essentielle dans plusieurs gains politiques, elle laissait peu de place à la reconnaissance des vulnérabilités, à la complexité des parcours individuels ou à la possibilité d'une transformation relationnelle.

Lorsqu'on « *call on* » quelqu'un·e, nommer une oppression n'implique pas de renoncer à une posture de bienveillance, de patience et de reconnaissance de la vulnérabilité de l'autre. Il s'agit de reconnaître qu'un tort a été causé, sans recourir d'emblée à la punition. Au contraire, on invite la personne interpellée à assumer ses responsabilités et à s'engager par elle-même dans un processus de transformation, et de réparation si la situation l'appelle et le permet. Si le *call out* demeure pertinent dans certains contextes — notamment dans une optique de diversité des tactiques — plusieurs autrices, dont Taylor (2021), encouragent à envisager des alternatives potentiellement plus transformatrices, qui évitent l'humiliation publique et favorisent un respect mutuel. En ce sens, l'évolution dans la pratique du rôle de garde du senti, loin de représenter une forme d'adoucissement ou de neutralisation du politique, participe d'une *reconfiguration des modes d'engagement* : plus attentifs, plus situés, et plus inclusifs.

6.1.2.2 Éducation populaire : inclure par la pédagogie féministe

L'éducation populaire constitue une dimension centrale du rôle de garde du senti, notamment à travers des gestes concrets comme l'explication des règles de procédure — que ce soit à l'assemblée ou de manière individuelle par message texte — ainsi que la vulgarisation des rapports de pouvoir et la sensibilisation aux effets différenciés que ces rapports produisent selon les positions sociales occupées par les participant·es. Inscrite dans une tradition visant à rendre le savoir accessible et à renforcer le pouvoir d'agir des personnes exclues des formes dominantes de légitimité, l'éducation populaire repose sur la transmission horizontale des connaissances, ancrée dans les expériences vécues. Consciente que les procédures d'assemblée peuvent constituer un frein important à la participation, la garde du senti consacre ainsi un temps considérable à leur explication, dans une perspective d'accessibilité et de démocratisation des espaces délibératifs.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai pu observer le travail d'une gardienne du senti lors d'un congrès de la CRUES en 2023³². Durant les deux jours, elle a fait 49 interventions, dont huit (16 %) sur les règles de déorum en congrès et le Code des règles de procédure de la CRUES. Lors de telles interventions, la garde du senti a demandé aux participant·es de venir au micro pour faire une proposition, elle a expliqué le fonctionnement d'un caucus et le moment approprié pour faire une proposition privilégiée, par exemple.

L'explication des procédures d'assemblée ne fait pas partie des fonctions communément associées à la garde du senti ; dans l'imaginaire collectif, cette tâche relève plutôt de la personne animatrice de l'assemblée. C'est dans cet ordre d'idées que Jules soutient : « une des affaires que j'ai toujours trouvé plus attrayante de l'animation versus le senti, c'est que [l'animation] c'est une excellente occasion d'éducation populaire » (Jules, *focus group* no. 1, 2024). Pourtant, les personnes ayant occupé le rôle de garde du senti et ayant participé à cette recherche reconnaissent que cette dimension pédagogique — notamment par l'envoi de messages SMS instructifs pendant les assemblées — constitue une part importante de leurs pratiques. Cet aspect est crucial, car il permet de rendre le processus démocratique plus transparent et plus accessible à toutes, en particulier pour celles et ceux qui ne sont pas familièr·es avec le fonctionnement des assemblées ou des mécanismes décisionnels des associations étudiantes. Cette fonction montre que l'inclusion ne se limite pas à la dénonciation des rapports de pouvoir en

³² Tel que détaillé à la section 3.1.1 du mémoire, j'ai compilé des données statistiques concernant chacune des interventions effectuées par la gardienne du senti au cours de la fin de semaine.

instances délibératives, mais consiste également à permettre aux participant·es d’agir au sein d’espaces ayant une culture et des codes particuliers (voir le chapitre cinq pour une analyse approfondie de la culture militante uqamienne).

En outre, l’approche pédagogique de la garde du senti vise également à redonner du pouvoir aux personnes marginalisées, en prenant le fardeau de l’éducation en matière d’oppressions systémiques. En cela, elle s’inscrit dans une démarche d’émancipation collective, qui cherche à rendre les rapports de pouvoir visibles et compréhensibles pour toutes. Il s’agit de créer un espace « où les stéréotypes [sont] démasqués, les savoirs désappris et les préjugés confrontés » (Pagé, 2020, p.13). Au congrès de la CRUES observé, j’ai constaté que 17 interventions de la gardienne du senti (35 %) se sont centrées sur les rapports de pouvoir dans le congrès. Elle consacrait une part importante de son temps à les nommer, à les vulgariser et à sensibiliser les participant·es aux effets différenciés que ces dynamiques peuvent produire selon les positions sociales occupées. Cette démarche allait de pair avec la promotion de pratiques relationnelles plus bienveillantes et inclusives. Par exemple, sur le plan des dynamiques genrées, la gardienne a rappelé l’importance de l’usage de la langue épicène et a transmis une intervention invitant à employer l’acronyme LGBTQIA2+ plutôt que LGBT, afin d’inclure explicitement les personnes queers, intersexes, asexuelles et bispirituelles, en complément des identités lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans, qui sont souvent plus reconnues socialement³³.

6.1.2.3 Le politique dans le logistique : organisation matérielle, ambiance et bien-être

Après avoir souligné l’importance des fonctions de dénonciation et de vulgarisation des rapports de pouvoir en instances délibératives, il importe de s’intéresser aux fonctions plus subtiles de la garde du senti. Le bien-être en instances— un processus souvent ardu, conflictuel et fatigant — est favorisé par une foule de processus « banals », comme le disait Théo. Tel qu’on pouvait l’anticiper, peu de participant·es à cette recherche ont insisté sur l’organisation matérielle et temporelle ou la gestion de l’ambiance lorsqu’elles ont abordé le rôle de garde du senti. Cette tendance était prévisible dans la mesure où ces

³³ Ce commentaire illustre l’évolution des perceptions du sexism au sein du mouvement étudiant. Alors que l’ASSÉ s’organisait historiquement autour d’une compréhension binaire du genre, centrée sur l’oppression des femmes cisgenres par les hommes cisgenres, cette vision est aujourd’hui remise en question. On observe une volonté croissante d’inclure les réalités des personnes trans et non binaires, comme en témoigne, par exemple, l’abandon de l’alternance homme-femme au micro dans cette association (CRUES, 2024). On assiste donc à une complexification des rapports de pouvoir au sein du mouvement venue des pressions continues de la mouvance queer au sein du mouvement étudiant.

dimensions, bien qu'essentielles au bon fonctionnement des espaces militants, sont souvent reléguées au second plan, en comparaison à des fonctions plus explicitement politiques du rôle, comme la dénonciation des rapports de pouvoir.

Pourtant, au congrès de la CRUES observé, j'ai constaté qu'autant d'interventions de la gardienne du senti (17, ce qui correspond à 35 % des interventions) ont été dédiées à l'organisation matérielle et temporelle qu'à la gestion des rapports de pouvoir. Concrètement, lors d'interventions sur l'organisation matérielle et temporelle, la gardienne du senti a demandé d'agrandir l'ordre du jour à l'écran, de parler plus près du micro et a annoncé les pauses et repas. L'organisation matérielle (le lieu, l'agencement de l'espace, l'accès à l'information) et la gestion du temps (les délais, le rythme des discussions) sont des éléments rarement visibilisés dans les espaces militants, bien qu'ils aient un impact considérable sur l'inclusion et la participation. Finalement, sept interventions de la garde du senti (14 % de ses interventions) visaient à promouvoir une bonne ambiance et lubrifier le processus du congrès. Dans ces interventions prenant compte de l'ambiance de la salle, la gardienne du senti a soutenu les participant-es lors des moments plus longs, les remerciant de leur patience et les rassurant sur l'avancement des discussions. Dans ce cadre, cela implique une attention aux dimensions physiques, psychologiques, sociales et fonctionnelles du bien-être, en prêtant attention aux signes non verbaux et aux échanges informels. Cette partie du rôle vise donc à nourrir le sentiment de bien-être des participant-es dans l'assemblée. En étant attentif à la personne, à son ressenti et à son vécu, on crée un environnement propice où elle peut réellement se sentir « bien » — ce qui permet de prévenir l'escalade des tensions et de limiter les situations nécessitant une dénonciation.

Cette observation met en lumière le fait que ce qui est souvent relégué à l'arrière-plan — au niveau logistique ou affectif — n'est en réalité pas périphérique, mais rend possible la participation en tenant compte des besoins corporels, émotionnels et mentaux des personnes présentes. Donc, le fond et la forme d'une assemblée ne sont ni disjoints ni hiérarchiquement organisés, mais profondément interdépendants. En d'autres termes, la manière dont se déroulent les discussions — dans quel cadre, avec quelle attention portée aux corps et aux affects — influe directement sur ce qui peut être dit, entendu, compris ou contesté. En ce sens, le rôle de garde du senti permet de penser la politique non pas comme un moment désincarné de décision, mais comme un espace relationnel, traversé de vulnérabilités, de rythmes collectifs et de tensions.

Cette observation a visibilisé le fait que la garde du senti se situe à l'intersection des responsabilités logistiques et des dynamiques de pouvoir, ce qui pourrait conduire à la percevoir comme un rôle principalement technique, centré sur la forme plutôt que sur le fond, autrement dit, sur des aspects rarement reconnus comme véritablement politiques. Pourtant, elle rend possible la participation en tenant compte des besoins corporels, émotionnels et mentaux des personnes présentes. Elle opère donc une articulation entre ce qui est trop souvent présenté comme périphérique (le soin, la logistique, l'ambiance) et ce qui serait supposément central (la délibération, la prise de position, les rapports de pouvoir explicites).

6.1.3 Conclusion de la section : Préfigurer le monde qu'on souhaite à travers la bienveillance

Pour conclure, dans ses visées d'inclusion radicale et de bien-être collectif, la bienveillance est non seulement un processus libérateur, mais un projet politique préfiguratif. Le concept de préfiguration rappelle que les transformations politiques structurelles d'envergure commencent immanquablement dans le « ici » et le « maintenant », notamment par des actions à échelle individuelle ou microgroupale (Pagé, 2020). Au cours de la dernière discussion de groupe réalisée dans cette recherche, Stéphanie et Isabelle, deux femmes qui ont surtout milité dans la première décennie des années 2000, insistent sur ce « ici et maintenant » en partageant leur conception de la garde du senti comme figure dont la responsabilité première consiste à soigner le processus collectif lui-même, envisagé comme un espace de démocratie directe :

Stéphanie : C'est comme si au final autour de la table là, dans le congrès, tout le monde a des intérêts particuliers. Ou même si tu siègeas sur un comité, tu veux faire avancer tel point de ton comité ou tu veux si ou tu veux ça t'sais. Pis là c'est comme quelqu'un [la garde du senti] qui au final essaie plus de voir : est-ce que le processus se passe bien en fait ? Pis plus le processus de groupe dans le fond t'sais. Pis justement, des fois de voir comme : ah ok, mais t'sais, cette idée-là de ramener peut-être... Dire : ben en faisant attention aux procès d'intentions... T'sais parce que l'animation, le présidium a tellement de choses à penser, il y a tellement de, ça va tellement vite, et comme je disais le code de procédure était rendu, à mon avis, tellement complexe à un moment donné que ça venait difficile d'avoir un regard sur ce feeling-là pis plus sur le processus, la prise de décisions collectives aussi, t'sais. Faque c'était un peu cette idée-là d'essayer d'amener ça. Ou t'sais tantôt tu disais, je sais plus laquelle de vous deux, mais le fait des fois de : au final, on a peut-être besoin d'une pause là t'sais, comme. Même j'ai déjà vu des gardiennes du senti qui disaient : ok, on prend cinq minutes tout le monde, on se lève, on s'étire. Ouf, ok on va boire de l'eau, comme on revient. Juste pour faire : ok. Il y a quelque chose qui se passe des fois qu'on se rend pas compte quand on est pris dans nos intérêts.

Isabelle : Aussi, de s'assurer que, encore là, que ça soit le plus démocratique possible là.
(Stéphanie et Isabelle, *focus group* no. 3, 2024)

En soulignant l'importance de soigner le processus collectif lui-même, ces militantes réaffirment l'importance de veiller à ce que les dynamiques de groupe soient véritablement démocratiques, inclusives et émancipatrices. Leur conception de la garde du senti ne se limite pas à une fonction accessoire : elle devient le symbole d'un militantisme ancré dans une vision politique du *care*, où l'écoute, l'attention aux émotions et le respect des rythmes humains sont essentiels à la pérennité du mouvement. À l'instar de nombreuses militantes féministes noires, ces anciennes militantes étudiantes appellent à recentrer l'amour, la joie et la conscience collective au cœur de l'action politique, afin de construire un militantisme ancré dans le lien et la transformation (Bambara, 1980 ; Doetsch-Kidder et Harris, 2023 ; hooks, 1993 ; Lorde, 1980, 1988).

6.2 Entre reconnaissance et dépolitisation : tensions exposées par la garde du senti

Si la garde du senti demeure une pratique éminemment politique, elle n'échappe pas pour autant à des dynamiques qui peuvent en atténuer la portée transformatrice. Lors de la construction initiale de cette recherche, j'émettais l'hypothèse que cette portée était affaiblie par une attention croissante portée au *self-care*. Je postulais que la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 dans un contexte d'hégémonie néolibérale, conjuguée à une rupture dans la transmission des savoirs militants, avait ouvert la voie à des réinterprétations plus individualistes et dépolitisées du *care*. Ce glissement risquait, selon moi, de faire passer la garde du senti d'un outil servant à visibiliser notre responsabilité collective de *care* au sein du mouvement étudiant, vers un outil de *self-care* centré sur les besoins individuels. Au terme du terrain de recherche, cette hypothèse n'est que partiellement confirmée : si certains éléments laissent entrevoir un déplacement dépolitisant, celui-ci prend une forme différente de celle anticipée, et la logique collective et politique du rôle persiste.

La section 6.2.1 explore les effets de dépolitisation des théories intersectionnelles dans certains usages de la garde du senti, tandis que la section 6.2.2 aborde les tensions soulevées par sa rémunération, mettant en lumière les limites d'une conception de la garde du senti comme travail marchandisé.

6.2.1 Politiques de représentation : une dérive néolibérale des théories intersectionnelles ?

L'analyse croisée des données que j'ai recueillies lors des entretiens de groupe, des entretiens individuels et de l'observation du congrès m'a permis d'apercevoir une tension entre différentes générations militantes. Un écart générationnel se dessine entre les militant·es ayant été formé·es dans un mouvement étudiant ancré dans les théories matérialistes qui pensent les luttes à partir d'un cadre universel, et les militant·es plus jeunes, davantage influencé·es par une approche intersectionnelle. Charlotte, qui s'implique dans le mouvement depuis plus d'une décennie, illustre bien ce clivage :

Ce que je trouve intéressant, c'est que les sensibilités, les sources d'oppressions ont changé et en ce moment, je trouve qu'entre la CRUES et l'ASSÉ, le gros breaking point... [...] Il y a 10, 15 ans, les féministes... Pré-2012, mettant les féministes matérialistes de l'ASSÉ, donc les femmes qui s'impliquaient pour l'inclusion, la représentativité, c'était : les femmes cis qui occupent 50 % de la population doivent représenter 50 % des tours de parole. C'était très binaire. L'égalité à atteindre était très claire. Et depuis qu'on a franchi dans un modèle plus intersectionnel et que le monde sont comme : ouais, mais si c'est juste des femmes blanches, c'est pas tant représentatif votre affaire et si c'est juste des femmes cishétéros, c'est pas tant représentatif et vous avez des angles morts avec cette approche-là. T'sais je te parlais de micros « hommes » et « autres », je trouve que la nouvelle génération sont très : oui, mais les personnes non-binaires ? Oui, mais les personnes trans ? Oui, mais les personnes queers ? Oui, mais les personnes autochtones ? (Charlotte, entrevue no. 2, 2024)

Cet extrait rappelle que l'ASSÉ s'est inscrite historiquement dans une tradition féministe matérialiste, où l'égalité se concevait selon une logique de parité, dans laquelle les femmes luttaient pour obtenir les mêmes droits que les hommes du mouvement. Cette approche repose sur une lecture structurelle des rapports sociaux de sexe, ancrée dans une vision binaire et universaliste de la lutte. Avec l'introduction des perspectives intersectionnelles, l'attention s'est déplacée vers une plus grande inclusion des personnes marginalisées — au-delà des femmes cisgenres blanches. L'intersectionnalité, en tant que cadre théorique, se fonde sur la reconnaissance de la simultanéité des oppressions, le refus de leur hiérarchisation, et l'impossibilité, pour les personnes vivant à l'intersection de multiples formes d'oppression, de les dissocier. Elle constitue ainsi une critique des mouvements identitaires centrés sur la primauté d'un seul axe d'oppression, lesquels tendent à invisibiliser la complexité des expériences vécues par les sujets subalternes confrontées à des dominations multiples (Bilge, 2011).

Tout comme le féminisme matérialiste, l'intersectionnalité est un courant qui vise un changement radical de la société : s'appuyant sur une épistémologie située, centrée sur l'expérience vécue de groupes et d'individus marginalisé·es, elle engage à la fois une lutte matérielle et discursive pour l'accès à la parole et

à l'(auto)représentation. Les moyens diffèrent néanmoins : là où le féminisme matérialiste met l'accent sur des luttes collectives structurées autour de rapports de classe ou de genre, l'intersectionnalité valorise des luttes identitaires³⁴, en tenant compte de l'imbrication des rapports sociaux tels que le sexism, le racisme, le classisme ou le capacitisme (Bilge, 2011). Cette approche reconnaît que ce sont précisément sur la base de ces identités que certains groupes ont été marginalisés, politiquement, économiquement et culturellement.

Les théories intersectionnelles occupent aujourd'hui une place importante dans le mouvement étudiant. Le concept d'intersectionnalité est en effet utilisé dans une pluralité de contextes pour désigner, selon les cas, l'imbrication des identités, celle des expériences vécues ou encore celle des systèmes de domination. À cet égard, l'entrevue que j'ai menée avec Élo est éclairante. La militante y décrit une pratique de mise de l'avant de ses identités marginalisées dans le processus de sélection au poste de garde du senti :

En offrant une rémunération [pour la garde du senti, on va] dire : « je vais privilégier des personnes marginalisées » pis de même, certaines personnes ont commencé à avoir des pratiques de genre : « moi, je suis disponible, mais si une personne marginalisée est disponible et offre de le faire, je vais céder ma place ». Ça, c'est des genres de pratiques qu'on a vu apparaître [sur le groupe Facebook Syndicat des Présidiums de Congrès et d'Assemblée (SPCA)³⁵] et ça aussi c'est récent. Il y a pas beaucoup de monde qui le font, la question de céder ma place. [...]. Aussi, dans les posts dire qu'on va prioriser des personnes marginalisées, ça c'est pas commun non plus et quelque chose de nouveau. (Élo, entrevue no. 1, 2024)

Dans cet extrait, Élo fait explicitement référence à l'intersection des oppressions et, implicitement, à l'intersection des identités, car c'est ainsi que les individus se présentent sur le groupe Facebook pour obtenir le poste de garde du senti (par exemple, une personne pourrait dire : « je suis une femme noire en situation de handicap »). Cette double mobilisation révèle un certain flou conceptuel : s'agit-il d'envisager la domination elle-même comme structurellement intersectionnelle, ou seulement certaines expériences de cette domination — en particulier celles des personnes « hyperdominées » (Galerand et Kergoat, 2015) ? Ce flou donne lieu à une application qui semble parfois mécanique de l'intersectionnalité, dans laquelle domine une perspective additive des dominations. Par « perspective additive », je fais référence à

³⁴ Les politiques identitaires désignent des formes de mobilisation fondées sur des expériences partagées d'oppression vécues par des groupes marginalisés, visant à affirmer leur spécificité, à revendiquer une plus grande autodétermination et à contester les représentations dominantes (Heyes, 2018)

³⁵ Il s'agit d'une plateforme qui met en contact des associations étudiantes avec des personnes disponibles pour assurer l'animation, le secrétariat ou la garde du senti d'assemblées délibératives dans les milieux étudiant et communautaire, notamment.

l'idée que les effets de la domination sociale seraient séparés en catégories distinctes³⁶. Ainsi, pour reprendre l'exemple mentionné ci-dessus, la personne se trouverait à l'intersection de trois rapports de domination distincts : 1. en tant que femme, 2. en tant que personne noire et 3. en tant que personne en situation de handicap. Cette approche postule donc que les axes de domination sont séparables et cumulatifs, et que l'on peut isoler chaque axe de domination indépendant pour analyser ensuite les interactions. Toutefois, une telle lecture peine à rendre compte de la complexité réelle des expériences sociales, en fragmentant les oppressions au lieu de saisir leur imbrication dans la vie des individus ou des groupes sociaux concernés (Bilge, 2011). En effet, dans une assemblée générale, cette personne pourrait vivre une forme spécifique de marginalisation où l'imbrication de ses identités affecte d'abord son accès aux espaces décisionnels, puis sa visibilité dans l'espace, et enfin la manière dont ses propos sont reçus et pris en compte.

Il en découle l'idée d'antériorité de l'identité aux intérêts et à l'action politiques. Les politiques identitaires, en effet, partent souvent du postulat qu'il existerait un sujet prédiscursif — c'est-à-dire un sujet qui précède le langage, la culture et le pouvoir — un « véritable sujet » dont la position dans le monde serait unique et authentique, un sujet stable situé au croisement de diverses oppressions. Cette conception de l'intersectionnalité repose sur des rapports de pouvoir déjà cristallisés et objectivés dans les esprits et les corps, ce qui conduit à une vision des rapports de domination comme étant fixes et déterminés, plutôt que dynamiques et conflictuels (Galerand et Kergoat, 2015).

En outre, une meilleure représentation des catégories identitaires dans le mouvement ne garantit pas nécessairement une plus grande égalité. Sur ce point, au sein du premier groupe de discussion mené dans le cadre de cette recherche, Jordan, militant·e qui s'implique dans le mouvement étudiant uqamien depuis le début des années 2020, se questionne sur la manière de trouver un équilibre dans le recrutement des personnes gardes du senti en AG. Il souligne que faire de l'identité (de genre, de race, ou de classe, par exemple) le critère principal de recrutement peut poser problème, même s'iel reconnaît que l'expérience de marginalisation sociale peut conférer une sensibilité particulière et une meilleure compréhension des oppressions :

³⁶ Cette perspective s'inscrit dans la critique du monisme identitaire dans le mouvement étudiant : longtemps centré sur une lecture unique des rapports d'oppression (souvent de classe ou de genre), le mouvement, face aux critiques sur l'invisibilisation des enjeux raciaux, tend désormais à « ajouter » la race comme une catégorie parmi d'autres, plutôt que de repenser l'imbrication des rapports sociaux dans une logique réellement intersectionnelle (Bilge, 2011)

Je pense que juste par son existence imparfaite [la garde du senti] a montré que c'était un reflet de toutes les autres affaires. Justement tantôt on était comme : ok, mais ça peut pas juste marcher les politiques d'identités, mais après ça, mais on peut pas laisser n'importe qui le faire faque je trouve que c'est un bon... ça en dit plus sur le mouvement que sur le rôle en tant que tel, son existence. Tu te rends compte à quel point ok ça, ça marche, ça, ça marche pas. Comme on a vu tantôt de genre : ah, mais un senti de marde, ça peut être legit pire que de ne pas en avoir. En plus, si t'en as trop souvent, systématiquement, *on devient une grosse compagnie qui a son comité diversité-inclusion*. Ça pousse des réflexions. Ça répond pas à toute qu'est-ce qu'on voudrait, mais j'ai l'impression que c'est à ça que ça sert et que ça va continuer de servir. (Jordan, *focus group* no.1, 2024)

En évoquant l'image du comité diversité-inclusion — faisant référence aux politiques EDI, Jordan souligne ce qu'il perçoit comme une institutionnalisation des discriminations sociales. Bien que les politiques de discrimination positive aient démontré leur efficacité pour changer les rapports de pouvoir en favorisant l'accès à des ressources et des positions auparavant dominées par les groupes privilégiés, elles comportent néanmoins certaines lacunes³⁷. Jordan fait référence dans cet extrait au tokénisme — soit l'instrumentalisation de personnes issues de groupes opprimés à des fins symboliques, sans véritable engagement envers la justice sociale. Cette approche, qui réduit la diversité à une simple représentation des identités marginalisées³⁸, ne s'inscrit pas dans une démarche véritablement intersectionnelle. En fait, le tokénisme met en exergue les limites de l'analyse et de l'action politique centrées sur l'identité, car bien que la diversité des identités présentes dans les espaces militants puisse sembler prometteuse, elle ne garantit en aucun cas une transformation réelle des rapports de pouvoir. Autrement dit, une politique fondée uniquement sur la reconnaissance de la diversité peut parfaitement coexister avec le maintien des structures sociales et politiques existantes. Dans cet ordre d'idées, une idéologie de la diversité peut — de façon paradoxale — masquer l'absence de changements substantiels dans la composition des groupes (par exemple, en termes de race ou de genre), dans le milieu étudiant comme ailleurs (Embrick, 2011).

Ce que j'observe dans le mouvement étudiant rejoint par moments certaines logiques néolibérales, notamment celles associées à un mode de gouvernance structuré par le marché ; je fais ici référence à la

³⁷ Les politiques de discrimination positive, en favorisant l'inclusion de personnes issues de groupes historiquement marginalisés, ont permis de corriger les déséquilibres dans l'accès à des opportunités économiques, sociales et politiques. Elles ont notamment contribué à une plus grande représentativité dans les espaces publics et à la reconnaissance des minorités, ce qui peut renforcer la légitimité de certaines luttes sociales. Toutefois, ces politiques sont parfois critiquées pour ne pas remettre en cause les structures de pouvoir sous-jacentes, et pour limiter la compréhension des discriminations à des critères identitaires plutôt qu'à des rapports de pouvoir plus complexes et interconnectés.

³⁸ La représentation renvoie ici à la manière dont les identités minorisées sont rendues visibles et audibles dans les espaces militants, en lien étroit avec les dynamiques de reconnaissance et de légitimation identitaire.

privatisation, la marchandisation et l'instrumentalisation de la différence, entre autres. Ce cadre tend à réduire le changement social à une politique de reconnaissance et de représentation des identités, sans remise en question des structures de pouvoir qui les produisent. Cette politique discursive et représentationnelle du genre, de la race, de la classe ou de la sexualité, déconnectée de ses amarres matérialistes, peut ainsi être plus aisément consommée dans des espaces institutionnels — et même dans des espaces radicaux. Je rejoins ici l'analyse de la sociologue féministe Sirma Bilge (2015, p.19), qui soutient que :

Pour assurer sa pérennité, le capital globalisé a dû apprendre à parler le langage de la différence minoritaire plutôt que de tenter de l'annihiler. Dans ce processus, il l'a aussi domestiquée : la différence déstabilisant la norme a été transformée en « différence qui ne fait pas de différence » [...] ou, mieux, une valeur ajoutée sur le marché de la diversité.

Dans le mouvement étudiant, la différence tend à être valorisée comme une « valeur ajoutée », notamment dans un contexte où les théories intersectionnelles circulent et sont mobilisées sans la participation significative de personnes racisées. Sur ce point, elle parle du blanchiment³⁹ de l'intersectionnalité au sein de l'académie, qu'elle définit comme :

Un ensemble de discours et de pratiques qui évacuent la pensée critique raciale de l'appareillage actuel de l'intersectionnalité et marginalisent les personnes racialisées comme productrices des savoirs intersectionnels des débats et des espaces universitaires contemporains, ainsi qu'à une façon de faire la science qui consolide l'hégémonie au lieu de la déstabiliser. (Bilge, 2015, p. 9)

Je considère que des dynamiques analogues sont à l'œuvre dans le mouvement étudiant uqamien, ce qui me conduit à y appliquer la critique formulée par Bilge (2015). Dans ce contexte, le processus de blanchiment contribue à transformer une théorie initialement radicale — axée sur l'analyse des structures et des inégalités de pouvoir imbriquées — en une théorie figée qui réduit l'intersectionnalité à une à une simple grille identitaire. Comme le souligne Mohanty (2015, p.6), il importe de rester vigilant·es face aux formes de politiques identitaires qui centrent la reconnaissance des différences, au détriment des potentiels de coalition et de contestation collective.

³⁹ Le terme blanchiment a un potentiel sémantique très intéressant ; cela implique non seulement de rendre blanche l'intersectionnalité, mais de laver ses utilisateur·ices de tout soupçon, de les disculper de toute accusation de racisme ou de classisme, par exemple. Voir le chapitre cinq pour une plus ample discussion des performances de vertu au sein du militantisme étudiant (Bilge, 2015).

Cela ne signifie pas qu'il faille gommer les particularités ou nier les vécus différenciés — bien au contraire. Dans une perspective intersectionnelle, ces expériences situées sont fondamentales pour comprendre comment les systèmes d'oppression s'articulent concrètement dans la vie des individus. Comme le rappelle Patricia Hill Collins (2000), chaque espace de la vie sociale est structuré par une matrice de pouvoir composée de multiples rapports de domination. Ce qui est en jeu ici, c'est la nécessité de ne pas déconnecter ces expériences des structures systémiques qui les produisent. Une focalisation excessive sur l'identité, lorsque celle-ci est détachée de l'analyse des rapports de pouvoir, peut affaiblir la capacité des mouvements sociaux à construire des alliances politiques transversales et à développer des solidarités ancrées dans la confrontation systémique (Mohanty, 2015). Il s'agit donc non pas de délégitimer les revendications portées depuis des positions situées — comme celle d'une personne à l'intersection de plusieurs formes d'oppression — mais au contraire de souligner que leur force politique réside précisément dans leur capacité à articuler expérience vécue et critique structurelle.

En outre, dans un mouvement majoritairement blanc, les politiques identitaires se mêlent parfois à une quête de pureté morale, dans laquelle certain·es militant·es cherchent avant tout à être reconnu·es comme de « bon·nes allié·es ». Cette dynamique s'est manifestée de façon évidente lors du congrès de la CRUES que j'ai observé. Voici un extrait des notes d'observation que j'ai rédigées après le congrès :

Le dimanche, la gardienne du senti est intervenue à deux reprises au sujet du racisme. Vers 17 h 20, elle a reçu un message texte d'une personne jugeant l'expression « personnes racisées » offensante, et suggérant de lui préférer des termes comme « minorités visibles » ou « personnes de couleur ». Elle a pris un long moment pour formuler une réponse collective, expliquant que « personne racisée » désigne un processus social de racisation⁴⁰, et non une identité naturelle. Même si l'échange initial s'est fait par texto, il a rapidement pris une dimension plus large : des discussions ont émergé dans les pauses informelles, et j'ai entendu certain·es participant·es ridiculiser l'utilisation du terme « personnes de couleur », en qualifiant la personne l'ayant suggéré de « lib » (libérale). Lorsque j'ai discuté avec la gardienne du senti après la première journée du congrès, elle m'a confié avoir l'impression que la demande provenait de personnes blanches mal informées sur les enjeux du racisme — une hypothèse plausible, étant donné la quasi-absence de personnes racisées lors de cet

⁴⁰ La racisation fait référence au processus « par lequel un groupe ou une personne en vient à être considéré·e comme racisé·e. La racisation sert à l'application du racisme comme idéologie, plaçant les personnes désormais racisées dans une position négative, ou dans une position dans laquelle elles sont dominées par rapport au groupe non racisé, qui est le groupe dominant » (IRESMO, 2017).

événement. Le dimanche en matinée, j'ai dénombré neuf personnes racisées sur 44 participant·es⁴¹.

En repensant à cette situation, je réalise qu'il ne s'agissait pas *uniquement d'un malentendu terminologique* lié à un manque de formation politique, comme la gardienne du senti le suggère elle-même ; cette situation témoigne aussi d'un climat où la maîtrise du « bon vocabulaire » devient une manière de signaler publiquement sa vertu morale. Cette logique de vertu rejoint ce que la sociologue Camille Ranger (2022) identifie dans son mémoire portant sur les dérives des pratiques de *call out*. Elle y affirme que ce type d'intervention peut être lu comme une forme de compétition militante, où certain·es militant·es blanc·hes cherchent à se positionner comme plus conscient·es, plus informé·es ou plus sensibles que d'autres. Cela participe à une logique performative où l'usage des « bons termes » devient à la fois un outil de lutte, et à la fois un indicateur de distinction militante. La logique va comme suit : « c'est parce que je connais les mots justes que je suis du bon côté, que je me distingue, et que je peux revendiquer une place légitime dans l'espace militant, malgré mes priviléges » (Ranger, 2022). En l'absence d'une participation significative des personnes racisées au mouvement étudiant francophone québécois, cette dynamique s'intensifie : l'absence des premier·es concerné·es crée un vide symbolique que certain·es blanc·hes tentent de combler — par solidarité politique en partie, mais aussi par volonté d'incarner la figure du·de le·a « bon·ne allié·e ». Si cette dynamique comporte aussi une dimension éducative — des personnes cherchent véritablement à mieux comprendre et à ajuster leur langage —, elle cohabite avec une logique de vertu qui ne garantit pas une remise en question des structures de pouvoir en place ni un réel processus de redistribution des pouvoirs au sein du groupe.

Cette section a montré que, si l'introduction de l'intersectionnalité dans le mouvement étudiant marque un tournant important vers la reconnaissance des vécus pluriels, son application actuelle tend parfois à en neutraliser la portée critique. Cela se manifeste notamment dans les pratiques de recrutement des gardien·nes du senti, où la priorité accordée à la représentation identitaire peut réduire l'intersectionnalité à une logique de classement ou de cumul des oppressions. Dans un milieu majoritairement blanc, cette lecture additive et performative risque de détourner l'attention des structures de pouvoir à l'œuvre, en faisant de l'intersectionnalité un langage de conformité plutôt qu'un outil de transformation sociale. Ce

⁴¹ À noter que cette sous-représentation de personnes racisées se reflète aussi dans les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche : sur les 15 participant·es, 12 étaient blanches, une personne se disait asiatique, une autre arabe, et une personne se disait racialisée.

glissement affaiblit la capacité de cette théorie à générer les solidarités politiques transversales et les remises en question systémiques qu'on attend de cette théorie subversive.

6.2.2 Limites d'une conception marchande du « travail » de garde du senti

Une seconde dynamique de dépolitisation identifiée dans cette recherche concerne la rémunération du travail militant, en particulier celui lié au *care*, et les tensions qu'elle suscite au sein des militant·es du mouvement étudiant, à l'UQAM notamment. Si j'ai abordé brièvement la question de la rémunération des gardien·nes du senti dans la section 6.1.1.3, c'était pour mettre en lumière l'argumentaire visant à faire reconnaître les tâches de *care* comme un véritable travail, en lien avec les héritages des luttes féministes étudiantes. J'insistais alors sur la portée politique de cette reconnaissance, qui contribue à sortir le *care* de l'insignifiance sociale à laquelle il est souvent relégué.

Dans cette section, il s'agit d'interroger les limites d'une reconnaissance de la garde du senti fondée principalement — voire exclusivement — sur la rémunération. J'y examine également les effets réducteurs d'une conception du rôle envisagé uniquement sous l'angle du travail. Pour comprendre l'émergence de cette logique dans le militantisme étudiant, j'analyse d'abord comment l'argumentaire en faveur de la reconnaissance du travail social de *care* — tel qu'il a été formulé dans les luttes pour la rémunération des stages, notamment dans les secteurs féminisés comme la santé ou l'éducation — a été transposé aux tâches militantes. Cette revendication d'un salaire comme forme de reconnaissance s'est ainsi élargie pour inclure les fonctions internes au mouvement, comme celle de garde du senti. Des militant·es engagé·es dans ces luttes, tel·le Molly, plaident désormais en faveur de la rémunération de ce rôle en instances délibératives :

Ben, c'est sûr que, personnellement, moi, ça me permet à la base d'être [gardien·ne du] senti. Comme, on a tous besoin de manger, être logé·e, s'habiller, aller à l'école ish, si possible ça serait cool. Hum, je pense qu'il y a une nécessité de reconnaître aussi un travail réel et concret. C'est un travail. (Molly, entrevue no.6, 2024)

Molly met ici l'accent sur des considérations concrètes et fondamentales du quotidien (se loger, se nourrir), en soulignant que, malgré une grande importance accordée au *care*, il n'est pas possible de consacrer autant de temps à cette activité sans compensation financière. Ce témoignage illustre comment la garde du senti tend à être perçue, de plus en plus, comme un véritable emploi, sur lequel on vient à dépendre pour subvenir à ses besoins dans une société capitaliste.

Cette conception suscite des inquiétudes au sein du mouvement étudiant uqamien : une frange minoritaire, souvent ancrée dans le syndicalisme de combat, craint que la rémunération ne transforme les luttes étudiantes en activités de plus en plus institutionnalisées et alignées sur des logiques de marché, ce contre quoi le mouvement s'est historiquement battu (Berthiaume et al., 2021). Ces militant·es redoutent que le fait de considérer les tâches militantes, telles que la garde du senti, comme un emploi mène à une professionnalisation du mouvement — professionnalisation historiquement associée aux fédérations étudiantes⁴². En effet, selon la sociologue Silke Roth (2016, p.31), la marchandisation — le processus par lequel des activités qui étaient auparavant gratuites, sociales ou bénévoles, sont transformées en biens marchands, soumis à des logiques de marché — est un des indicateurs de la professionnalisation des luttes sociales.

Dans cette recherche, la question de la marchandisation de la garde du senti a émergé clairement du terrain. Il faut souligner que la rémunération de ce rôle s'inscrit dans un mouvement plus large de reconnaissance économique du travail étudiant. En effet, des revendications féministes issues de la grève des stages de 2018 et 2019 est né un mouvement de rémunération du travail militant, puis du travail étudiant plus largement. Notamment, je constate que de plus en plus de tâches sont rémunérées au sein du mouvement étudiant à l'UQAM et que les campagnes à ce sujet se multiplient. Par exemple, alors que les présidiums d'assemblées générales ont longtemps exercé leur rôle de manière bénévole, leur rémunération s'est institutionnalisée de façon plus systématique à partir de 2017, selon les faits rapportés par les participant·es aux entretiens individuels et de groupe ainsi que mes recherches dans les archives étudiantes. La rémunération s'est également répandue vers les conseils exécutifs d'associations étudiantes combatives.

À titre d'exemple, lorsque j'étais exécutante en 2022, une bourse d'implication de 200 \$ par mois avait été instaurée à l'association. Bien qu'elle n'était pas considérée comme une rémunération au sens légal — puisqu'elle ne correspondait pas à une prestation de travail —, cette bourse constituait néanmoins une forme de reconnaissance financière, s'inscrivant dans une tendance plus large à la valorisation monétaire des engagements militants au sein du mouvement étudiant. Pour appuyer ce propos, au moment de la rédaction de ce mémoire, au printemps 2025, une campagne pour le salariat étudiant, à l'UQAM comme

⁴² Tel que noté dans le chapitre deux, les fédérations étudiantes que sont la FECQ et l'UEQ s'inscrivent généralement dans une approche réformiste axée sur le lobbying et la concertation avec les instances gouvernementales. Elles tendent ainsi à former des professionnels de la politique institutionnelle, plutôt que de développer des perspectives critiques de l'État et de ses institutions.

ailleurs, était en cours. En effet, la Coalition pour un avenir sans système d'exploitation (CASSE) soutenait que « demander à l'État de démarchandiser l'éducation est vain et ne résonne pas avec les étudiant·es » et revendique plutôt une rémunération des étudiant·es afin de répondre à leurs besoins matériels urgents et de reconnaître leur contribution sociale — argumentaire qui n'est pas sans rappeler celui des grévistes de 2018 et 2019 (CASSE, 2025).

En réponse à cette tendance, je souhaite pointer les lacunes d'une vision du *care* centrée autour du travail, et plus encore l'idée de la rémunération comme principale forme de reconnaissance sociale. Dans la même veine, plusieurs participant·es à cette recherche ont également exprimé des questionnements à ce sujet. Par exemple, lorsqu'elle parle de la fonction de gardienne du senti qu'elle a assuré dans une institution féministe, Clara me partage avoir ressenti cette tâche comme une obligation similaire à celle qui vient avec tout emploi rémunéré :

Clara : C'était exactement comme un travail. Vraiment comme un travail et quand je le compare à d'autres engagements sociocommunaux que j'ai actuellement, je suis beaucoup engagée et ça me rejoint beaucoup plus [...]. Peut-être que c'est plus politique quand c'est pas salarié, je sais pas ! [Rires]

Judith : Est-ce que tu penses qu'un ou l'autre est plus politique ? T'as tu... ?

Clara : Non, je ne pense pas qu'un ou l'autre l'est plus. C'est juste qu'effectivement, le fait que c'était un travail pour moi avant d'être un engagement militant, ben ça change beaucoup mon approche. (Clara, entrevue no. 4, 2024)

De cet échange émerge une tension entre l'engagement militant et la perception d'une tâche comme un emploi salarié. Clara ne dit pas que la rémunération amoindrit nécessairement le caractère politique de l'engagement, mais reconnaît que la compensation financière « change beaucoup son approche ». À cet effet, la féministe afro-américaine bell hooks rappelle que la rémunération transforme notre rapport au monde. Ce changement n'est pas nécessairement négatif, mais il peut le devenir lorsqu'on accorde de la valeur au travail uniquement à travers sa dimension marchande (hooks, 2014). Dans le même esprit, l'économiste Timothée Parrique (2022, p.111), spécialiste de la décroissance, met en garde contre les effets de la marchandisation, qui risque selon lui de substituer « les réflexes de partage et de réciprocité basés sur la confiance et la sympathie [...] par la logique froide, impersonnelle, et calculatrice de l'échange marchand ».

Parrique (2022) souligne que cette transformation des rapports sociaux ne se limite pas à une simple altération des dynamiques interpersonnelles : elle s'accompagne d'un effet systémique lorsque la marchandisation devient centrale dans l'organisation sociale. À partir du moment où il devient difficile de subvenir à ses besoins en dehors de la sphère marchande, une dépendance structurelle s'installe. Alors, la dépendance aux marchandises et à la logique qui est propre au marché est sécurisée par le capitalisme et « nous devenons capitalistes malgré nous, l'appât du gain devenant le motif hégémonique de l'interaction sociale » (Parrique, 2022, p.113). Dans ce contexte, la multiplication des tâches rémunérées et des discours valorisant leur rémunération au sein du mouvement étudiant soulève des questionnements, notamment parce qu'elle tend à faire de la monétisation un critère central de reconnaissance de l'implication militante — une évolution qui n'est pas sans poser certaines limites.

Cette logique risque de renforcer une forme de conditionnalité de l'engagement, où la participation devient tributaire d'un contrat de travail, affaiblissant ainsi l'autonomie politique du mouvement et sa capacité à se projeter hors des logiques institutionnelles qu'il cherche pourtant à contester. Dans ce contexte, il devient difficile de sortir d'une logique utilitariste fondée sur la maximisation des gains, et de renouer avec une relation de don désintéressé. Le coût d'opportunité devient un paramètre omniprésent : pourquoi assurer gratuitement la garde du senti, si une rémunération est possible ? Il est vrai que cette tâche est très exigeante et qu'elle s'appuie historiquement sur le travail gratuit et silencieux des personnes marginalisées. À ce titre, elle mérite une reconnaissance accrue, et la rémunération apparaît comme une forme directe et concrète de rétribution. Toutefois, à une échelle plus large, plusieurs questions demeurent : serons-nous véritablement plus libres lorsque chaque parcelle de travail militant sera salariée ? Où commence et où finit le travail militant ? Jusqu'à quel point peut-on politiser la rémunération sans risquer de reproduire, sous d'autres formes, la logique capitaliste que l'on prétend contester ?

En outre, en encadrant les relations au sein du mouvement étudiant à travers la notion de « travail relationnel » à reconnaître et valoriser — en opposition à un « travail technique » déjà légitimé —, le recours au cadre conceptuel du travail, aussi opératoire soit-il politiquement, risque de réifier ou d'appauvrir la dimension affective des attachements, ainsi que l'éthique propre au *care*. Certaines expériences, comme celles du soin ou de l'engagement, résistent à la simplification qu'impose le langage du travail, au risque de produire une forme de pauvreté relationnelle. Comme le souligne la professeure de psychologie sociale Pascale Molinier (2023, p.508), « il y aura toujours une part de travail gratuit nécessaire dans le travail salarial sans quoi le soin tourne à la barbarie, un “travail inestimable” dans

l'attention aux relations, ce qui a le plus de valeur éthique et, en même temps, ne se mesure pas, reste à jamais de l'ordre de l'inestimable ». Dans cet extrait, l'autrice insiste sur le fait que, dans le *care*, ce qui compte le plus dépasse toute logique de rendement, de performance ou de conception gestionnaire imbriquée dans l'idée de « travail ».

Puis, prioriser l'échange marchand veut dire que d'autres formes d'échanges telles que le don, la réciprocité ou la répartition, se voient reléguées au second plan. Ce sont justement l'inexactitude de la dette sociale et les principes de solidarité qui nourrissent les liens humains, un type de relation incompatible avec la rigueur d'une dette monétaire exacte et impersonnelle. Autrement dit, la cohésion du mouvement ne se construit pas à travers des échanges marchands et, malheureusement, le travail ne permet pas de penser au type de relations qui le soutiennent (Parrique, 2022). Cela m'amène à m'interroger : si investir la catégorie du travail peut constituer une stratégie utile pour obtenir reconnaissance et droits, permet-elle pour autant de nourrir une véritable solidarité au sein du mouvement étudiant ? Et surtout, la marchandisation de ce travail de *care* permet-elle réellement d'incarner l'idéal d'émancipation porté par cette éthique ?

6.3 Conclusion du chapitre

En somme, ce chapitre a permis de démontrer que, malgré certaines tendances de dépolitisation, les pratiques de *care* associatives étudiantes, en particulier la garde du senti à l'UQAM, demeurent politiquement engagées. La garde du senti, dans son ancrage dans les héritages féministes radicaux, continue de représenter un outil de transformation des rapports de pouvoir au sein des instances étudiantes. Puis, en plaçant la dénonciation des rapports de pouvoir, l'éducation populaire et les fonctions logistiques et affectives d'une assemblée au centre de sa pratique, elle participe activement à la création d'un espace bienveillant.

Cependant, l'analyse a aussi révélé que la garde du senti est susceptible d'être mobilisée sous des angles dépolitisants. En effet, le processus de dépolitisation des théories intersectionnelles, combiné à la marchandisation du travail militant, tend à affaiblir la portée subversive de cette pratique. Ces dynamiques soulignent la tension entre les luttes féministes au sein du mouvement étudiant et les forces qui cherchent à neutraliser ses actions, notamment en ce qui a trait au *care*.

CONCLUSION

En synthèse, cette recherche s'est construite autour d'une interrogation centrale : Comment la garde du senti est-elle politisée par différent·es militant·es au sein du mouvement étudiant uqamien, et comment ces formes politisées coexistent-elles — parfois de manière contradictoire — avec des usages qui tendent à la dépolitiser ? Cette question visait à comprendre si ce dispositif, tel qu'appliqué dans les instances délibératives du mouvement étudiant à l'UQAM et ailleurs, conserve son caractère politique et, le cas échéant, de quelles manières cela se manifeste concrètement.

Ce mémoire s'est ouvert sur une problématique (chapitre un) qui traverse aujourd'hui plusieurs espaces militants : comment intégrer des pratiques de *care* tout en s'assurant qu'elles conservent leur portée politique inscrite dans une visée collective ? Le chapitre deux, qui détaille le contexte historique et organisationnel du mouvement étudiant, a mis en évidence les écarts persistants entre les principes féministes affichés et les pratiques concrètes dans les associations étudiantes, tandis que la méthodologie (chapitre trois) a permis de détailler la démarche qualitative adoptée, combinant entretiens, *focus groups* et observation — tout en tenant compte de ma posture de chercheure impliquée dans le mouvement étudiant. Le cadre théorique (chapitre quatre) a situé le *care* comme une pratique politique, ancrée dans une éthique féministe intersectionnelle. Au niveau de l'analyse (chapitres cinq et six), l'une des contributions importantes de ce mémoire a été de mettre en lumière le chemin déjà parcouru, mais aussi celui qu'il reste à faire pour préfigurer le monde anti-oppressif pour lequel le mouvement étudiant se bat. Entre autres, le mémoire a su mettre en lumière les défis de l'inclusion, en soulignant le risque — et donc la vulnérabilité — qu'elle implique, une réalité que l'universitaire et militante féministe chicana lesbienne Gloria Anzaldúa résume avec justesse dans son ouvrage *This Bridge We Call Home* :

Construire des ponts est le travail qui consiste à ouvrir une porte à l'étranger, en dedans et en dehors. Passer le seuil revient à se départir de l'illusion de sécurité, car cela nous amène en territoire inconnu et que la sûreté du voyage n'est pas garantie. Construire des ponts, c'est tenter la communauté, et pour cela, nous devons risquer d'ouvrir notre intimité personnelle, politique et spirituelle, nous devons prendre le risque d'être blessé·e·s. Construire des ponts, concrètement, c'est aussi savoir quand fermer nos rangs à celles et ceux extérieurs à notre foyer, notre groupe, notre nation — et quand garder les portes ouvertes. (bergman et Montgomery, 2021, p. 114)

Cette citation fait écho au chapitre cinq du présent mémoire, qui fait ressortir les tensions traversant le mouvement étudiant associatif à l'UQAM, lequel constitue à la fois un espace d'ouverture et d'exclusion. Au fil du mémoire, j'ai pu réaffirmer que la garde du senti permet d'atténuer ces tensions, en réduisant

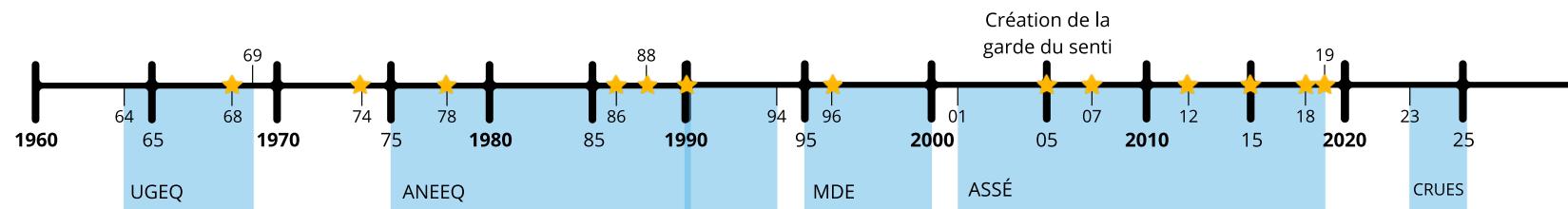
l'écart entre les principes d'inclusion et leur mise en pratique. Son potentiel réside dans son caractère profondément politique, mis en action à travers la bienveillance — comme l'a démontré le chapitre six. Ce dernier propose ainsi une contribution novatrice en inscrivant la bienveillance comme une pratique politique à part entière, située au croisement des rapports de genre, de race, et des enjeux liés à la santé physique et mentale.

Cela étant dit, certaines questions demeurent en suspens. La garde du senti, bien qu'elle représente un levier de *care* important au sein du mouvement étudiant québécois, ne suffit pas à elle seule. Réduite à un rôle individuel au sein des instances délibératives, elle risque de faire porter à une seule personne la responsabilité du *care*, ce qui limite sa portée collective. Anne, militante de longue date au sein du mouvement et régulièrement impliquée dans des présidiums, évoque cette tension en soulignant à la fois l'importance de la garde du senti et le constat que cette pratique reste, malgré tout, largement insuffisante :

Des fois les gens quand c'est très politique et controversé [les AG], les gens sont très sur la défensive. Autant d'un bord que de l'autre. [...] La dynamique est difficile quand même pis heureusement que la garde du senti est là dans certaines circonstances pour gérer cet espèce de grosse tension-là qui peut exister. *Mais ça prendrait plus que ça.* Comment on peut repenser le fonctionnement d'une AG pour permettre aux gens de décanter, d'avoir effectivement le temps de réflexion nécessaire ? (Anne, entrevue no. 3, 2024)

En se demandant comment repenser le fonctionnement des assemblées, Anne invite à dépasser une simple répartition des rôles pour penser une transformation plus large des pratiques et des cultures militantes étudiantes. Comment favoriser des changements organisationnels durables, ancrés dans la curiosité et l'expérimentation collective ? Il s'agit peut-être de réhabiliter le plaisir dans la lutte, de cultiver une transformation joyeuse. Le livre *Joie militante* de carla bergman et Nick Montgomery m'a profondément marquée tout au long de cette recherche, et je suis convaincue qu'il est essentiel de repenser les espaces de délibération comme des espaces de joie politique. Organiser des assemblées où l'on formule ensemble les problèmes, où l'on décide collectivement, où l'on prend soin les un·es des autres, ce n'est pas anodin : c'est profondément subversif dans une société marquée par l'individualisme et l'aliénation. Il est temps de repenser nos pratiques, d'investir le potentiel transformateur du *care* militant en laissant place aux émotions, en ramenant la vulnérabilité et les relations humaines au cœur de nos rencontres, pour nous sentir plus capables d'agir ensemble (bergman et Montgomery, 2021).

ANNEXE A
LIGNE DU TEMPS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PROVINCIALES ET DE LEURS GRÈVES GÉNÉRALES



Légende

★ : Grève générale

Bleu : Période active de l'association

ANNEXE B
NOTES D'OBSERVATION GÉNÉRALES

Nom de la séance :

Durée de la séance :

Lieu observé :

AVANT - Configuration de la salle

- La configuration de la salle met-elle en avant certains participant·es ? Instaure-t-elle une hiérarchie/séparation entre différents membres ?
- Sur quels axes la composition de la salle est-elle homogène vs hétérogène ?

APRÈS

- Ambiance générale et rapports de pouvoir entre les acteur·ices
 - Senti de la salle et ses variations (ex. calme, animée, agitée, tendue, confrontation vs travail en commun)
 - État de la gardienne du senti et ses variations
 - Rapports de pouvoir (ex. monopolisation de la parole, procès d'intention, etc.)
 - Teneur politique/apolitique des interventions
 - Défense de ses intérêts (individuels, collectif) vs mutualisation des expériences/connaissances
- Mon état (ex. émotions, moments marquants, trucs à ne pas oublier)
- Commentaires généraux
- Améliorations de ma grille d'observation

ANNEXE C
GRILLE D'OBSERVATION DU CONGRÈS DE LA CRUES, 2023

Date/ Heure	Type d'intervention		Intérêt mis de l'avant		Intervention politique		Légitimité perçue de l'intervention		Verbatim
	Réactive	Proactive	Collectif	Individuel	Oui	Non	Faible	Forte	
1.									
2.									
3.									

ANNEXE D
GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE

1. Brise-glace

- a. J'aimerais faire un tour table pour que chacun.e se présente en disant son nom et ses pronoms (si c'est souhaité) ainsi que son background militant.

2. Le rôle de gardien·ne du senti

- a. Vous avez toustes exercé le rôle de garde du senti. Pouvez-vous me raconter une heure typique dans ce rôle en AG ?
- b. Pourquoi est-ce que les gens vous interpellent dans une AG ?
 - i. Est-ce que les interpellations sont différentes au micro vs par texto ?
 - ii. Y a-t-il des circonstances qui vous viennent en tête pour lesquelles la personne gardienne du senti doit impérativement se manifester en AG ?
- c. Selon vous, qu'est-ce qui distingue un·e bon·ne d'un·e moins bon·ne gardien·ne du senti ?
- d. Selon votre expérience, comment votre rôle (ex. vos commentaires/interventions) est-il perçu par l'assemblée ?

3. Politisation et évolution de la garde du senti

- a. La garde du senti est-elle un rôle politique ? Pourquoi ?
- b. Avez-vous observé des changements dans la façon de faire la garde du senti depuis que vous vous impliquez ?
 - i. Avez-vous observé des changements concernant la garde du senti avec la pandémie de COVID-19 ? (ex. rémunération, formation, recrutement, expansion du rôle, participation aux AG)

4. Contributions de la garde du senti et conclusion

- a. Globalement, quelles sont les principales contributions de la garde du senti pour le mouvement étudiant ? Pouvez-vous donner deux ou trois exemples ?
 - i. Est-ce que la garde du senti rencontre des entraves dans son déploiement au sein du mouvement étudiant ?
- b. Selon vous, quelle place devraient avoir le soin des autres et le soin de soi au sein du militantisme étudiant ?
- c. Voulez-vous ajouter quelque chose ?

ANNEXE E
GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

1. Brise-glace
 - a. Pour briser la glace, peux-tu me parler brièvement de ton parcours militant ?
 - i. (Si applicable) Comment es-tu devenu·e garde du senti ? Comment as-tu été recruté·e par l'asso ? Étais-tu rémunéré·e ?
2. Portrait de la garde du senti
 - a. (si applicable) Typiquement, pourquoi est-ce que les gens t'interpellent en AG ?
 - i. Est-ce que les interpellations sont différentes au micro vs par texto ?
 - b. Selon toi, qu'est-ce qui distingue un·e bon·ne d'un·e moins bon·ne gardien·ne du senti ?
 - c. Selon toi, y a-t-il un profil type de personnes qui assument la garde du senti ?
3. Politisation et évolution de la garde du senti
 - a. Pour toi, la garde du senti est-elle un rôle politique ? Peux-tu expliquer pourquoi ?
 - i. Est-ce que le recours à un·e gardien·ne du senti devrait être systématique en AG à l'UQAM ?
 - b. (Si applicable) As-tu observé des changements concernant la garde du senti avec la pandémie de COVID-19 ? (ex. rémunération, formation, recrutement, expansion du rôle, participation aux AG)
4. Contributions de la garde du senti et conclusion
 - a. Globalement, quelles sont les principales contributions de la garde du senti pour le mouvement étudiant ? Peux-tu donner deux ou trois exemples ?
 - i. Est-ce que la garde du senti rencontre des entraves dans son déploiement au sein du mouvement étudiant ?
 - b. Selon toi, quelle place devrait avoir le soin des autres et le soin de soi au sein du militantisme étudiant ?
 - c. Veux-tu ajouter quelque chose ?

ANNEXE F

CERTIFICATION ÉTHIQUE EN RECHERCHE — DEMANDE INITIALE ET RENOUVELLEMENT

**UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains**

No. de certificat : 2024-6370
Date : 2023-12-11

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Entre sensibilités individuelles et visées collectives : une analyse de la « garde du senti » en assemblée générale étudiante

Nom de l'étudiant : Judith Vachon

Programme d'études : Maîtrise en sociologie (avec mémoire)

Direction(s) de recherche : Leila Iliana Celis

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (2024-12-11) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPE FSH

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Entre sensibilités individuelles et visées collectives : une analyse de la « garde du senti » en assemblée générale étudiante

Nom de l'étudiant : Judith Vachon

Programme d'études : Maîtrise en sociologie (avec mémoire)

Direction(s) de recherche : Leila Ilana Celis

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (2025-12-11) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sophie Gilbert
Professeure, Département de psychologie
Présidente du CERPE FSH

ANNEXE G
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – ENTREVUE INDIVIDUELLE



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Entre sensibilités individuelles et visées collectives : une analyse de la « garde du senti » en assemblée générale étudiante

Étudiante-chercheure

Judith Vachon (elle, iel), étudiante à la maîtrise en sociologie à l'UQAM

Tél. : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

Direction de recherche

Leila Celis, professeure au Département de sociologie de l'UQAM

Tél. : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

Préambule

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui implique de partager votre opinion concernant la garde du senti au sein des instances formelles du mouvement étudiant. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Vous pouvez nous poser toutes les questions que vous jugez nécessaires.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet de recherche traite de la garde du senti au sein des instances formelles du mouvement étudiant. Je cherche à comprendre de quelles façons la définition et l'application de la garde du senti ont changé dans l'histoire récente du mouvement étudiant – notamment avec la pandémie de COVID-19. Ainsi, je recrute actuellement neuf (9) militant·es étudiant·es pour des entrevues individuelles dans le but d'accéder à leur opinion de la garde du senti et son évolution dans le temps. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la maîtrise en sociologie et devrait s'échelonner sur une année supplémentaire.

Nature et durée de votre participation

L'entrevue à laquelle vous participerez durera environ 60 minutes/1h et abordera les thèmes suivants : votre parcours militant, le rôle de garde du senti au sein des instances du militantisme étudiant, la politisation et l'évolution de la garde du senti ainsi que les contributions de la garde du senti comme mécanisme du mouvement étudiant. Même si vous êtes incertain·e par rapport à certains sujets, vos opinions sont précieuses pour cette recherche alors n'hésitez-pas à les partager et sentez-vous à l'aise de me poser toute question concernant l'entrevue ou l'étude. L'entrevue se déroulera dans un endroit dans lequel nous ne serons pas dérangé·es (ex. local à l'UQAM, café tranquille, etc.). Pendant la discussion, je prendrai des notes, mais pour éviter d'avoir à tout noter, l'entrevue sera enregistrée. Nous enregistrons pour s'assurer de ne rien manquer et de retenir des informations exactes et fiables. Systématiquement, les entrevues sont transcrrites, puis supprimées.

Risques et avantages liés à la participation

En termes d'avantages, votre contribution pourrait servir au perfectionnement de la garde du senti comme mécanisme au sein des associations étudiantes et du mouvement étudiant québécois plus largement. En termes de risques, ceux-ci sont minimaux mais l'exploration vos vécus personnels et militants pourrait faire resurgir des expériences difficiles. Si vous ressentez un quelconque inconfort psychologique ou émotionnel dont vous souhaitez parler pendant ou après la recherche, faites-moi signe et je vous dirigerai vers les ressources appropriées. Sachez qu'en tout temps, vous pouvez contacter Tel-Aide au 514-935-1101 ou Tel-Ecoute au 514-493-4512.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de moi-même (Judith Vachon) et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrrites seront numérotées et je serai la seule personne à avoir la liste des participant-es et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef numérique durant toute la durée de l'étude. L'ensemble des documents sera détruit dès la publication du mémoire (c'est-à-dire dans un an, selon l'échéancier approuvé).

Ainsi, si vous souhaitez que votre nom soit cité lorsque vos propos sont rapportés dans ce mémoire, il est impératif de me le communiquer par courriel au : [REDACTED]

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à m'aviser (Judith Vachon) verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue pour cette recherche.

Partage des résultats de la recherche

Souhaitez-vous recevoir par courriel les résultats de la recherche une fois le mémoire publié ?

Oui Non

Si oui, veuillez inscrire votre adresse courriel : [REDACTED]

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Leila Celis (par téléphone au [REDACTED] ou par courriel au [REDACTED]); Judith Vachon (par téléphone au [REDACTED] ou par courriel au [REDACTED])

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE FSH (cerpe.fsh@uqam.ca).

Pour toute autre question concernant vos droits en tant que personne participante à ce projet de recherche ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec le bureau de la protectrice universitaire de l'UQAM protectriceuniversitaire@uqam.ca; 514-987-3151.

Remerciements

Nous vous remercions pour votre participation à ce projet de recherche.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné·e, accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date**Engagement du chercheur**

Je, soussigné·e certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il·elle m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il·elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE H

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT — *FOCUS GROUP*



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Entre sensibilités individuelles et visées collectives : une analyse de la « garde du senti » en assemblée générale étudiante

Étudiante-chercheure

Judith Vachon, étudiante à la maîtrise en sociologie à l'UQAM

Direction de recherche

Leila Celis, professeure au Département de sociologie de l'UQAM

Préambule

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui implique de partager votre opinion concernant la garde du senti en assemblée générale étudiante. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvenients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Vous pouvez nous poser toutes les questions que vous jugez nécessaires.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet de recherche traite de la garde du senti en assemblée générale étudiante comme mécanisme féministe de care. Je conçois la garde du senti comme un mécanisme servant à démanteler les rapports sociaux inégalitaires (notamment les rapports sexistes) à l'intérieur du mouvement étudiant. Je cherche à comprendre si la définition et l'application de la garde du senti ont été bouleversées par la pandémie de COVID-19. Ainsi, je recrute actuellement six (6) gardien·ne du senti pour un *focus group* dans le but d'accéder à leur opinion de la garde du senti et son évolution dans le temps. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la maîtrise en sociologie et devrait s'échelonner sur une année supplémentaire.

Nature et durée de votre participation

Le *focus group* auquel vous participerez durera environ 90 minutes et abordera les thèmes suivants : votre parcours militant, le rôle que vous assumez comme gardien·ne du senti en AG et/ou en congrès, l'évolution de la garde du senti constatée ainsi que les acquis et défis de la garde du senti et vos souhaits pour les luttes féministes au sein de votre association et du mouvement étudiant plus largement. Même si vous êtes incertain·e par rapport à certains sujets, les opinions de chacun·e d'entre vous sont précieuses pour cette recherche alors n'hésitez-pas à les partager avec le groupe. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse alors soyez confortable de dire ce que vous pensez vraiment et n'hésitez-pas à me poser toute question concernant l'entrevue ou l'étude. L'entrevue se déroulera à *****. Pendant la discussion, le·a modérateur·ice prendra des notes et me rappellera à l'ordre si j'ai oublié de poser une question. Par contre, pour éviter qu'il·elle ait à noter tout, l'entrevue sera enregistrée. Nous enregistrons pour s'assurer de ne rien manquer et de retenir des informations exactes et fiables. Systématiquement, les entrevues sont transcrrites puis supprimées.

Risques et avantages liés à la participation

En termes d'avantages, votre contribution pourrait servir au perfectionnement de la garde du senti comme mécanisme au sein des associations étudiantes et du mouvement étudiant québécois plus largement. En termes de risques, ceux-ci sont minimaux, mais l'exploration de vos vécus personnels et militants pourrait faire resurgir des expériences sensibles. Si vous ressentez un quelconque inconfort psychologique ou émotionnel dont vous souhaitez parler pendant ou après la recherche, faites-moi signe et je vous dirigera vers les ressources appropriées. En outre, des répercussions sociales pourraient être envisageables advenant le cas où vous connaissiez un·e ou des participant·es du *focus group* ; le non-partage de vos données personnelles, la nature des thèmes explorés dans cette recherche et le huis-clos qui sera encouragé lors de la discussion limite ce risque, mais il mérite tout de même d'être nommé. Sachez qu'en tout temps, vous pouvez contacter Tel-Aide au 514-935-1101 ou Tel-Écoute au 514-493-4512.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de moi-même (Judith Vachon) et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrits seront numérotées et je serai la seule personne à avoir la liste des participant·es et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef numérique durant toute la durée de l'étude. L'ensemble des documents sera détruit dès la publication du mémoire (c'est-à-dire dans un an, selon l'échéancier approuvé).

Ainsi, si vous souhaitez que votre nom soit cité lorsque vos propos sont rapportés dans ce mémoire, il est impératif de me le communiquer par courriel au [REDACTED]

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à m'aviser (Judith Vachon) verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue pour cette recherche.

Partage des résultats de la recherche

Souhaitez-vous recevoir par courriel les résultats de la recherche une fois le mémoire publié ?

Oui Non

Si oui, veuillez inscrire votre adresse courriel : [REDACTED]

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Leila Celis [REDACTED] ou par courriel au [REDACTED]; Judith Vachon (par téléphone au [REDACTED] ou par courriel au [REDACTED]).

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE FSH (cerpe.fsh@uqam.ca).

Pour toute autre question concernant vos droits en tant que personne participante à ce projet de recherche ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec le bureau de la protectrice universitaire de l'UQAM protectriceuniversitaire@uqam.ca; 514-987-3151.

Remerciements

Nous vous remercions pour votre participation à ce projet de recherche.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné·e, accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date**Engagement du chercheur**

Je, soussigné·e certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il·elle m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il·elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Agence QMI. (2021, 17 mai). Des profits records malgré la pandémie pour 50 entreprises canadiennes. *TVA Nouvelles.* <https://www.tvanouvelles.ca/2021/05/17/des-profits-records-malgre-la-pandemie-pour-50-entreprises-canadiennes>
- Arao, B. et Clemens, K. (2013). From Safe Spaces to Brave Spaces. Dans L. M. Landreman (dir.), *The Art of Effective Facilitation : Reflections From Social Justice Educators* (p. 135-150). Routledge. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4324/9781003447580>
- Arborio, A. M. et Fournier, P. (2005). *L'observation directe* (2^e éd.). Armand Collin.
- Arnaud-Sicari, L. (2021, 30 avril). Les associations étudiantes s'adaptent au mode virtuel. *Montréal Campus.* <https://montrealcampus.ca/2021/04/30/les-associations-etudiantes-sadaptent-au-mode-virtuel/>
- ASSÉ. Procès-verbal : Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) tenu les 8 et 9 mai au Cégep de Saint-Laurent. <https://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/pv/pvcongresannuel2010.pdf> 9 mai 2010.
- ASSÉ. Le petit livre mauve de l'association pour une solidarité syndicale étudiante. 2013.
- ASSÉ. Statuts et règlements. <https://nouveau.asse-solidarite.qc.ca/index.html%3Fp=736.html> 2015.
- ASSÉ. (s. d.-a). *Féminisme*. Récupéré le de <http://www.assesolidarite.qc.ca/lutte/feminisme/>
- ASSÉ. (s. d.-b). *Présentation*. Récupéré le 28 juin 2023 de <https://nouveau.asse-solidarite.qc.ca/index.html%3Fp=176.html>
- Bambara, T. C. (1980). *The Salt Eaters*. Vintage.
- Becker, H. S. The Epistemology of Qualitative Research: “Qualitative” and “Quantitative”. 2001.
- bergman, C. et Montgomery, N. (2021). *Joie militante : construire des luttes en prise avec leurs mondes*. Éditions du Commun.
- Berthiaume, A., Poirier, A., Simard, V., Tremblay-Fournier, C. et Simard, E. (2021). *Grève des Stages, Grève des Femmes : anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant (2016-2019)*. Les Éditions du Remue-ménage.
- Bilge, S. (2011). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe : *L'Homme & la Société*, n° 176-177(2), 43-64. <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0043>
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>
- Blackstone, A. (2012). *Sociological Inquiry Principles: Qualitative and Quantitative Methods v.1.0*.

Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.

Butler, J. (2006). *Precarious life: the powers of mourning and violence*. Verso.

Cabinet du premier ministre. (2020, 21 mars). *Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec interdit tout rassemblement intérieur ou extérieur*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-le-gouvernement-du-quebec-interdit-tout-rassemblement-interieur-ou-exterieur>

Casey, K., Lichrou, M. et O'Malley, L. (2020). Prefiguring sustainable living: an ecovillage story. *Journal of Marketing Management*, 36(17-18), 1658-1679. <https://doi.org/10.1080/0267257X.2020.1801800>

CASSE. (2025, 6 avril). Le salariat étudiant est-il une capitulation face au marché ? [Page Facebook]. *Facebook.com*. <https://www.facebook.com/profile.php?id=61574297326646>

Centre des Femmes de l'UQÀM. (2006). *Centre des Femmes de l'UQÀM*. *centredesfemmes.blogspot*. <https://centredesfemmes.blogspot.com/>

Cohen, V. et Dunezat, X. (2018). *Quand des chômeurs se mobilisent*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/books.pur.145692>

Craddock, E. (2019). Doing 'enough' of the 'right' thing: the gendered dimension of the 'ideal activist' identity and its negative emotional consequences. *Social Movement Studies*, 18(2), 137-153. <https://doi.org/10.1080/14742837.2018.1555457>

CRUES. (2024, 5 mai). *Les statuts et règlements*. Crues.org. <https://crues.org/la-charte/>

Dagenais Guertin, A. (2010). *Le féminisme dans l'ASSÉ : Problématiques et stratégies d'intégration* [Mémoire de maîtrise, UQAM].

Descarries, F. et Mathieu, M. (2009). *Entre le bleu et le rose : stéréotypes sexuels et construction sociale du masculin et du féminin*. Conseil du statut de la femme.

Doerr, N. (2009). Language and Democracy 'in Movement': Multilingualism and the Case of the European Social Forum Process. *Social Movement Studies*, 8(2), 149-165. <https://doi.org/10.1080/14742830902770290>

Doetsch-Kidder, S. et Harris, K. (2023). *Healing Justice as Intersectional Feminist Praxis: Well-being Practices for Inclusion and Liberation*, 25.

Dubuc, S. (2022). *Les dynamiques de pouvoir dans les milieux militants : une illustration par le mouvement pour la justice climatique* [Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa].

Dufour, P. et Dupuis-Déri, F. (2023). Le mouvement étudiant postsecondaire dépassé par les élèves des écoles secondaires. Dans *Le Québec en mouvements : continuité et renouvellement des pratiques militantes*. Les Presses de l'Université de Montréal.

- Dunezat, X. (2011). Mouvements de « sans », rapports sociaux et « exclusion sociale ». Dans *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat* (p. 203-225). Presses de l'EHESP.
- Dunezat, X. (2015). L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes 1. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5075>
- Dupuis-Déri, F. (2009). L'anarchisme face au féminisme : comparaison France-Québec. Dans O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme* (p. 187-204). Presses de Sciences Po.
- Embrick, D. G. (2011). The Diversity Ideology in the Business World: A New Oppression for a New Age. *Critical Sociology*, 37(5), 541-556. <https://doi.org/10.1177/0896920510380076>
- Federici, S. (2012). *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*. PM Press.
- Fillieule, O. (2009). Chapitre 1/Travail militant, action collective et rapport de genre. Dans O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*. Presses de Sciences Po.
- Fortin, M. F., Gagnon, J. et Gagnon. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière éducation.
- Fortin, M.-F. (1996). *Le processus de la recherche : de la conception à la réalisation*. Décarie éditeur.
- Fraser, N. (1992). Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy. Dans C. Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere* (p. 109-142). MIT Press.
- Gagné-Nepton, J.-S. (2021, 16 février). Les associations étudiantes québécoises face à la pandémie. *Le Délit*. <https://www.delitfrancais.com/2021/02/16/les-associations-etudiantes-quebecoises-face-a-la-pandemie/>
- Galerand, E. et Kergoat, D. (2015). Consubstantialité vs intersectionnalité?: À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61. <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Gariépy, G., Poulin, M. et Descheneaux, J. Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ. 2005.
- Gaudreau, É. (2013). *Interprétations de la tension entre principes de lutte et pratique militante en matière de rapports de genre dans les organisations libertaires : le cas de l'union communiste libertaire (UCL)* [Université du Québec à Chicoutimi].
- Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2014). La souffrance éthique au travail : L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. *Reflets*, 19(2), 85-110. <https://doi.org/10.7202/1021181ar>
- Graeber, D. The Democracy Project. <https://theanarchistlibrary.org/library/david-graeber-the-democracy-project> 2013.
- Hamrouni, N. (2015). *Vers une théorie politique du care : entendre le care comme « service rendu »*.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599. <https://doi.org/10.2307/3178066>

- Harding, S. G. (2004). *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*. Routledge.
- Harrell, S. P. (2000). A Multidimensional Conceptualization of Racism-Related Stress : Implications for the Well-Being of People of Color. *American Journal of Orthopsychiatry*, 70(1), 42-57.
- Heyes, C. (2018). Identity Politics. Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. <https://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/identity-politics/>
- Hill Collins, P. (2000). *Black feminist thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. Routledge.
- hooks, bell. (1993). *Sisters of the Yam: Black Women and Self-Recovery*. South End Press.
- hooks, bell. (2014). *Feminist Theory: From Margin to Center* (3^e éd.). Routledge. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4324/9781315743172>
- IRESMO. (2017). *Racisation, ethnicisation et approche culturelle*. <http://iresmo.jimdo.com/2017/08/05/racisation-ethnicisation-et-approche-culturelle/>
- Jeantet, A. (2018). *Les Émotions au travail*. CNRS Éditions.
- Kergoat, D. (2005). Rapports sociaux et division du travail entre les sexes. Dans M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés* (p. 225-233). La Découverte.
- Klein, N. (2009). *The shock doctrine*. Waterstone.
- Laaroussi, J. (2016). *Aux origines du syndicalisme étudiant de combat : « participer c'est se faire fourrer ! » : concertation, participation et contestation dans les cégeps de Montréal et à l'UQAM (1963-1976)* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Lacoursière, B. (2005). *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2000* [Mémoire de maîtrise, UQAM].
- Lacoursière, B. (2008). Le retour à un mouvement étudiant combatif et démocratique. Dans *Québec en mouvements* (p. 71-96). Lux Éditeur.
- Lakey, B. (s. d.). *Meeting Facilitation : The No-Magic Method*. Training for change. Récupéré le de https://www.trainingforchange.org/training_tools/meeting-facilitation-the-no-magic-method/
- Lamoureux-Duquette, C. (2024). *Parcours de persévérance : la sous-représentation des femmes dans les études universitaires d'informatique* [Université du Québec à Montréal].
- Larousse. (s. d.). *Sécurité* [Dictionnaire en ligne]. LAROUSSE. Récupéré le 14 avril 2025 de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9curit%C3%A9/71792>
- Lasch, C. (1979). *The Culture of Narcissism: American Life in an Age of Diminishing Expectations*. Warner Books.
- Laugier, S. (s. d.). CARE, philosophie. Dans *Universalis.edu*. Récupéré le 20 mai 2024 de <https://www-universalis-edu-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/care-philosophie/>

Leclerc, T. (2017). *Parler politique : Potentiel et limites des pratiques encadrant le partage de la parole à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante* [Université Laval].

Leclerc, T. (2019). Le logistique est politique : potentiel et limites des pratiques encadrant le partage de la parole selon le genre. Dans I. Auclair, L. Suelves Ezquerro et D. Tanguay (dir.), *Violences genrées. Enjeux et résistances* (p. 145-164). Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g244rt>

Loewe, B. (2012). An End to Self-Care. *Convergence*. <https://convergencemag.com/articles/an-end-to-self-care-b-loewe/>

Lorde, A. (1980). *The Cancer Journals*. Spinster Ink.

Lorde, A. (1988). *A Burst of Light. Essays by Audre Lorde*. Firebrand Books.

Lorde, A. (2020). *Sister outsider*. Penguin Books.

Mehreen, R., Munoz, B. et Tardif, M. Lettre de démission du comité aux luttes sociales de l'ASSÉ : Problématiques, réflexions et recommandations. 2013.

Mikaelian, V. (2022). *En quête d'une justice adaptée aux milieux militants pour faire face aux violences à caractère sexuel* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].

Mohanty, C. T. (2015). Traversés féministes transnationales : du néolibéralisme et de la critique radicale. *Les cahiers du CEDREF*, (20). <https://doi.org/10.4000/cedref.835>

Molinier, P. (2023). Care = ! Travail. Dans B. Palier (dir.), *Que sait-on du travail ?* (p. 498-511). Presses de Sciences Po.

Morin-Racine, A. (2023, 6 avril). *Un nouveau syndicat étudiant provincial est né : dites bonjour à la CRUES*. Pivot. <https://pivot.quebec/2023/04/06/un-nouveau-syndicat-etudiant-provincial-est-ne-dites-bonjour-a-la-crues/>

Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Collin.

Némésis : collective de féministes radicales et ASSÉ. Le langage de la domination. 2013.

Ogilvie, S. (2011). « Vibes Watcher » From Direct Action : An Ethnography. *Reddit*. https://www.reddit.com/r/Anarchism/comments/j4hpq/vibesWatcher_from_directAction_an_/_ethnography/

Padamsee, Y. M. (2018). Communities of Care, Organizations for Liberation *TransformHarm.org.pdf*. *TransformHarm*. https://transformharm.org/hj_resource/communities-of-care-organizations-for-liberation/

Pagé, G. (2020). Pouvoir, inconfort et apprentissage : les cours féministes peuvent-ils et doivent-ils être des espaces préfiguratifs et sécuritaires ? *Éthique en éducation et en formation*, (7), 8-29. <https://doi.org/10.7202/1066655ar>

- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Armand Collin.
- Paperman, P. (2010). Éthique du care : un changement de regard sur la vulnérabilité. *Gérontologie et société*, 33 / n° 133(2), 51-61. <https://doi.org/10.3917/gs.133.0051>
- Paperman, P. et Laugier, S. (2011). *Le souci des autres éthique et politique du « care »* (Nouvelle édition augmentée). Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Parrique, T. (2022). *Ralentir ou périr : l'économie de la décroissance*. Éditions du Seuil.
- Phillips, A. (1991). *Engendering Democracy*. Polity Press.
- Pickard, V. W. (2006). Assessing the Radical Democracy of Indymedia: Discursive, Technical, and Institutional Constructions. *Critical Studies in Media Communication*, 23(1), 19-38. <https://doi.org/10.1080/07393180600570691>
- Piepzna-Samarasinha, L. L. (2016). A not-so-brief personal history of the healing justice movement, 2010-2016. *M, I, C, E., 02*. <https://micemagazine.ca/issue-two/not-so-brief-personal-history-healing-justice-movement-2010%20%80%932016>
- Pleyers, G. (2016). Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes : *Agora débats/jeunesses*, N° 72(1), 107-122. <https://doi.org/10.3917/agora.072.0107>
- Pleyers, G. (2020). The Pandemic is a battlefield. Social movements in the COVID-19 lockdown. *Journal of Civil Society*, 16(4), 295-312. <https://doi.org/10.1080/17448689.2020.1794398>
- Prieur, C. (2015). *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance* [Université Paris-Sorbonne].
- Quirion, M.-È. (2008). *Les rapports de pouvoir au sein des groupes militants radicaux* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Rahbari, L. (2023). COVID-19 Pandemic and the Crisis of Care: Wellness Discourses, Neoliberal Self-Care, and (Dis)Infodemic. *Social Sciences*, 12(3), 137. <https://doi.org/10.3390/socsci12030137>
- Ranger, C. (2022). *De l'(in)hospitalité des groupes féministes progressistes québécois sur facebook : entre pluralité et conformisme* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Reed, A. S. (2023). REPERTOIRES OF CARE AND ACTIVIST SUSTAINABILITY IN U.S. SOCIAL JUSTICE ORGANIZING. *Mobilization: An International Quarterly*, 28(2), 209-228. <https://doi.org/10.17813/1086-671X-28-2-209>
- Réto, G. (2018). Les quatre dimensions de la bienveillance : *Cahiers pédagogiques*, N° 542(1), 12-14. <https://doi.org/10.3917/cape.542.0012>
- Robert, C. (2017). *Cinq ans après le « printemps érable », où en est le mouvement étudiant ?*
- Rose, N. (1990). *Governing the Soul: The Shaping of the Private Self*. Routledge.

- Roth, S. (2016). *Professionalisation and precariousness: perspectives on the sustainability of activism in everyday life*, 8.
- Roy, S. N. (2021). L'étude de cas. Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (7e édition). Presses de l'Université du Québec.
- Savard, A. (2017). Comment le mouvement étudiant démocratise les structures du militantisme. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (17), 159-164.
- Sommier, I. (2021). Les pathologies du militantisme. *La vie des idées*.
- Stanton, D. (1993). En quête d'un second souffle. *La Gazette des femmes*. <https://www.gazettedesfemmes.ca/5437/en-quete-dun-second-souffle/>
- Surprenant, M.-E. et Bigaouette, M. (2013). *Les femmes changent la lutte : au cœur du printemps québécois*. Éditions du Remue-ménage.
- Taylor, S. R. (2021, 28 janvier). *Let's replace cancel culture with accountability*. <https://www.sonyareneetaylor.com/speaking-lecture-gallery/what-does-it-mean-to-reconcile-the-heart-of-god-against-the-structures-of-man>
- Theurillat-Cloutier, A. (2017). *Printemps de force : une histoire engagée du mouvement étudiant au Québec (1958-2013)*. Lux Éditeur.
- Thibault, S. (2022). *La militance féministe contre les violences sexuelles à l'UQAM : un terrain de lutte ancré dans le soi et le dépassement de soi (1989-2014)* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 4. <https://doi.org/10.3917/arss.204.0004>
- Tominaga, K. (2017). Social reproduction and the limitations of protest camps: openness and exclusion of social movements in Japan. *Social Movement Studies*, 16(3), 269-282. <https://doi.org/10.1080/14742837.2017.1279960>
- Tronto, J. (1993). *Moral boundaries a political argument for an ethic of care* (Routledge).
- Vergès, F. (2020). *Une théorie féministe de la violence : pour une politique antiraciste de la protection*. La fabrique éditions.
- Wendell, S. (1996). *The Rejected Body: Feminist Philosophical Reflections on Disability*. Routledge.
- Wrenn, M. V. et Waller, W. (2017). Care and the Neoliberal Individual. *Journal of Economic Issues*, 51(2), 495-502. <https://doi.org/10.1080/00213624.2017.1321438>
- Zederman, M. (2024). L'entre-soi militant en exil : Les sociabilités du mouvement tunisien Ennahda en France (1981-2018). *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 252(2), 4-25. <https://doi.org/10.3917/arss.252.0004>